DOMUS AQUENSIS
SOCIETATIS JESU.

9.109.2 CSP

Marie Felice des Vrsins Duchesse de Montmorancy
qui aprés la mort du Duc son Mary se retira dans
le Monastere de la Visitation de Moulins 3e. de
l'ordre, dont elle est Fondatrice, et ou elle est morte
Sup.re en odeur de S.tete le 5 de juin 1666 aagée de 66 ans

P. Van Schuppen fecit

de manè de nancy

LA VIE
DE MADAME LA DUCHESSE DE MONTMORENCY,
SUPERIEURE DE LA VISITATION DE Ste MARIE DE MOULINS.

Par Colombi, avocat

IHS
Universitas
BIBLIOTHECA
Nevernais

A PARIS,
Chez Claude Barbin, Au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chapelle.

Avec Privilege & Approbations.
M. DC. LXXXIV.

Le Livre est du Monastere de Visitation Ste Marie de

CSP
BX
4705
.M665C63
1684

A

SON ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR

LE

PRINCE.

MONSEIGNEVR,

L'Hiſtoire de la Vie de Madame de Montmorency,

que j'ay l'honneur de preſenter a Voſtre Alteſſe Sereniſſime, contient preſque tout ce que le monde & la Religion ont de grand. Cette Princeſſe née d'une des plus illuſtres Maiſons de l'Europe, a vécu dans une fortune éclatante, qu'elle a ſanctifiée par ſes actions. Quand elle n'auroit pas l'honneur de vous appartenir, comme elle fait, Monſeigneur, Voſtre Alteſſe Sereniſſime qui connoiſt le vray merite par les grandes qualitez qu'elle poſſede elle-meſme, ſera bien aiſe de voir une Dame de ce caractere, qui, dans le renverſement de ſa fortune, a ſupporté ſes malheurs avec une

conſtance héroïque. Aprés la fin de ſes afflictions, elle choiſit une retraite, pour y paſſer le reſte de ſes jours parmy des Religieuſes qui tâchent encore d'imiter ſes Vertus. Ce ſont ces meſmes Religieuſes qui ont ſupplié tres-humblement Vôtre Alteſſe Sereniſſime d'agréer cette Hiſtoire : Et en cela, Monſeigneur, elles ont favorisé mon deſſein, & m'ont donné occaſion de rendre à V. A. S. l'honneur qui lui eſt deub, & de lui parler de ſa gloire. Mais ſans redire icy tout ce qu'on lui a dit ſi ſouvent, il ſuffit de vous nommer pour faire ſouvenir toute la Terre de cette ſuite d'actions

glorieuſes qui rempliſſent le cours de voſtre vie. Mes paroles ne vont pas ſi haut, Monſeigneur ; & ce ſeroit aſſez ſi elles pouvoient expliquer le reſpect trés-profond avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEVR,

De V. A. S.

Le trés-humble & trés-obéïſſant Serviteur,

* * * *

PREFACE.

LA Vie de Madame de Montmorency contient toutes les choſes principales qui regardent la conduite Chrêtienne qu'elle a euë dans les divers états où elle a vécu. On a oublié de marquer pour ſa naiſſance, qu'outre pluſieurs Souverains à qui la Maiſon des Urſins eſt alliée, elle compte encore vingt-deux Saints, au nombre deſquels on trouve S. Thomas d'Aquin, S. Charles Borromée, le Bien-heureux Loüis de Gonzagues, & le grand S. Be-

noiſt, dont la Maiſon paternelle eſt encore poſſedée par les Ducs de Bracciano, qui en ſont les heritiers. Il faut preſentement dire en peu de mots, ce qu'on doit ſçavoir pour ajoûter foy à tout ce qu'on rapporte dans cet Ouvrage.

Madame de Montmorency eſtant en France, & ayant paſſé quelque temps à la Cour, auprés de la Reine Marie de Medicis, alla dans le Languedoc, qui eſtoit le Gouvernement du Duc ſon mary; où elle vécut ſi ſaintement, que quelques perſonnes de vertu, qui eſtoient auprés d'elle, furent d'avis d'écrire ſes actions, pour en faire dans la ſuite du temps, ce qu'ils jugeroient à propos. Comme ces meſmes perſonnes l'ont

toûjours accompagnée dans ſes diſgraces, & qu'elles ont vû toutes ſes démarches juſqu'à ſon entrée dans le Convent de la Viſitation de Moulins, elles ont ajoûté au Memoire, les differentes vertus qu'elle pratiquoit dans ſa mauvaiſe fortune; & enſuite elles le remirent entre les mains des Filles de Sainte Marie, qui y ajoûterent auſſi les actions qu'elle fit juſqu'à ſa mort.

C'eſt de ce Memoire & de pluſieurs Lettres qui ſe ſont trouvées, qu'on a tiré tout ce qui eſt dans ſa Vie, où l'on verra quelques traits d'Hiſtoire bien averez. On eſpere que les converſations de la Ducheſſe avec Madame de Chantal, & avec le Pere de Lingendes, que

les Lettres qu'elle a receuës de quelques Princeſſes, les ſentimens qu'elle a témoignez à leurs Majeſtez, dans les viſites qu'elles lui ont fait l'honneur de lui rendre, & les reflexions qu'elle faiſoit enſuite & qu'elle communiquoit aux Religieuſes, ſur les grandeurs humaines, édifieront tout le monde. On a mis pluſieurs reparties faites ſur ſon ſujet, & qu'elle faiſoit quelques fois elle-meſme, qui portent toutes un caractere de vertu ſinguliere.

Quoyqu'elle ne paroiſſe pas toûjours dans de grandes occaſions, cependant la vie cachée qu'elle a menée l'eſpace de trente-huit ans, dans l'exercice de la penitence, ſes manieres ſimples, & ſes entretiens pieux avec

des Filles retirées, qui vivent ſans bruit & ſans éclat, enfin tout ce qu'elle a fait dans la ſolitude, peut beaucoup ſervir au ſalut du prochain. Au moins on peut eſtre aſſeuré qu'on n'a rien dit dont on n'ait les pieces pour le juſtifier. On a voulu meſme nommer toutes les perſonnes & marquer le temps & les lieux où chaque choſe eſt arrivée, pour perſuader la verité de ce qu'on avance. Cet endroit avertit le Lecteur de ne ſe point arrêter à des Memoires qu'on dreſſa il y a prés de neuf ans, hors du Convent de la Viſitation de Moulins, où l'on fit dépoſer pluſieurs ſortes de gens qui ne ſçavoient rien de certain, & dont les dépoſitions ſont pleines de confuſion & d'erreur.

Les Dames du meſme Monaſtere donnent icy cet avis, par cequ'il y va de leur gloire, de faire voir au monde les veritables actions d'une Princeſſe, qui a ſoûtenu leur Maiſon par ſes vertus & par ſes biens. C'eſt à leur ſoin & à leur zéle, que nous devons la connoiſſance d'une vie ſi ſainte & ſi inſtructive, ſur tout pour les Grands. Les actions de Madame de Montmorency ſont recentes, & beaucoup de gens ont vû ſa ſainteté à la Cour, ſa patience dans les perſecutions, & l'humilité qu'elle a témoignée dans tous les états de ſa vie.

On a orné cet ouvrage de quelques traits qui ont eſté communiquez par Meſdames de la Viſitation du Fauxbourg

S. Jacques. L'intereſt qu'elles y ont pris, & leur application extrême à avoir de leurs Monaſteres, d'Annecy & de Turin, de nouveaux memoires, marquent la grande veneration qu'elles conſervent pour la memoire de cette Princeſſe.

APPROBATION DE MONSIEVR PIROT,
Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne.

IL n'y a pas de condition qui n'ait ses devoirs essentiels, & ils sont si grands, qu'on voit en chacune en particulier peu de personnes qui les rempliſſent tous. Mais s'il est rare d'en trouver qui fourniſſent aux obligations d'une seule profession, on doit regarder comme un prodige une Dame qui ayant partagé sa vie en differends états, a sçû y prendre en tous un esprit convenable, & s'y est soutenuë avec une conduite si juste, qu'elle peut y servir de modelle à tout son Sexe, aux filles, aux personnes mariées & aux veuves, dans la societé civile, & aux Religieuses dans la retraite du Cloître. Telle a esté Madame de Montmorency, dont on doit regarder la Vie qui se donne presentement au public comme un portrait fidele, où il n'a fallu que suivre les traits de la personne pour en faire un fort beau tableau : Elle a vécu dans le monde avec toute la regularité Chrétienne, n'ayant jamais abusé des avantages de sa naissance, ny succombé aux disgraces de la fortune ; & elle a achevé de se sanctifier parmy les Filles de la Visitation, où sa charité a consommé son sacrifice dans un récüeillement interieur, qui fait le caractere de ce saint Institut. En Sorbonne le quinziéme Avril 1684.

Signé, PIROT.

Approbation de Monsieur de Vrevin, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de l'Egliſe de Paris.

L'Innocence & la pureté des premiers Chrétiens n'étant décrite par les anciens Peres que pour porter les fideles à les imiter, ceux qui les ont suivis dans chaque siecle ont esté reverez avec justice dans l'Egliſe, comme les précieuses Copies de ces sacrez Originaux. Nous pouvons dire que dans le noſtre Madame de Montmorency merite par la sainteté de sa vie d'estre élevée à ce rang. La nobleſſe de sa naiſſance, & la grandeur de l'illuſtre Maiſon où elle estoit entrée, l'exposoient aux yeux de toute l'Europe ; mais la conduite du Ciel sur elle & la force de la grace la rendirent par ses malheurs & par le saint usage qu'elle en fit, un spectacle digne de Dieu. Cachée dans l'obscurité d'un

Convent, elle fut malgré son humilité, un exemple éclatant de toutes les vertus. Sa retraite honora l'Ordre qu'elle choisit, déja si venerable par la sainteté de ses Regles, & par la vertu des Religieuses qui les observent. Aujourd'huy ce même Ordre touché de pieté & de reconnoissance, luy rend l'honneur qu'il en a reçû, déposant entre les mains de celuy qui a écrit cette Vie les memoires sur lesquels elle est composée. On n'y voit rien que de saint & d'édifiant, rien qui ne porte les seculiers au mépris du monde, & les personnes Religieuses à cherir leur état & leur profession. C'est le témoignage que nous sommes obligez de rendre à cét Ouvrage. En Sorbonne le huitiéme Avril 1684.

Signé, F. DE VREVIN.

Approbation de Monsieur du Buysson, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de Nostre-Dame de Moulins, & grand Vicaire de Monseigneur de Châlons.

LA Vie de Madame de Montmorency a esté si édifiante, sa pieté si solide, & ses dispositions si chrétiennes, que nous ne doutons pas qu'il ne soit avantageux pour la gloire de Dieu & pour l'instruction des fideles qu'on la fasse paroître aux yeux du public. On y verra une personne veritablement détrompée du monde, soûmise à Dieu dans une des plus grandes revolutions qui fut jamais, patiente au milieu des afflictions dont elle estoit accablée, perseverant constamment dans la retraite & l'éloignement du siecle, allant de vertus en vertus, & avançant toûjours dans le chemin de la perfection. Nous avons reçû avec bien du plaisir cette occasion que l'Autheur nous a fait naître, de témoigner icy la veneration que nous avons toûjours euë pour cette sainte Princesse, & nous esperons qu'on aura quelque égard à ce témoignage, puisqu'il vient d'une personne qui a eu l'honneur de la voir, qui est née dans une Ville où elle a passé les trente dernieres années de sa vie, & qui a eu quelque temps la conduite du Monastere où elle s'estoit retirée, & où elle a finit ses jours, pendant qu'elle y exerçoit tres-dignement la qualité de Superieure. Donné à Châlons ce huitiéme Avril 1684.

Signé, DV BVYSSON.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Versailles le 19. Novembre 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, DALENCÉ, & scellé : Il est permis au sieur * * * de faire imprimer un Livre intitulé *La Vie de la Ducheſſe de Montmorency &c.* pendant le temps de *six années;* Et deffenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer, sur peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de mil livres d'amande, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté par lesdites Lettres de Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Marchands Libraires de cette Ville. Signé ANGOT, Sindic.

Et ledit Sieur * * * a cedé son droit de Privilege à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, pour en ioüir pendant ledit temps, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer le quinziéme Avril 1684.

Les exemplaires ont esté fournis.

VIVE IESVS.

Lettre de la Mere Superieure du Monaſtere de la Viſitation ſainte Marie de Paris, Fauxbourg ſaint Iacques, à l'Autheur de la Vie de la Venerable Mere de Montmorency.

MONSIEUR,

Aprés vous avoir témoigné ma joye de l'approbation que Monſeigneur le Prince, & pluſieurs perſonnes d'eſprit donnent à vôtre bel ouvrage de la Vie de nôtre Venerable Mere de Montmorency, ſouffrez que je vous décharge mon cœur ſenſiblement touché, de ce qu'il ne paroiſt pas que vous ayez fait attention à l'ardente priere que je vous avois faite de ne luy pas donner le titre de Madame, cela nous eſtant abſolument deffendu par nos Conſtitutions. Vous ſçavez, Monſieur, que dans les conferences que nous avons eu avec vous, ſelon le deſir de ma Sœur la Superieure de nôtre Monaſtere de Moulins, nos Sœurs & nous vous avons dit

plusieurs fois que cela estoit contraire à la simplicité & à la profonde humilité qui fait le caractere de nôtre Ordre : Vous nous l'aviez promis, & cependant, Monsieur, il n'y a pas une page où nous ne voyons ce titre indifferemment appliqué à nôtre vertueuse Mere de Montmorency, & même à nos Venerables Meres de Chantal & de Breschart. Cela ne peut estre que fort mal reçû dans nos Maisons, & je m'estimerois indigne de ma profession si je ne vous en témoignois mon déplaisir, vous demandant avec instance une visite pour trouver les moyens de reparer cette faute. C'est une grace que vous ne pouvez refuser,

MONSIEUR,

A vôtre tres-humble & tres-obeïssante servante en nôtre Seigneur, la Superieure du Monastere de la Visitation sainte Marie de Paris, Fauxbourg saint Jacques. Dieu soit beny.

Réponſe de l'Autheur à la Mere Superieure du Monaſtere de la Viſitation ſainte Marie du Fauxbourg ſaint Iacques de Paris.

MA REVERENDE MERE,

Je demeure d'accord que dans les entreriens que j'ay eu avec vous & les Religieuſes de vôtre Maiſon ſur la Vie de Madame de Montmorency, vous m'aviez fort recommandé de ne luy donner que le nom de Mere, & de retrancher celuy de Dame qui vous eſt deffendu par vos Conſtitutions ; il eſt vray auſſi que j'avois promis de vous obeïr, mais aprés que j'ay penſé que ſon illuſtre naiſſance & le grand rang qu'elle a tenu me diſpenſoient de ma parole : & de plus comme c'eſt moy qui parle dans l'ouvrage, j'ay crû pouvoir l'appeller Dame, comme on l'appelle ordinairement dans le monde. Vous ſçavez qu'aprés ſa mort quand on eut obſervé les ceremonies ordinaires de la Religion, on luy fit de nouvelles funerailles, où l'on rendit à ſa qualité les honneurs qui luy

estoient deûs, sans craindre que les obsèques magnifiques fussent contraire à l'humilité de l'Ordre. Puisque dans cette occasion on s'est dispensé de suivre vos Statuts, j'ay crû, ma Reverende Mere, pouvoir m'en dispenser à mon tour, sur tout n'ayant pas fait vœu de les observer. La faute que j'ay faite, c'est d'avoir donné le nom de Dame aux Venerables Meres de Chantal & de Breschart ; mais ce nom m'est échapé, & je me suis laissé emporter à la maniere de parler au monde. Cependant j'ay crû à propos devoir faire imprimer vôtre Lettre & la mienne, pour vous disculper dans l'Ordre : car pour le Public, on ne songera pas si je les appelle Dames, qui est le nom que l'on donne indifferemment à toutes les Religieuses. Je suis avec un profond respect,

MA REVERENDE MERE,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur * * *

LA VIE
DE
MADAME LA DUCHESSE
DE
MONTMORENCY.

CHAPITRE I.

Naissance de Madame de Montmorency, & ce qu'elle a fait jusqu'à son Mariage.

MARIE FELICE DES URSINS, fille de Virginio des Ursins, & de Fulvia Perretti, niéce de Sixte V. nâquit à Rome, au mois de Novembre en l'année mil

ſix cens, d'une des plus illuſtres Maiſons de l'Europe, qui non ſeulement a donné un grand nombre d'Evêques, de Patriarches, de Prefets de Rome, de Generaux d'Armée, de Senateurs Romains, & de Gonfaloniers de l'Egliſe, mais où l'on trouve auſſi quarante Cardinaux, trois Papes, quatorze Electeurs de l'Empire; & les Princes de ce Nom ont épouſé pluſieurs Filles de Rois & d'Empereurs.

Elle receut le Batême à Saint Pierre. La Ducheſſe de Mantouë l'y preſenta pour la Reine Marie de Medicis; & en memoire de ſon Oncle maternel Felix de Perretti, qui eſtoit Sixte V. on ajoûta le nom de Felice, à celuy de Marie qu'on luy avoit donné. Elle n'avoit que quatre ans, que la Grande Ducheſſe la demanda au Duc de Bracciano ſon pere, pour avoir ſoin de ſon éducation; & l'ayant gardée quelque temps auprés d'elle, on la mit au Convent des Religieuſes de Saint Benoiſt, où elle commença à faire connoître l'incli-

nation qu'elle avoit à la vertu.

Dés qu'elle ſçût lire, elle recita tous les jours l'Office de la Vierge, juſqu'à la mort de ſa Mere, qu'elle dit celuy des Morts. Eſtant attaquée à ſept ans d'une paraliſie qui la tint treize mois dans le lit, elle ſouffrit le mal avec patience, ſans témoigner trop de deſir d'en eſtre délivrée; & aprés ſa gueriſon, elle s'attacha à la pieté plus qu'elle n'avoit fait, & ne manqua jamais d'aller au Chœur dire l'Office avec les Religieuſes. On luy fit faire ſa premiere Communion à dix ans, à laquelle on la diſpoſa par des exercices & des penitences conformes à ſon âge; & les Communions dignement réïterées, augmenterent le goût qu'elle avoit pour la ſolitude. Elle eut alors la penſée de dire au Duc de Bracciano ſon pere, le deſſein qu'elle avoit d'eſtre Religieuſe: mais aprés conſiderant qu'elle eſtoit encore trop jeune pour faire des Vœux, elle attendit quelques années.

Pendant ce temps, le Duc luy al-

la dire que la Reine Marie de Medicis la vouloit marier, & qu'il avoit déja donné sa parole. Cette nouvelle la surprit tellement qu'elle n'eut pas d'abord la force de répondre : Elle luy dit ensuite qu'elle feroit ce qu'il voudroit, mais elle luy parla d'un air si triste, que les personnes qui estoient presentes, connurent aisément la peine qu'elle avoit à luy obéir.

Dans ce temps, la Reine envoya à Florence, François des Ursins, Marquis de Traisnel, avec une Procuration de Henry Duc de Montmorency, Admiral & Pair de France, Gouverneur de Languedoc, & Fils du Connestable de mesme nom, pour épouser cette Princesse. Elle entroit dans sa quatorziéme année, & le Mariage se fit dans la Chapelle du Palais du Grand Duc, avec beaucoup de magnificence.

CHAPITRE II.

Madame de Montmorency arrive à la Cour. La maniere dont elle y vit.

PEu de temps aprés, le Marquis de Traisnel & sa femme, conduisirent Madame de Montmorency dans une Galere de France, où elle fut accompagnée de ses deux freres, qui la quitterent à Livourne, avec une sensible douleur. Estant en chemin elle tâcha d'appaiser ses larmes; & comme elle ne portoit son esprit qu'à Monsieur de Montmorency, elle se faisoit souvent entretenir de luy, pour augmenter dans son cœur le seul amour qu'elle y devoit conserver.

Le Connestable la receut à Avignon avec beaucoup de pompe, & il fut surpris de la voir si retenuë. Ses

paroles marquoient un esprit formé ; & pendant les trois jours qu'il la vit, il connut en elle tant de bonnes qualitez, qu'il dit plusieurs fois, que le plus grand bonheur de son Fils estoit d'épouser une si sage Princesse. Aussi-tost qu'il l'eut quittée, il retourna en Languedoc pour faire partir le Duc, qui fut accompagné de cent Gentilshommes. Il luy parla de sa Femme avec une estime singuliere, & ce grand Homme, qui connoissoit par luy-mesme les vertus dignes de veneration, luy dit celles de la Duchesse, pour luy donner l'idée qu'il devoit avoir de son merite.

Elle arriva à la Cour en mil six cens quatorze, où la Reine la receut avec toutes les marques d'honneur & d'amitié qu'elle luy pût donner. Quoyqu'elle ne fût qu'à sa quatorziéme année, elle avoit la taille belle, l'air plein de douceur & de majesté, le cœur d'une Princesse & d'une Chrétienne ; & on trouvoit en elle la charité, la grandeur d'ame, la constance, & tout ce qui peut

ſanctifier l'éclat d'une éminente fortune. La Reine la preſenta au Duc de Montmorency, & la ceremonie du Mariage eſtant achevée, ſa Majeſté la retint auprés d'elle.

Ce fut alors que Madame de Montmorency écrivit à une Religieuſe de Florence, qui avoit con-
„ tribué à ſon éducation, Qu'elle
„ commençoit à entrer dans la vie
„ mondaine; qu'elle ſe trouvoit dans
„ le centre des vanitez, & qu'elle les
„ examinoit pour les bien connoître;
„ qu'elle jugeoit de l'agitation des
„ grandes Cours, où tout le monde
„ s'occupe du plaiſir & de l'ambi-
„ tion; qu'elle voyoit les differens
„ partis où l'on s'engage bien moins
„ pour chercher la juſtice & la rai-
„ ſon, que par le motif de l'intereſt
„ & de la fortune. Et conſiderant le nombre infiny de dangers où la plûpart des Grands ſont continüellement expoſez, elle les regardoit comme les martirs du monde, qui traînent juſqu'à la mort le joug de l'iniquité.

La mort du Conneſtable, qui arriva dans ce temps-là, ayant obligé le Duc d'aller en Languedoc, elle demeura à la Cour, & peu de jours aprés penſant que ſon mary n'y eſtant pas, rien ne l'y pouvoit arréter, elle ſupplia la Reine de luy permettre de ſe retirer à Chantilly, pour appaiſer ſa douleur : mais comme elle ſe vit retenuë par ſa Majeſté, elle regla ſes occupations, & ſe fit une maniere de vie pour augmenter ſa vertu. Elle fuyoit les divertiſſemens & les aſſemblées : Elle ſe ſervoit de la mort du Conneſtable, pour répondre à ceux qui vouloient changer ſa conduite ; & elle leur demandoit ce qu'on pourroit dire ſi on la voyoit ſenſible au plaiſir, dans un temps où elle avoit tant de ſujet d'affliction.

Aprés ſes prieres, elle s'appliquoit à apprendre la Langue Françoiſe, & mettoit le reſte du temps à lire des Livres pieux, pour ſe remplir l'eſprit des Veritez éternelles. Quand on parloit à la Reine de quelques affai-

tes, elle se retiroit, quoyque sa Majesté la vouluſt retenir ; & s'attachant *à la seule chose necessaire*, elle laissoit tout le reste à ceux qui en estoient chargez par devoir, ou qui se l'attiroient par ambition. Le Maréchal de Marillac fit tout ce qu'il pût pour l'obliger d'entrer dans le secret de l'Etat : Il luy montroit les facilitez qu'elle y trouveroit par l'amitié & la confiance que luy témoignoit la Reine, sans oublier de luy exagerer les grands avantages qui retomberoient sur son mary, dont elle devoit contribuër à soûtenir la fortune. Mais toutes ces raisons furent inutiles, & elle luy répondit „ Qu'„elle estoit trop jeune pour avoir „ dans la conduite des affaires, le „ discernement que la seule experien„ce peut donner. Ce fut par la même consideration, qu'elle évita toute sorte de liaison avec la Maréchale d'Ancre, qui n'oublioit rien pour la mettre dans ses interests. Enfin ne voulant s'attacher qu'à Dieu, elle

Porrò unum est necessarium. Luc.

negligeoit tout le reſte, juſqu'au ſoin de ſes habits ; & quand la Reine l'obligeoit à ſe parer, elle diſoit les paroles d'Eſther, *Vous ſçavez, mon Dieu, l'averſion que j'ay pour les habits precieux, je les regarde comme des marques d'orgueil, je déteſte les pierreries qui couvrent ma teſte, & ce n'eſt que par obéiſſance que je me pare de ces ornemens de la vanité.*

Eſther, cap. 14.

CHAPITRE III.

La charité de Madame de Montmorency à un voyage que fit la Reine. Elle apprend la mort de son Frere le Cardinal des Vrsins, & ensuite celle du Duc de Bracciano son Pere.

MAdame de Montmorency accompagna la Reine au voyage qu'elle fit à Bordeaux l'année mil six cens quinze. On voyoit encore les restes des guerres passées des Huguenots, qui avoient désolé les plus belles Provinces du Royaume. Celle de Gascogne avoit esté enveloppée dans la desolation generale, & on n'y trouvoit que des Bourgs détruits, des Villes ruinées, & des Villages brûlez. La misere estoit extrême, la faim causée par des troubles qu'il y

avoit alors, achevoit de faire mourir ceux qui estoient échappez à la furie des Protestans, & les chemins estoient couverts de malheureux, étendus à terre, si foibles & si défaits, qu'ils n'avoient pas la force de demander du secours. Ce triste spectacle toucha Madame de Montmorency : Elle soulageoit ceux qu'elle voyoit, par des aumômes abondantes, & envoyoit des sommes considerables dans les Bourgs voisins, pour assister les autres. Les familles entieres couroient en foule aux lieux où elle devoit passer, ou pour recevoir son assistance, ou pour la remercier de celle qu'elle leur avoit envoyée. Elle continüa ses aumônes dans tous les lieux où sejournoit la Reine. Il n'y avoit aucun malheureux, quelque caché qu'il fust, dont elle ne découvrist la misere. Elle n'attendoit pas que ceux que la honte retenoit, luy fissent ouïr une voix foible & tremblante, & des paroles à demy articulées, aprés les avoir assistez par des voyes secretes que la seule cha-

rité peut inventer, elle faiſoit ſemblant de ne les pas connoiſtre ; & ne mettant ſes aumônes que dans la main de Dieu, elle ne vouloit pas voir celle du pauvre qui les recevoit.

La Cour revint dans un hiver fort rude, qui donna à la Princeſſe de nouvelles occaſions d'aſſiſter une infinité de malheureux, que le froid reduiſoit à l'extrêmité. On les rencontroit à chaque pas, couchez ſur la nége & ſur la glace, à demy morts; & elle les faiſoit porter par ſes gens dans les Bourgs voiſins, pour tâcher de leur rendre la vie.

Un Enfant qui la vit paſſer vers un Hameau, courut aprés le carroſſe qui alloit lentement, perſuadé que s'il eſtoit aſſez heureux pour la voir, il recevroit du ſoulagement. Comme il y fut arrivé, il monta derriere, en attendant de ſe preſenter à elle au premier lieu où elle s'arrêteroit: mais Madame de Montmorency l'ayant apperçû, ſe le fit amener. Elle le trouva preſque gelé, l'enveloppa dans

un manteau, & le mit ſur ſes genoux pour le faire revenir. Enſuite aprés avoir ſçû que ſon pere eſtoit mort, & que ſa mere eſtoit malade dans une chaumiere toute découverte, ſans autre ſecours que celuy qu'il luy pouvoit donner par les aumônes qu'on luy faiſoit ſur les chemins, elle l'interrogea ſur noſtre créance, pour luy apprendre les articles qu'il ne ſçavoit pas; & aprés luy avoir donné une aumône conſiderable, elle ordonna à deux de ſes gens de le remener.

Eſtant à Poitiers, elle apprit la mort de ſon Frere le Cardinal des Urſins, & peu de temps aprés, celle du Duc de Bracciano ſon pere. Elle ne pût moderer les premiers mouvemens de ſa douleur, & aucune raiſon ne la pouvoit conſoler : mais aprés, conſiderant que la vie paſſe comme une ombre, & que nos jours ſont comptez, elle adoucit par ces reflexions la violence de ſes déplaiſirs.

La mort de ſon Pere luy fut un

nouveau motif d'éviter les divertissemens de la Cour. Elle n'en trouvoit que dans les lieux où estoit son mary. Elle s'appliquoit à connoistre son humeur & son inclination, pour ne rien faire qui luy fust desagreable. Quand elle le voyoit triste, elle n'oublioit rien pour le consoler; & si son chagrin estoit juste, elle le partageoit avec luy, entrant dans ses sentimens bien moins pour se laisser accabler à la douleur, que pour le soûtenir dans la mauvaise fortune. Elle le trouva un jour dans un cabinet, avec l'air d'un homme qui a dans l'esprit quelque chose qui le tourmente; & aprés l'avoir longtemps pressé de luy dire ce qu'il avoit, il luy répondit que son mal estoit sans remede. Ces paroles augmenterent le desir qu'elle avoit de l'apprendre. Le Duc qui ne pût resister d'avantage, luy dit le sujet de sa colere; & son imagination s'échauffant insensiblement dans le discours, il luy découvrit ce qui luy estoit arrivé, avec le dessein de cher-

cher les occaſions de ſe vanger. Quand il eut achevé de parler, la Princeſſe feignit d'abord d'entrer dans ſes ſentimens ; mais enſuite elle ramena ſon eſprit par des reflexions prudentes & chreſtiennes. Elle luy fit doucement comprendre les ſuites fâcheuſes qui pouvoient arriver ; & s'en rapportant toûjours à luy avec une adroite ſoûmiſſion, elle l'engagea peu à peu à ſuivre ſon conſeil, & à quitter le reſſentiment de l'injure qu'on luy avoit faite.

La tendreſſe qu'elle avoit pour luy eſtoit ingenieuſe à la tourmenter. Elle ſongeoit quelquefois à l'état où elle ſeroit s'il mouroit : Alors ſe repreſentant ſous une infinité d'images lugubres, les ſuites d'une ſi cruelle ſeparation, elle ſe faiſoit, ſans y penſer, le tableau des malheurs qui luy devoient arriver ; & le Ciel qui luy découvroit par avance l'état où elle ſeroit quelque jour, l'accoûtumoit inſenſiblement à cette funeſte peinture, & la préparoit à la plus violente douleur qu'elle

pût

pûſt reſſentir. A la fin de ces triſtes pensées, elle ſe jettoit à genoux pour dire l'Oraiſon Dominicale ; & quand elle prononçoit ces paroles, *Que voſtre volonté ſoit faite*, elle s'offroit à Dieu, & reconnoiſſoit avec le Prophete, que *ſon ſort eſtoit entre ſes mains*, ſe diſpoſant à recevoir avec ſoûmiſſion tout ce qui luy viendroit de ſa providence.

Les Carmelites.

Un jour elle accompagna la Reine dans un Convent de Paris, & comme elle vit les Religieuſes occupées à rendre à ſa Majeſté l'honneur qui luy eſtoit deub, elle ſe retira doucement, & ſe gliſſa dans le Chœur, pour aller mediter. Elle a dit depuis qu'en entrant dans cette Maiſon elle ſe ſentit touchée d'un mouvement de grace, dont elle ne ſçavoit pas la cauſe. Elle fut deux heures en prieres ; & quand la Reine voulut ſortir, on la fit chercher en divers endroits. Ses Filles qui devinoient le lieu où elle pouvoit eſtre, la trouverent à genoux, l'eſprit ſi attaché à Dieu, qu'elle ne les voyoit pas ; & luy ayant

dit que la Reine l'attendoit, elle se leva d'abord, & alla joindre les autres Dames, sans que personne s'apperçûst d'où elle venoit. Elle disoit quelquefois, que *la plus grande science d'vn Chrétien, est d'écoûter Dieu, & de luy sçavoir parler & répondre.* Ce qu'elle faisoit principalement les grandes Festes, redoublant ses meditations, & se retirant la veille dans un cabinet, où elle passoit en prieres une partie de la nuit pour se disposer à la Communion.

CHAPITRE IV.

La reception de Madame de Montmorency dans le Languedoc, comme Gouvernante de la Province. La maniere dont elle y vit, & la conduite qu'elle a dans sa famille.

APrés que Madame de Montmorency eut demeuré quelques années à la Cour, elle alla dans le Languedoc, dont le Duc estoit Gouverneur. Le peuple la receut avec des cris de joye, dans tous les lieux où elle passoit ; & on couroit en foule sur les chemins pour la voir, & pour la combler de benedictions. Quand elle arriva à Montpellier, toute la Ville retentissoit du bruit des trompettes, du canon & des acclamations publiques. Elle receut les

complimens de tous les Estats, auſquels elle répondit avec une modeſtie & une juſteſſe admirable. Elle fit de grandes liberalitez, moins par la vaine pompe qui ſuit les Grands, que pour ſoulager une infinité de malheureux, dont elle eſtoit accablée; & lors que les Gentilshommes de la Province luy allerent rendre l'honneur qu'ils luy devoient, elle les traita avec tant de circonſpection, & ſceut ſi bien diſtinguer leur rang, qu'ils furent tous ſatisfaits.

Les ceremonies eſtant achevées, elle demanda le nom de toutes les pauvres Familles du lieu de ſa reſidence, à qui elle donna des penſions, pour adoucir leur miſere. Elle faiſoit ſubſiſter pluſieurs Maiſons Religieuſes. On la voyoit dans les Hoſpitaux, auprés des malades, ſans que leurs maux bleſſaſſent ſa delicateſſe, ny que la pâleur de leur viſage exteniié par de longues fiévres, luy pûſſent donner du dégoût.

On la trouvoit auſſi dans les Priſons occupées à ſoûtenir par ſes pa-

roles & par ſes aumônes le courage de pluſieurs perſonnes abandonnées. Elle exhortoit les criminels à ſouffrir conſtamment la perte de leur liberté, & leur apprenoit le bon uſage qu'ils pouvoient faire de leur malheur. Elle donnoit pour les autres les ſommes d'argent qu'ils ne pouvoient payer eux-meſmes, & cherchant toûjours de nouvelles occaſions de charité, elle demandoit ſouvent à ſon Mary la grace des Soldats deſerteurs, qui eſtoient ſur le point de perdre la vie.

Sa prudence eſtoit ſi connüe dans la Province, que toutes les perſonnes de qualité la prioient d'eſtre arbitre de leurs differens. Elle arrêtoit les procez ; elle aſſoupiſſoit les haines anciennes, qui ruinoient des Maiſons illuſtres : Elle reconcilioit les Enfans avec leurs Peres ; & prévenoit par ces unions, les deſordres qui auroient accablé leur Famille. Elle en ſoulageoit pluſieurs par des aumônes ſecretes, & elle tiroit les veuves & les orphelins de l'oppreſſion qu'ils.

ſouffroient par l'injuſtice & par l'authorité de leurs Ennemis.

Elle déploroit l'aveuglement de quelques perſonnes de ſon temps, qui aprés leur élevation avoient quitté la vertu qu'ils aymoient auparavant dans une mediocre fortune. Ce funeſte changement luy faiſoit faire des reflections ſur les deſordres que cauſent les grandeurs dans une ame Chrêtienne: Et un jour, comme elle conſoloit une Dame qui avoit perdu tous ſes biens, elle tâcha de luy perſuader les avantages de la pauvreté. Elle luy dit „ Que la fortune „ nous faiſoit ordinairement retirer „ nos pensées du Ciel, pour ne les „ porter qu'aux biens preſens; qu'on „ les poſſedoit avec le même repos „ que s'ils eſtoient éternels; & que „ dans leur poſſeſſion on oublioit or„ dinairement la mort, comme ſi elle „ ne devoit jamais arriver; ou qu'on „ ne la regardoit que comme un „ fantôme qui n'eſt propre qu'à amu„ ſer l'eſprit d'un Solitaire.

Quand cette Princeſſe fut dans

le Languedoc, le Duc luy donna la conduite de sa Maison. Elle n'avoit alors que dix-sept ans, & elle commença à choisir les Domestiques dont on vouloit augmenter son train. La vivacité de l'esprit, & les agrémens de la personne la touchoient peu, elle demandoit la vertu dans ceux qui la vouloient servir, & se persuadoit que le reste estoit souvent dangereux : Neantmoins elle souffrit auprés d'elle deux Escuyers heretiques, dans l'esperance de les convertir. Ce qu'elle fit dans la suite ; & ils ont depuis avoüé que sa douceur & sa patience avoient le plus contribué à leur conversion. Elle souhaittoit que ses Filles fussent retenües, sans empêcher leur divertissement, pourvû que le danger en fust éloigné ; & comme elle vivoit dans une grande perfection, & qu'elle ne s'en servoit pas pour ménager des intrigues, elle veilloit sur leurs mœurs & sur leur conduite. Le nombre de ses Gens estoit mediocre, & se contentant de six Pages, elle

voulut reduire à douze les vingt-quatre de ſon Mary : Mais il la pria de les luy laiſſer, afin qu'ils fuſſent à elle & à luy. *Et je ne les garde*, adjouſta-t-il, *que pour ceux qui vous manquent.*

Sa Maiſon eſtant faite, la principale obligation qu'elle impoſa à ſes Domeſtiques, fut de vivre en paix. Il eſtoit rare de voir parmy eux de l'emportement & de la conteſtation. Peu ſe haſardoient à parler de leurs compagnons avec mépris, ou avec envie. Les rapports eſtoient mal receus, ſur tout quand on ſe faiſoit un plaiſir de dire quelque faute d'un autre, pour avoir occaſion de ſe vanger. Aucune de ſes Filles n'oſoit luy parler de beauté. Elle ne ſouffrit jamais qu'on la flataſt d'attraits ; & ſi elle en avoit, elle eſtoit la ſeule de ne les pas connoiſtre. Elle prenoit garde à ne pas ſe laiſſer ſurprendre au langage de l'hypocriſie, & elle ſe défaiſoit auſſi-tôt de ceux qui n'ayant pour fin que l'intereſt, ſe ſervoient de l'apparence de la vertu pour établir leur fortune.

Elle fit dans sa Famille une maniere de vivre Chrêtiennement, qui estoit suivie de tout le monde, chacun s'attachoit à son salut, sans interrompre ses occupations. Un Aumônier avoit soin de les instruire, & sa Maison n'estoit pas comme celles de la plûpart des Grands, où souvent l'on n'entend parler de Dieu, que quand on le blasphême. Si quelqu'un manquoit à son devoir, elle prenoit garde, avant que de l'avertir, si c'estoit par foiblesse ou par habitude : Et comme elle sçavoit qu'il est difficile de se soûtenir toûjours également dans son employ, elle excusoit la premiere, sans pouvoir souffrir les mauvaises inclinations. Elle reprenoit en particulier ceux qu'elle y voyoit attachées, & la correction estoit courte & sans aigreur. Elle vouloit avoir soin elle-mesme de leur fortune, & au lieu de borner ses liberalitez à leurs personnes, elle soulageoit leurs parens par des aumônes considerables.

Si quelques-uns d'eux estoient ma-

lades, elle les visitoit tous les jours, sans rien épargner de tout ce qui pouvoit contribuer à leur guerison. On la surprenoit souvent elle-même en leur donnant quelque secours. Elle diminüoit leurs maux par sa douceur, & son zéle leur apportoit un soulagement qui quelquefois les guérissoit plustôt que tous les remedes.

Sa patience n'alloit pas seulement à pratiquer dans sa maison toutes les differentes vertus, dont nous venons de parler, elle y trouva de plus rudes peines pour une femme aussi attachée à son mary, qu'elle l'estoit. Quoyque le Duc luy témoignât beaucoup d'estime, il avoit neantmoins quelque inclination pour certaines personnes, qu'il voyoit presque tous les jours. Comme cette Princesse connut que le cœur de son Mary n'estoit pas pour elle seule, elle le luy demanda souvent tout entier: mais elle remarquoit avec bien de la douleur, que l'amour continüoit d'y faire des desordres dont elle se plai-

gnoit en elle-meſme, ſans l'oſer dire à perſonne. Elle eſtoit quelquefois ſi triſte qu'elle n'avoit pas la force de parler. Le Duc, qui faiſoit ſemblant d'ignorer la cauſe de ſon déplaiſir, luy demanda vn jour, ſi elle eſtoit malade, & luy ayant répondu *qu'elle ſe portoit bien*, Cependant, Madame, reprit-il, voſtre viſage paroiſt changé. *Il eſt vray*, dit-elle en rougiſſant, *mais mon cœur ne l'eſt pas, & cela vous doit ſuffire.* Ces mots furent ſuivis d'un torrent de larmes, que le Duc tâcha d'appaiſer par le regret qu'il luy témoigna de cauſer ſa douleur. Il luy promit dans ce moment tout ce qu'elle voulut; mais peu de jours aprés, il oublia ſa parole, & reprit ſecretement ſes premieres inclinations.

Quand Madame de Montmorency vit le Duc entraîné par cette malheureuſe paſſion, elle chercha les moyens de l'en guérir ſans luy faire des reproches & des plaintes, comme ces femmes qui ſe ſentant des foibleſſes cachées, font éclater les

desordres de leurs maris, devant tout le monde, pour avoir lieu elles mesmes de justifier leur mauvaise conduite. Elle demandoit à Dieu de répandre dans son esprit un rayon de grace, afin qu'il connust l'état de son ame, & les suites de ces attachemens criminels. Cependant elle l'aimoit toûjours avec la mesme tendresse, sans luy témoigner de jalousie. Elle évitoit de sçavoir le détail de ses actions, pour ne luy parler que de choses agreables; & si quelquefois elle se laissoit surprendre à quelque marque de douleur, elle l'attribuoit à une cause éloignée, pour cacher la veritable, de peur de luy donner du chagrin, & elle attendoit dans cet état, que la Misericorde divine tirast son cœur de la corruption.

Elle eut la mesme patience pour une de ses Filles, que le Duc consideroit plus que les autres. Quoyque cette distinction la rendit orgueilleuse, neantmoins la douceur de la Princesse la fit rentrer en elle-mesme, & elle s'alla jetter à ses pieds, pour luy

demander pardon de ſes emportemens. Le Duc, qui à la fin ſe ſentit auſſi touché de ſa moderation, abandonna tous ſes engagemens, & il luy a témoigné pluſieurs fois depuis le regret qu'il avoit de ſes foibleſſes paſſées.

CHAPITRE V.

Madame de Montmorency retourne à la Cour, où elle apprend la maladie de son Mary.

APrés que Madame de Montmorency eut esté quelques années en Languedoc, elle retourna à la Cour. La Reine, qui conservoit toûjours pour elle une estime particuliere, la receut avec beaucoup d'amitié : Et sa Majesté ayant appris la maniere dont elle avoit vêcu, & les grands biens qu'elle avoit faits dans son Gouvernement, luy en parla devant plusieurs personnes, pour luy témoigner que le bruit de ses bonnes œuvres estoit allé jusqu'à elle. La Ducheſſe la remercia de ses bons sentimens. Elle luy dit, qu'elle voudroit pouvoir faire des actions dignes de l'honneur de son souvenir :

Et sa Majesté, qui connut l'embarras où ses loüanges la jettoient, changea de discours, & luy demanda les choses remarquables de certaines Villes où elle avoit passé.

Dans ce temps les Huguenots commencerent à faire des revoltes dans le Languedoc, à cause du Mariage du Vicomte de Lestrange avec la Dame de Privas ; & le nombre des mutins, qui augmentoit chaque jour par les ligues secretes qu'ils faisoient dans plusieurs endroits de la Province, obligea le Duc de Montmorency de partir, pour arrester ces desordres. Quoyque la Duchesse fût dans une grande inquietude, elle continüa la vie Chrêtienne qu'elle avoit accoûtumée ; & Louïs XIII. qui connoissoit parfaitement son merite, la proposoit à toutes les Dames, comme un exemple de vertu.

Elle vivoit éloignée des compagnies où l'on déchire la reputation des personnes qu'on veut abaisser, quand on se sent trop foible pour s'élever à leur perfection. Elle n'attribuoit

les bonnes actions ny à la vanité ny à l'hypocrisie ; & au lieu de chercher dans les cœurs des motifs criminels, elle loüoit le bien qu'elle voyoit, laissant à Dieu, qui penetre les secrets des hommes, à juger de leur intention. Elle haïssoit les railleries, pour les suites dangereuses qu'elles pouvoient avoir. Elle ne souffrit jamais de conversation galante ; & toute la Cour avoit un si grand respect pour elle, que quand on parloit de quelque intrigue de libertinage, & qu'on la voyoit approcher, on quittoit aussi-tôt le discours pour s'entretenir de choses serieuses, & sa seule presence suffisoit pour inspirer la vertu.

Ayant appris que le Duc estoit tombé malade devant Montauban, d'une fiévre contagieuse, & qu'on l'avoit porté à Rabastens, elle partit aussi-tôt pour l'aller secourir. L'amour qu'elle avoit pour luy l'agitoit de mille tristes pensées, & sa douleur luy faisoit imaginer dans l'avenir un malheur qui ne devoit pas

arri-

arriver. A proportion qu'elle approchoit de Rabaſtens, elle ſentoit augmenter ſon agitation. Elle y arriva avec une inquietude mortelle, & comme elle trouva le Duc à l'extrêmité, elle le couvrit de larmes, & prit toutes les penſées qu'elle avoit euës en chemin pour des preſſentimens de ſes maux. Les Medecins la firent conduire dans une chambre, où levant les yeux & les mains au Ciel, comme une femme accablée de douleur, elle chercha dans la volonté de Dieu, la ſeule conſolation qu'elle devoit attendre. Elle aſſiſta nuit & jour le Duc. Enfin contre l'attente de tous ceux qui le ſervoient, il donna quelque eſperance de vie, & ſe rêtablit peu à peu. Enſuite il prit le chemin de Toulouſe, pour remedier avec le Parlement, aux troubles que le mauvais ſuccez du Siege de Montauban pouvoit exciter dans la Province, & la Ducheſſe ſe retira à Montpellier, où elle continüa de vivre dans l'exercice des bonnes œuvres qu'elle avoit commencées.

CHAPITRE VI.

Madame de Montmorency prend congé de Madame Henriette de France, Reine d'Angleterre ; & elle ſuit la Cour à la guerre de Savoye.

LE Duc de Montmorency ayant appaiſé les troubles de Languedoc, retourna à la Cour avec la Ducheſſe, pour prendre congé de Madame Henriette de France, qui eſtoit ſur ſon départ pour l'Angleterre. Comme elle eſtoit fort aimée de cette Princeſſe, elle en receut toutes les marques d'eſtime qu'elle pouvoit ſouhaiter. Aprés qu'elle fut partie, Madame de Montmorency retourna en Languedoc, où elle fut quelque temps avec une ſanté mediocre ; & enſuite, ſeit de la triſteſſe qu'elle a-

voit d'eſtre toûjours éloignée de ſon Mary, ſoit à cauſe des penitences ſecretes & continuëlles qu'elle faiſoit, elle eut un dégoût de toute ſorte de nourriture, & tomba malade. Le Duc qui eſtoit ſur mer, touché de cette nouvelle, l'alla voir, & fut ſix ſemaines auprés d'elle, ſans la quitter.

Pendant le cours de ſa maladie, qui fut accompagnée de pluſieurs fâcheux accidens, on ne l'entendit jamais ſe plaindre. Elle regardoit ſon mal, diſoit-elle, *comme un ouvrage qu'il faut faire patiamment, & qu'on ne quitte que lors qu'il eſt achevé.* Quand elle eut recouvré un peu de forces, elle paſſa deux ans avec moins d'incommodité ; & aprés elle tomba dans une langueur dont elle ne pouvoit connoiſtre la cauſe. Il eſt vray que les déplaiſirs luy eſtoient ordinaires. Elle apprenoit les trahïſons ſecretes qu'on faiſoit contre le Duc ; mais ne l'eſtimant pas indigne d'eſtre traité comme le ſont les grands Hommes, elle ſouffroit patiamment les

mauvaises intentions de ſes ennemis.

Cependant ſa langueur continüoit toûjours & devenoit dangereuſe. Ses forces diminüoient, & on voyoit ſur ſon viſage des marques d'un mal qui l'alloit accabler. Ce qui la ſoûtint, fut d'apprendre que le Duc avoit gagné la Bataille contre les Huguenots de la Rochelle ; qu'il s'eſtoit rendu maître des Iſles de Ré & d'Oleron ; & qu'aprés une Proceſſion generale pour remercier le Ciel de la victoire qu'il avoit remportée, il avoit reçû les acclamatioons du Peuple, qui joüiſſant de la proſperité de ſes armes, l'appelloient *le Reſtaurateur de la France*. Elle ſceut auſſi que le Pape l'avoit honoré d'un Bref, où il faiſoit l'éloge de ſon courage. Enfin la gloire qu'il avoit acquiſe, & ſon arrivée qui fut quelque temps aprés, ayant rendu en quelque façon la ſanté à la Ducheſſe, ils allerent tous deux à la Cour, où il ſe défit de ſa Charge d'Admiral ; & enſuite ils retournerent enſemble dans leur Gouvernement.

Le Duc apprit en ce temps la prison, & peu de jours aprés, la mort du Comte de Boutteville son cousin. Comme il l'aimoit beaucoup, cette nouvelle le toucha sensiblement. Madame de Montmorency, qui adoroit la Providence dans tous les évenemens, cacha le déplaisir qu'elle avoit, pour ne pas augmenter celuy de son Mary ; & aprés luy avoir persuadé la soûmission qu'on doit à Dieu, elle luy donna la force de finir sa douleur.

Quelque temps aprés, on commença la guerre contre le Duc de Savoye, à cause des contraventions au Traité de Suze. Ce qui obligea le Roy d'envoyer au secours de Casal, une Armée, sous la conduite du Cardinal de Richelieu. Monsieur de Montmorency y voulut aller Volontaire ; & le bruit de son Voyage s'estant répandu par tout, en arrivant à Lyon, il trouva toute la Noblesse du Vivarez, qui s'y estoit renduë, pour recevoir ses commandemens. On prit dans la suite Pignerol & Thurin.

Quelque temps aprés, le Roy se rendit à Grenoble, & le Duc qui alla au devant de sa Majesté, en fut receu avec plusieurs marques d'estime, disant quand il le vit approcher, qu'il estoit le plus vaillant homme de son Royaume. Quelques jours aprés il eut ordre de repasser les Monts pour commander les Troupes qui estoient aux environs de Pignerol. Ensuite il retourna vers le Roy, qui, avec six à sept mille Hommes de pied & huit cens Chevaux, l'envoya à Veillanne, où estoit le Duc de Savoye avec quinze mille Hommes de pied, & quatre mille Chevaux. Il commença par chasser une partie des Ennemis, d'un poste considerable; & se sentant allumé d'un courage extraordinaire, il passa avec peu de gens devant leur gros Bataillon, dont il essuya la decharge, aussi bien que celle des Carabins, qui ne l'empêcherent pas de pousser jusqu'au premier Escadron, où rencontrant le Prince Doria qui combatoit à la teste, il le blessa de deux coups d'épée, qui le mirent hors

de combat, & qui le firent tomber entre ſes mains. Enſuite il continüa avec la meſme vigueur, & perça juſqu'au cinquiéme rang : Et ce qui eſt incroyable, il chargea le gros de la Cavalerie qui s'avançoit pour ſoûtenir leurs compagnons. Aprés quoy allant droit à un gros Bataillon d'Allemans, il l'enfonça avec un courage accompagné d'un bonheur qu'aucun homme ne peut attendre. Les ennemis, qui croyoient l'avoir tué, le voyans tout couvert de feu, qui rompoit leurs rangs & renverſoit leurs Soldats par terre, furent ſaiſis d'une telle frayeur, que ſans regarder s'il eſtoit ſuivy, ils ſe mirent d'abord en déroute ; & aprés avoir jetté leurs armes, plus de trois cens des fuyards ſe précipiterent dans un grand foſſé plein d'eau, où ils ſe noyerent. Enfin les ſiens meſmes eſtoient épouvantez de voir quatorze ou quinze Compagnies des vieilles Bandes de l'Empereur, défaites par un ſeul homme. Et ce qui eſt admirable, eſt que de tant de coups qu'il

receut, pas un ne fut sanglant, qu'une égratignure qu'il eut à la lévre.

Le Prince de Piémont, qui du haut des retranchemens de Veillanne voyoit défaire ceux à qui il avoit promis le pillage de l'Armée Françoise, n'osa jamais descendre pour les soûtenir, tant il fut éfrayé du courage du Duc de Montmorency. Aprés la victoire, deux Chevaux-legers de la Garde, luy presenterent le Prince Doria, qu'il traita avec toute la douceur & l'honnêteté imaginable. Il le consola de sa défaite, & commanda à des Soldats de le porter à Javenne le plus doucement qu'ils pourroient, avec ordre à ses gens d'en avoir autant de soin que de luy-même.

La Lettre du Roy du 12. Iuillet 1630.

Le Roy écrivit à la Reine qui estoit à Lyon, pour luy témoigner la reconnoissance extrême qu'il avoit des grands services que le Duc de Montmorency venoit de luy rendre. Il la pria de se réjoüir de sa victoire avec la Ducheſſe. Et la Lettre dont sa Majesté honora le Duc, parmy

plusieurs témoignages d'amitié, contenoit ces paroles, *Ie me sens obligé par cette derniere action, autant qu'un Roy le peut estre envers son Sujet.*

Peu de temps aprés, il prit Saluces & Revel ; & ensuite on vit arriver Jules Mazarini, qui demeura d'accord avec les Generaux d'une Tréve jusqu'au quinziéme d'Octobre. Comme il ne s'agissoit plus que de Negociations pour la Paix, le Duc alla à Lyon, où le Roy qui y estoit dangereusement malade, luy renouvella les marques de sa tendresse, & luy témoigna beaucoup de confiance ; & estant revenu en santé, il le fit Marêchal de France, pour le recompenser des grands services qu'il luy avoit rendus, & pour ôter la difficulté que faisoient les autres Marêchaux de rouler avec luy dans le commandement des Armées, où sa naissance & son grand merite l'avoient depuis longtemps élevé.

C'est Mr le Cardinal Mazarin.

La Ducheſſe avoit suivy la Cour pour estre plus prés de son mary, & pour en avoir tous les jours des

nouvelles. Les perils continüels où il eſtoit, la tenoient dans de mortelles inquietudes. Elle ſe figuroit à tout moment qu'on luy alloit apprendre ſa mort ; & quand elle recevoit de ſes Lettres, elle craignoit toûjours d'y trouver quelque choſe de funeſte.

Quelque temps aprés la fin de la guerre, elle preſenta au Batême, avec le Cardinal de Richelieu, Monſieur le Prince de Conty. Toute la Cour ſe rendit à l'Hôtel de Montmorency, où l'on fit des magnificences extraordinaires : Et ce fut en cette occaſion où le Roy, aprés avoir longtemps entretenu la Ducheſſe, dit enſuite devant tout le monde, *Qu'il venoit de découvrir tant de perfection en ſa Couſine, qu'il deſeſperoit de la pouvoir imiter.*

L'an mil ſix cens trente-trois, elle tomba malade d'une fluxion qu'elle prit à Lyon, où elle avoit paſſé les nuits à la feneſtre, pour attendre les Courriers que luy envoyoit ſon Mary : mais bien loin de s'affliger de ſes

infirmitez qui luy estoient ordinaires, elle disoit, *Qu'elle recevoit les maux comme des avertissemens que Dieu donne aux Grands pour les détacher de la pompe qui les environne, & les faire rentrer en eux-mesmes, afin qu'ils pensent quelquefois que leur élevation ne les rend pas immortels.*

CHAPITRE VII.

La conduite de Madame de Montmorency, envers ſon Mary, quand Monſieur le Duc d'Orleans ſe voulut retirer dans le Languedoc.

LE Duc d'Orleans, qui pour quelques mécontentemens avoit quitté le Royaume, ayant eſté quelque temps en Lorraine, voulut retourner en France, & ſe retirer dans le Languedoc. Ce bruit allarma Madame de Montmorency, qui empêchoit ſon mary, autant qu'elle pouvoit, de l'y recevoir, luy montrant le danger où il expoſeroit ſon honneur & ſa vie. Elle le faiſoit ſouvenir des graces qu'il avoit receuës de ſa Majeſté, en tant d'occaſions differentes. Elle le prioit de conſiderer les ſuites fâcheuſes que pouvoit avoir cette

retraite ; & aprés avoir tâché de reveiller dans ſon cœur la fidelité qu'il devoit au Roy, elle luy repreſentoit le peu d'eſtime que Monſieur luy témoignoit, le choiſiſſant plûtôt qu'un autre Gouverneur de Province, pour le mettre dans ſes intereſts, comme s'il le croyoit moins obéïſſant au Roy que les autres, & d'un eſprit plus porté à la rebellion. A toutes ces raiſons elle joignoit celles de ſon amour, & luy fit connoiſtre le malheureux êtat où il l'alloit reduire elle-même par la douleur continüelle qu'elle auroit de ſon entrepriſe.

Monſieur de Montmorency luy dit qu'il ne pretendoit pas rien faire contre le ſervice du Roy, en s'engageant dans le party de Monſieur ; qu'il conſideroit au contraire, que ſon Alteſſe Royale eſtoit depuis long-temps parmy les ennemis de l'Etat, qui l'entretenoient dans la diſſention en l'éloignant toûjours plus de la Paix & de l'obéïſſance : Que quand il ſeroit dans le Languedoc, on luy donneroit des ſentimens plus juſtes,

n'estant qu'avec des Sujets fidelles ; & qu'enfin il prenoit cette occasion comme un moyen qu'il croyoit infaillible pour terminer les brouïlleries, & pour le remettre en grace auprés de sa Majesté.

Quand il eut cessé de parler, elle luy fit voir si clairement que ses bonnes intentions seroient mal expliquées ; & adjousta tant de raisons & tant de larmes pour achever de le persuader, qu'il luy promit de ne se plus mêler des affaires de son A. R. En effet il fut quelques jours dans cette pensée, & l'auroit toûjours suivie, si d'Elbene qui estoit à Monsieur, ne le fust aller voir pour le remettre dans ses interests. Il confera avec luy dans sa maison de la Grange, & sceut si bien menager son esprit, qu'il l'engagea dans le party de son A. R. à qui il alla aussi-tôt rapporter ses desseins, & revint prendre avec luy les moyens de les faire réüssir.

Le Duc qui connoissoit l'opposition de sa Femme, luy cachoit tout ce qu'il faisoit. Il parloit avec d'El-

bene, dans une Salle, pendant la nuit; & afin qu'elle ne pûst découvrir leurs entreveües secretes, il feignit d'estre indisposé, & voulut coucher dans une Chambre separée, pour les pouvoir continüer. Neantmoins Madame de Montmorency qui soupçonnoit quelque chose de ce qui se passoit, ordonna à deux de ses Gentilshommes, à qui elle se confioit le plus, de sçavoir adroitement, avec qui le Duc conferoit pendant la nuit. Ces gens l'ayant aisément découvert, entrerent le lendemain dans sa Chambre, avec un air de tristesse, & elle leur dit en les „ regardant, Qu'elle voyoit bien par „ leur silence, que ses soupçons es„ toient veritables, & que son Mary „ avoit repris pour son Altesse Roya„ le les mesmes sentimens qu'elle a„ voit tâché de luy ôter. Cependant elle ne le croyoit pas engagé comme il l'estoit. Elle attendit une nuit qu'il fust remonté dans sa Chambre; alors, aprés avoir fait retirer tout le monde, elle se jetta à ses

genoux, le visage couvert de pleurs, & luy dit tout ce que la fidelité d'une Sujette pour son Roy, & la tendresse d'une Femme pour son Mary, luy pûrent inspirer de fort & de touchant, afin de l'éloigner du party de son A. R.

Quoyque Monsieur de Montmorency fust attendry de l'état où il la voyoit, cependant il ne changea pas de pensée; & quelques jours aprés il luy avoüa son engagement. La Duchesse apprit cette nouvelle avec une douleur extrême. Dés ce moment toute sa Maison changea de face. Elle fuyoit la veuë de tout le monde, & on ne la trouvoit qu'en des endroits cachez, les yeux noyez de larmes. Mais quel fut l'accablement d'affliction où se trouva cette Princesse, quand le Duc alla prendre congé d'elle! Aprés luy avoir dit quelques mots à demy articulez, *Dans quel état me laissez-vous*, ajoûta-t-elle? *Vos ennemis me vont accabler sous vos ruines.* Le Duc sentant alors redoubler la tendresse qu'il avoit pour

Le Duc de Montmorency prit congé de la Duchesse le 24. Aoust 1632.

pour elle, sortit de la Chambre, en s'écriant, *ô Dieu! que tout le malheur de mon entrepriſe, s'il en doit arriver, tombe ſur moy, & que ma Femme ne ſoit pas enveloppée dans ma mauvaiſe fortune!*

Quand il fut ſorty, elle ſe ietta à genoux devant un Crucifix, pour demander à Dieu de changer le cœur de ſon Mary; & à meſme temps, s'abandonnant à ſa volonté, & renouvellant la ſoûmiſſion qu'elle avoit toûjours euë à ſa parole, elle s'offrit à luy, comme une victime preſte à recevoir tous les coups dont il la voudroit frapper.

CHAPITRE VIII.

Madame de Montmorency apprend les blesſeures & la priſon de ſon Mary, & elle ſort deux fois de Beziers.

PEu de iours aprés que Monſieur de Montmorency fut party, le bruit courut que les Troupes du Roy l'avoient fait priſonnier. Madame de Montmorency en apprit la nouvelle avec une extrême douleur, & envoya auſſi-tôt ſon Eſcuyer & ſon Medecin pour luy donner du ſoulagement. Le Duc s'eſtant d'abord informé de l'état où elle eſtoit, *Cachez luy*, ajouſta-t-il, *le nombre & le danger des coups que j'ay receus : Mais dites-luy que la bleſſeure que j'ay faite à ſon cœur, m'eſt mille fois plus ſenſible que toutes celles que je ſens.* Com-

Il avoit receu dix huit bleſſeures.

me elle sceut au retour de son Escuyer, qu'on le devoit conduire au Château de Leytoure, elle envoya tous les iours de ses gens aux environs, pour apprendre de ses nouvelles ; & elle estoit dans la derniere affliction de ne le pouvoir servir elle-mesme pour le consoler.

En ce temps, une Femme qui passoit pour Magicienne, demanda à luy parler. Elle luy dit qu'elle vouloit appaiser ses larmes, en luy donnant les moyens de tirer son Mary de prison. Madame de Montmorency, qui ne trouvoit aucune apparence de verité dans le discours de cette Femme, fut sur le point de la renvoyer ; mais comme elle la vit échauffée à parler, elle écoûta tout ce qu'elle avoit à luy dire. Elle luy proposa diverses manieres de sortileges, avec quoy elle pretendoit venir à bout de son dessein. La Princesse, sans mesme faire reflexion que ces moyens estoient chimeriques, & ne regardant que la gloire de Dieu, fit chasser cette malheureuse, & lui

dit, *Que si le Ciel vouloit sauver son Mary, il estoit assez puissant pour le faire sans le secours du Demon.* Ensuite elle s'enferma dans un Cabinet, sans voir que peu de personnes. Elle estoit accablée de maux & de déplaisirs, & toute la consolation qu'on luy donnoit, ne faisoit qu'aigrir sa douleur. Alors elle resolut de s'aller jetter aux pieds du Roy, pour appaiser sa colere & demander la vie de son Mary. Mais comme ses ennemis la faisoient complice de sa revolte, le Roy ne la voulut pas voir. Ce qui fut une des plus sensibles afflictions qu'elle receut dans le cours de ses déplaisirs.

Ce fut en ce temps-là que Monsieur de Montmorency luy envoya dire de ne plus songer à luy, & de remettre entre les mains de Dieu sa bonne & sa mauvaise fortune. Et comme il estoit asseuré de luy donner quelque sorte de soulagement en luy apprenant la situation de son cœur, il luy écrivit qu'il ne pensoit plus au monde, & que jusqu'alors

ayant tout fait pour la vanité, il commençoit à lever les yeux au Ciel pour connoiſtre le veritable bonheur; Qu'il attendoit ſans inquietude ce qu'il deviendroit; que Dieu luy donnoit des conſolations interieures qui le rendoient heureux au milieu de ſes maux : Qu'il regardoit ſa priſon comme un effet de ſa miſericorde; qu'il ne conſideroit plus la vie, que par rapport à l'éternité, & qu'il ſe préparoit à mourir quand il plairoit à ſa Providence.

Madame de Montmorency liſoit avec des torrens de pleurs, la peinture que le Duc luy faiſoit de l'état de ſon ame; & ſon cœur tourmenté par un fatal preſſentiment, ſentoit déja le malheur qui luy devoit arriver. Elle crût qu'ayant appris qu'il devoit bien-tôt mourir, il la vouloit diſpoſer à recevoir cette nouvelle avec moins de douleur. Dans cet état elle imaginoit cent choſes impoſſibles, qui luy ſembloient aiſées pour le ſauver. Meſme elle fut ſur le point de s'aller embarquer ſur la

mer, feignant de retourner en Italie, pour faire courir le bruit qu'elle avoit pery : Et elle crût que la pensée qu'on auroit de sa mort, obtiendroit la vie de son Mary, par le dessein que l'on formeroit de faire en luy une grande Alliance. Mais aprés, Dieu la ramena à elle-même. Il lui fit connoistre l'injustice de son action ; & tournant son cœur vers lui, il la disposa à ne souhaiter aucun soulagement que celui qui viendroit de sa misericorde.

On lui dit alors que les Troupes du Roy n'estoient qu'à une lieuë de Beziers, où elle avoit joint Monsieur le Duc d'Orleans, non par aucune liaison qu'elle eust avec lui, mais seulement pour l'obliger à demander la vie de son Mary. Comme elle n'estoit point en seureté, elle sortit de la Ville à minuit, accablée d'affliction, & avec une si grande fiévre, qu'elle ne pouvoit se tenir debout ; & son Alteſſe Royale aida elle-même à la porter dans une Littiere. La précipitation de ses gens;

le desordre de son équipage, le trouble d'une Ville assiegée, & les cris d'un peuple désolé, mêlez de frayeur & de compassion, rendoient sa sortie lugubre. Les uns persuadez de son innocence, laissoient échaper quelques mots pour la deffendre : Les autres ébranlez par les faux bruits qui couroient, ne prenoient aucune part à ses malheurs ; & il y en avoit qui par crainte n'osant la plaindre devant tout le monde, repandoient des larmes secretes sur sa mauvaise fortune.

Le jour suivant, estant arrivée à Lonzac, elle y trouva une nuit encore plus effroyable que la precedente. La resolution qu'on prend de faire passer son A. R. dans le Roussillon, acheve de ruiner entierement le peu d'esperance qui lui reste de la vie de son Mary. Elle n'avoit aucune force pour s'opposer à ce dessein ; & elle fut presque au desespoir, jusqu'au lendemain que Monsieur le Duc d'Orleans receut ordre de retourner à Beziers, où el-

le le ſuivit peu de jours aprés. Elle ſceut que ſes ennemis faiſoient paſſer ſa ſortie pour une ſuite de rebellion, & qu'ils diſoient qu'elle ne fuïoit que pour exciter de nouveaux troubles dans les lieux où elle s'eſtoit retirée. On publia dans le meſme temps, qu'elle faiſoit des intrigues ſecretes pour entretenir les peuples dans la revolte, & que c'eſtoit pour ce deſſein qu'elle redoubloit ſa douceur, afin de gagner toutes les perſonnes qui la voyoient; & allant chercher meſme juſques dans ſes vertus, de nouvelles raiſons pour la perdre, on tâchoit de perſuader que ſes liberalitez & les aumônes qu'elle avoit faites, n'eſtoient que des traits de politique pour donner de bonnes impreſſions d'elle, afin de gliſſer plus facilement au beſoin, dans l'eſprit des peuples, ce qui pourroit continuër la rebellion.

A peine fut elle à Beziers, qu'elle receut commandement de ſe retirer à ſa maiſon de la Grange. Ce qu'elle fit, aprés avoir prié ſon Alteſſe

Roïale de ſe ſouvenir de la parole qu'il lui avoit donnée, de ne rien oublier pour ſauver la vie à ſon Mary. Ce fut alors que le peuple perdit entierement pour elle le reſte des bons ſentimens qu'ils avoient conſervez. Chacun la regarda comme la cauſe de ſes malheurs. Quand elle ſortit de la Ville, les uns fermoient les portes & les feneſtres de leurs maiſons, de peur d'eſtre ſoupçonnez d'avoir la moindre liaiſon avec elle : Et les autres diſoient publiquement que ſon ambition & ſon imprudence avoient perdu ſon Mary, & attiré ſur eux tous les maux dont ils eſtoient menacez.

CHAPITRE IX.

Madame de Montmorency apprend la mort de son Mary.

QUelque sujet qu'eust la Duchesse de craindre pour son Mary, elle ne se pouvoit persuader qu'on le dûst faire mourir. Son grand merite, tant de belles actions qu'il avoit faites, & les longs services que ses prédecesseurs & lui avoient rendus à la France, estoient des raisons qui lui donnoient quelque esperance. Elle croïoit que le temps adouciroit l'esprit de sa Majesté, & que les amis du Duc, qui alors n'osoient se declarer, trouveroient l'occasion favorable, & agiroient pour sa vie & sa liberté. C'estoient les pensées de cette Princesse affligée, qui se persuadoit trop facilement ce qu'elle souhaitoit. Cependant la suite ne ré-

pondit pas à ſes eſperances, comme nous allons voir dans le recit du funeſte accident qui acheva de l'accabler de douleur.

Le Roy ayant ſéjourné quelques jours à Beziers, ſe rendit à Toulouſe le vingt-deuxiéme d'Octobre. Il commanda au Duc de Ventadour de ſe retirer, & deffendit à Madame la Princeſſe d'entrer dans la Ville. On y logea la plus grande partie de l'Armée, chez tous les Habitans, ſans aucune diſtinction : Et enſuite le Marquis de Brezé eut ordre d'aller prendre à Leytoure le Duc de Montmorency, pour le conduire au Parlement; à qui le Roy donna la Commiſſion de luy faire ſon procez. Cette triſte nouvelle, qui ſe répandit auſſi-tôt dans la Province, excita les larmes & les plaintes de tout le peuple, qui offroient de donner leurs enfans & leur vie pour ſauver celle de leur Gouverneur.

Il arriva à Toulouſe le vingt-ſeptiéme d'Octobre, ſur le midy, accompagné de huit Cornettes de Ca-

valerie ; & avant que d'entrer dans la Ville, les Mouſquetaires du Roy l'allerent prendre au bout du Pont, & marcherent toûjours au tour du Carroſſe. Les Regimens des Gardes eſtoient en armes en divers endroits, & toutes les ruës & les places par où il paſſa, eſtoient bordées de Soldats, juſqu'à l'Hôtel de Ville, où il fut laiſſé ſous la charge de Launay Lieutenant des Gardes du Corps ; & une heure aprés, deux Commiſſaires du Parlement arriverent pour l'interroger. Le lendemain on luy confronta Beauregard, Saint-Preüil & Guitaut, qui parurent devant luy le viſage noyé de pleurs, ſe voyans obligez de cauſer la mort par leurs dépoſitions, à un homme pour qui ils avoient une tendreſſe & une veneration extrême. En effet, Guitaut eſtant interrogé, s'il l'avoit reconnu dans le combat, répondit avec des ſanglots qui couperent ſouvent le fil de ſon diſcours, *Que le feu & la fumée dont il eſtoit couvert, l'empêcherent d'abord de le reconnoiſtre ; mais que luy*

ayant vû rompre six de leurs rangs, & tuër des Soldats au septiéme, il avoit jugé que ce ne pouvoit estre que Monsieur de Montmorency. Ce qu'il sceut certainement, lors que son Cheval estant mort sous luy, il demeura au milieu de ses gens.

Aprés de pareilles dépositions qui furent les témoignages funestes que l'on rendit de sa valeur, quelques amis fideles, voyans qu'il n'y avoit presque plus d'esperance pour sa vie, representerent au Cardinal de Richelieu, ce que le Duc avoit fait pour luy, à Lyon, les offres, si le Roy fust mort, de recevoir son Eminence dans son Gouvernement, pour le deffendre contre ses ennemis; les obligations que luy auroient ses parens, qui estoient des plus illustres Maisons de l'Europe; l'estime qu'il s'attireroit parmy les étrangers, & les benedictions que lui donneroient tous les peuples du Royaume. Enfin on se servit de toutes les raisons possibles pour l'obliger de porter l'esprit du Roy à la clemence: Mais il de-

meura toûjours inexorable, & laiſſa continüer le procez à cet illuſtre malheureux, qui mourut au milieu des cris & des ſanglots de tout le monde.

Il eſtoit Confeſſeur du Roy.

Comme il ne penſoit plus qu'à l'éternité, il pria le Cardinal de la Valette, de luy envoyer le Pere Arnoulx. Quand il le vit entrer dans ſa Chambre, ſur les ſept heures du ſoir, il lui témoigna tous les ſentimens que peut avoir en pareil état un veritable Chrêtien. Aprés s'eſtre confeſſé & avoir communié avec une entiere confiance en la miſericorde divine, il attendit la mort patiamment ; & s'entretint toûjours avec ce Pere, de la vanité des grandeurs humaines, & de la ſolidité de la vertu. Et comme Launay luy alla dire que ſon Iugement eſtoit differé au lendemain, il répondit, *Que quoyque ce delay ne luy ſemblaſt plus neceſſaire, il tâcheroit de menager ce temps là pour ſe préparer à bien mourir.* Ce fut alors qu'il diſpoſa de quelques-uns de ſes biens. Il prſa le Pere Arnoulx de

preſenter au Cardinal de Richelieu, un de ſes Tableaux qu'il luy nomma, & de l'aſſeurer de ſon amitié. Il eſcrivit dans le meſme temps à la Ducheſſe une Lettre, que nous rapporterons dans la ſuite. L'amour qu'il lui conſervoit, & l'affliction extrême dont il ſçavoit qu'elle eſtoit accablée, lui tiroit à tout moment des ſoûpirs qui le faiſoient mourir de douleur.

C'eſtoit un S. Sebaſtien.

Sur les neuf heures du ſoir, Lavaupot, Gentilhomme envoyé de la part de ſon Alteſſe Royale, s'alla jetter aux pieds du Roy, pour obtenir la grace de Monſieur de Montmorency, & dit à ſa Majeſté tout ce qui pouvoit exciter ſa clemence; mais ſes paroles n'eurent point d'effet. Cette nuit fut horrible dans Toulouſe. L'Armée qui eſtoit aux environs, entra dans la Ville; preſque toutes les maiſons furent remplies de Soldats, & tout le peuple avoit l'eſprit troublé de l'horreur du ſpectacle qui ſe préparoit pour le lendemain. Le Duc de Montmoren-

cy, qui estoit le pitoyable sujet de tant de gemissemens, demeuroit tranquile, sans donner à ceux qui le voyoient, aucune marque d'agitation.

Le Comte de Charlu, Capitaine des Gardes du Corps, l'estant allé prendre dans son Carrosse, avec sa Compagnie & les Mousquetaires du Roy, le conduisit au Palais, au travers d'une infinité de Soldats, dont toutes les rües estoient bordées; & le Duc entra dans la Chambre où tout le Parlement estoit assemblé, avec la mesme asseurance & la mesme grace qui l'accompagnoient autrefois, quand il y avoit paru comme Gouverneur de la Province. Il n'avoüa pas seulement tout ce qu'il falloit pour estre condamné, mais il s'accusa & se calomnia presque lui-mesme, afin de souffrir la peine de tous ceux que sa consideration avoit rendu criminels. Quand on l'eut remené à l'Hôtel de Ville, il demanda un habit blanc, qu'il avoit fait préparer à Leytoure, pour le jour qu'il devroit mourir, & il donna le sien à l'Exemt qui le gardoit.

Lors

Lors qu'on le vit dépouïller, tout le monde fondit en larmes. Le Pere Arnoulx & les autres Jesuïtes qui estoient allez pour l'assister, n'eurent pas la force de lui dire un mot. On ne voyoit auprés de lui que des gens accablez d'affliction ; les Soldats mesmes qui le gardoient, estoient dans sa Chambre, teste nüe, sans armes, & les yeux abîmez dans les pleurs : Et en ce temps-là Launay estant retourné vers le Roy, vit une autre sorte de desolation, qui pour estre plus retenüe, n'estoit pas moins extrême. Tous les gens de la Cour avoient le visage consterné : ils se regardoient sans se pouvoir rien dire ; & le Marêchal de Châtillon se servit de ce triste silence pour faire connoistre à sa Majesté le plaisir qu'il feroit à tout le Royaume, s'il se portoit à la compassion.

Enfin toutes les voyes de la misericorde estant fermées pour Monsieur de Montmorency, il commença à faire ses derniers remercîmens à tous ceux qui l'avoient gardé, ou servy

dans sa prison ; & coupant sa mous-tache de cheveux, il la mit dans les mains du Pere Arnoulx, & le pria de la brûler. On n'entendit plus auprés de lui, qu'une confusion de sanglots & de soûpirs, qui, sans ébranler sa constance, l'accompagnerent jusqu'à la fin de sa vie. Il descendit à la Chappelle de l'Hôtel de Ville, parmy ces funestes témoignages de douleur & d'admiration que les Soldats rendoient à son infortune & à sa vertu : Et aprés avoir oüy lire l'Arrest de sa mort, il remercia les Commissaires, & leur dit qu'il le recevoit comme un Arrest de la misericorde de Dieu. Alors il se tourna vers le Pere Arnoulx, pour lui découvrir la grace interieure qu'il sentoit, que le Ciel lui faisoit, de mourir avec une confiance Chrêtienne. Ensuite on lui lia ses bras, qui avoient gagné tant de batailles ; & marchant en cét êtat jusqu'à la premiere Basse-court de l'Hôtel de Ville, il monta sur l'échaffaut avec la mesme constance qu'il avoit toûjours conservée.

C'eſt ainſi que meurt ce grand Homme, né dans le ſein de la fortune, & adoré de tous les peuples, ſans que ſes grandes actions & que l'éclat de ſa gloire puiſſe empêcher ſes malheurs. Quelques perſonnes qui eſtoient preſentes à ce funeſte ſpectacle, l'avoient vû ſur la mer, contre les Huguenots, & au combat de Veillanne, couvert de feu & de ſang, pour ſoûtenir les intereſts de l'Etat & de l'Egliſe. Le Pape admire ſa vertu, & le comble de benedictions, dans le Bref où il fait l'éloge de ſon courage : Et le Roy deffendu par ſa valeur, lui témoigne toute la reconnoiſſance qu'un Prince peut avoir pour un Sujet. Cependant il meurt, & cette meſme fortune, aprés l'avoir conduit au travers d'une infinité d'occaſions éclatantes, le mene ſur un échaffaut, où elle lui ôte la vie. Trompeuſes grandeurs du monde, vous expliquez bien la verité des paroles de Dieu, „Qu'il ne faut point ſe confier à „vos promeſſes, où l'on ne trouve

„ ny asseurance ny salut.

Dés qu'il fut mort, on se pressa pour recueïllir de son sang ; quelques-uns des plus avancez en bûrent, les autres le recevoient dans leur mouchoir, les Soldats y trempoient leurs épées, comme s'il eust esté capable de leur communiquer son courage. La terre mesme & les pierres qui en estoient teintes, devenoient precieuses, & on les ramassoit avec soin. Pendant que l'on s'occupoit à donner à la vertu de ce grand Homme, des marques extraordinaires d'amour & de veneration, la Dame de Grammont, à qui le Duc de Montmorency avoit recommandé son Corps, l'alla prendre dans un Carrosse, accompagnée de deux Prestres ; & le fit conduire à Saint Sernin, où le Cardinal de la Valette, qui en estoit Abbé, ordonna qu'il fust ensevely.

La Lettre que nous avons promis de rapporter, & que Monsieur de Montmorency écrivit à la Duchesse, contenoit le dernier Adieu, qu'on

va lire dans ces triſtes paroles.

MOn cher coeur, je vous dis le dernier Adieu, avec une affection pareille à celle qui a toûjours eſté entre nous. Ie vous conjure par le repos de mon ame, que j'eſpere eſtre bien-tôt au Ciel ; de moderer vos reſſentimens, & de recevoir de la main de noſtre doux Sauveur cette affliction. Ie reçois tant de graces de ſa bonté, que vous devez avoir tout ſujet de conſolation. Adieu, encore une fois, mon cher coeur.

On chargea deux Capucins de rendre cette Lettre à Madame de Montmorency, & de ne pas l'abandonner à ſes déplaiſirs. Quand ces Religieux virent l'état déplorable où elle eſtoit, ils n'oſerent lui donner une ſi funeſte nouvelle. Cependant

la mort du Duc estoit publique ; les Domestiques de la Duchesse estoient dans la consternation, & il y avoit dans toute la maison un morne silence qui saisissoit le cœur de tout le monde. Ces marques de tristesse découvrirent aisément à Madame de Montmorency, ce qui estoit arrivé. Alors sentant redoubler en elle tout ce que le desespoir a de cruel, elle se trouva dans cet abîme de maux, qui rend insensible, & où un malheureux ne daigne pas invoquer le Ciel, dont il semble qu'il ne craint plus les menaces, comme si Dieu ne pouvoit augmenter sa douleur. Quand ses premiers mouvemens furent passez, levant les mains au Ciel pour implorer sa misericorde, elle lui demanda la force de soûtenir ce coup avec la resignation d'une Chrêtienne. Ensuite elle s'enferma dans sa Chambre, sans voir personne. Elle y passoit les nuits en prieres, & se consoloit avec Dieu, au pied d'un Crucifix. On lui entendoit quelques fois dire, dans le transport de sa

douleur, *Ie n'aimois que lui, mon Dieu, & vous me l'avez ôté, pour n'aimer que vous.* Et un torrent de larmes accompagnoit ſes paroles.

Le monde ne la touchoit plus, & tous les avantages qu'elle avoit de la nature & de la fortune, ne ſervoient que pour la repreſenter à ſes yeux comme une malheureuſe, exemple funeſte de l'inconſtance des choſes humaines. Comme elle eſtoit en cet êtat, on lui écrivit de la Cour, qu'on avoit deſſein de l'arrêter, parcequ'elle n'avoit pas aſſez juſtifié ſa conduite ſur le ſoupçon qu'on avoit qu'elle euſt porté ſon Mary à ſervir ſon Alteſſe Royale : Et on luy mandoit qu'elle le pourroit faire devant le Roy, qui alloit à Beziers. Cette nouvelle ne la toucha point. Comme elle avoit ſa conſcience pour témoin de ſa fidelité, elle ne ſe mit pas en peine de l'évenement.

En effet, quelque effort qu'on fiſt auprés d'elle, on ne pût l'obliger à faire connoiſtre ſon innocence, afin

d'ôter de l'eſprit des peuples, les idées de revolte, que ſes ennemis leur avoient données. Elle ſçavoit neantmoins qu'elle dépendoit d'un Roy juſte, qui menageroit plus ſa vie, qu'elle ne le pourroit faire elle-meſme. Son ſeul deſir eſtoit d'employer pour l'éternité le reſte des jours que la Miſericorde mettoit en ſes mains : Et le Ciel lui donnant toûjours de nouvelles forces, elle redoubloit ſa vertu dans les maux, pour fatiguer la mauvaiſe fortune, & eſtre aux yeux de Dieu, un exemple de conſtance & de fidelité.

CHAPITRE X.

L'indifference de Madame de Montmorency pour la conservation de ses biens. Elle apprend le détail de la mort du Duc son mary.

APrés que Madame de Montmorency eut fait une si grande perte, elle ne crût pas qu'il y eust rien au monde digne de ses soins. Elle devint insensible pour les choses mesmes qui regardoient son honneur & sa vie. Quelques nouveaux efforts que fissent ses amis auprés d'elle, pour l'obliger de justifier sa conduite, & de faire voir qu'elle n'avoit point contribué à jetter le Duc dans le party de son A. R. ils n'en pûrent venir à bout, se contentant de leur répondre, *Qu'elle n'avoit plus rien à craindre ny à esperer des hõmes.*

Les gens qui conduiſoient ſes affaires, croyans que depuis la mort de ſon Mary, elle auroit moderé ſa douleur, lui propoſerent quelques moyens juſtes de conſerver ſes meubles precieux, avant la confiſcation des biens de Monſieur de Montmorency ; & la prierent de conſiderer ſes beſoins & ceux de ſa famille, & de prévenir par des voyes legitimes, la perte qui lui pourroit arriver : Mais leurs paroles furent inutiles, & elle leur répondit, *Qu'elle ne vouloit avoir pour tout bien que la patience & la douleur ; & qu'elle ne craignoit pas qu'on lui enlevaſt jamais ny l'une ny l'autre.* Ainſi s'eſtant entierement abandonnée à la Providence, elle ne ſentoit aucune inquietude ; & elle a avoüé depuis, que ſon cœur n'avoit jamais eſté plus tranquile. *Ie penſois en ce temps-là*, diſoit-elle à une de ſes amies, *qu'ayant perdu Monſieur de Montmorency, je n'avois plus rien à menager dans le monde ; & cette perte qui faiſoit l'excez de ma douleur, me mettoit dans un état d'inſenſibilité qui me ren-*

doit indifferente pour tous les maux. Ie redisois souvent aussi, pour appaiser mes larmes, ces paroles de l'Ecriture, Que les pauvres sont le partage de Dieu. *Et me regardant comme une femme délaissée, je sentois une joye interieure de ne pouvoir estre consolée que de lui.*

Son seul desir estoit d'apprendre les particularitez de la mort de son Mary ; & comme elle sceut que le Pere Arnoulx l'avoit assisté les trois derniers jours de sa vie, elle envoya un Homme à Toulouse, pour le prier de lui écrire les sentimens qu'il avoit eus en mourant. Ce Pere lui fit le détail de tout ce qu'elle vouloit sçavoir, dans une Lettre, dont voicy quelques mots.

Consolez-vous, *Madame*, lui dit-il, *j'ay trouvé dans son cœur toutes les dispositions d'un Chrêtien qui a oublié les choses de la terre, & qui n'est sensible qu'aux plaisirs de l'éternité. Il a passé le peu de temps qui lui restoit, dans l'exercice des vertus. Il a connu le monde tel qu'il est, & s'en est détaché sans peine.*

On voyoit en lui les miracles de la grace, dans l'application & l'ardeur qu'il avoit pour la Croix de Iesus-Christ, & dans les paroles pleines d'amour, qu'il repetoit souvent pour me découvrir l'état de son ame. Vous aviez part à ses soûpirs, Madame ; & si dans le détachement où je vous le represente, il estoit encore sensible à quelque déplaisir, c'estoit à celuy que vous donnoit sa mauvaise fortune.

Madame de Montmorency leut ces paroles avec des torrens de larmes ; & ce fut alors qu'elle resolut en elle-mesme de ne rien oublier pour honorer la memoire de ce grand Homme.

CHAPITRE XI.

On conduit Madame de Montmorency prisonniere au Château de Moulins. Sa douceur dans son voyage. Elle envoye visiter à Lyon Madame de Chantal. Ses occupations dans sa prison ; & le commencement de sa liberté.

IL y avoit environ sept mois qu'elle estoit au lit, accablée de douleurs & de maladie, quand elle receut un ordre du Roy, qui lui commandoit de sortir de la Province ; & sa Majesté lui donnoit le choix de Montargis, de la Fére ou de Moulins, pour y demeurer. Elle choisit Moulins, parcequ'il estoit plus éloigné de la Cour ; & comme l'Exemt la pressoit, elle fit tout préparer pour obéïr.

Les Gens de cette Princeſſe eſtoient dans la derniere affliction, & ne la pouvoient regarder que les yeux pleins de larmes. Ils trouvoient dans l'Exemt une dureté extrême; & quelque raiſon qu'ils puſſent dire pour lui repreſenter l'état pitoyable où ſes longues maladies l'avoient reduite, ils ne le pûrent obliger d'attendre qu'elle euſt repris un peu de force pour ſe mettre en chemin. Comme elle ſceut qu'ils commençoient à s'aigrir de cette rigueur, elle les fit approcher de ſon lit, pour leur dire que l'Exemt devoit répondre de ſa conduite à ceux qui l'avoient envoyé; & qu'elle ſeroit fâchée que ſon retardement lui attiraſt quelque punition. Ainſi aprés les avoir exhortez à la patience, & avoir emprunté une petite ſomme d'argent pour ſe conduire, elle les pria de préparer au pluſtôt ce qu'il falloit pour aller à Moulins.

Le jour du départ eſtant venu, on la mit dans un Carroſſe, dont le mouvement luy faiſoit ſouvent perdre la

reſpiration. Elle ſortit ainſi de ſa maiſon de la Grange, au mois de Novembre, accablée de maladies & de déplaiſirs. Le triſte appareil de ſon train, autrefois ſi pompeux, la lenteur de ſa marche, le ſilence profond & la conſternation de ceux qui l'accompagnoient, portoient dans tous les lieux de ſon paſſage, la douleur & la compaſſion. Pluſieurs perſonnes de qualité, qui connoiſſoient ſon innocence, ne pouvoient cacher leurs ſoûpirs. Ils alloient au devant d'elle pour la conſoler ; & la voyant dans un êtat ſi lugubre, ils la recevoient avec des torrens de larmes.

Sa patience fut extrême dans ſon voyage. Ceux qui alloient à côté d'elle pour la ſoulager, ne l'entendirent jamais ſe plaindre : Et ſa vie n'eſtant plus qu'un changement de maux, elle les recevoit comme les ſuites de ſa mauvaiſe fortune.

Le quatriéme jour de ſa marche, ſes Gens rencontrerent dans un Hameau, un Homme qui avoit eſté fort animé à Toulouſe, contre Mon-

ſieur de Montmorency. Ils dirent à la Princeſſe, qu'on le cherchoit pour des crimes ; & la prierent de ſouffrir qu'ils l'arrêtaſſent. Mais elle répondit que la mort de ce malheureux ne diminuëroit pas ſon affliction ; qu'elle ne vouloit pas contribuër à ſa perte. Et aprés avoir remis toute ſa vengeance à Dieu, elle leur ordonna de paſſer ſans lui rien dire, & meſme ſans faire ſemblant de le connoiſtre, remerciant le Ciel en elle-meſme, d'avoir trouvé une occaſion qui renouvellaſt ſes douleurs.

Eſtant arrivée à Lyon, elle commença à faire l'experience de la pauvreté ; & comme elle ſe vit abandonnée de tout le monde, elle fut contrainte de vendre de ſes Chevaux de carroſſe, pour avoir dequoy continuër ſon voyage. Elle eſperoit, avant que de partir, recevoir quelque conſolation dans un entretien avec Madame de Chantal : Mais on éloigna cette Religieuſe, pour ôter à la Ducheſſe la douceur qu'elle auroit trou-

trouvé dans ſes paroles. Elle apprit cet éloignement avec beaucoup de déplaiſir, ſans neantmoins témoigner la moindre aigreur ; & elle dit avec un eſprit ttranquile „ Qu'elle eſtoit „ indigne de conferer avec une Sain- „ te, & qu'elle ne meritoit pas de „ recevoir aucun ſoulagement à ſes „ peines. Elle l'envoya viſiter par ſa Dame d'Honneur, qui lui marqua le déplaiſir qu'elle avoit de ne la pouvoir entretenir elle-meſme. Madame de Chantal lui fit dire la part qu'elle prenoit à ſes malheurs ; & conceut dés ce moment pour elle, une tendreſſe qui continüa toute ſa vie.

Quand elle fut à Moulins, l'Exemt la conduiſit au Château, qui eſtoit ſa priſon, veillant nuit & jour à ſa garde, ſans ſouffrir que perſonne lui parlaſt, qu'en ſa preſence. Ce lieu eſtoit dégarny de toutes ſortes de meubles, & on fut obligé d'en emprunter quelques-uns des Dames de la Viſitation, à qui Madame de Chantal avoit écrit de donner à la

Princeſſe tout ce qui lui ſeroit neceſſaire. Elle apprit alors les perſecutions qu'on lui faiſoit à la Cour, où chacun trouvoit des crimes dans ſa conduite paſſée, & où ceux meſmes qui eſtoient aſſeurez de ſon innocence, ſe laiſſoient emporter aux ſentimens de ſes ennemis. Le Pere Arnoulx, qui ſçavoit ſon extrême affliction, la conſoloit quelques fois par des Lettres, d'où l'on a tiré ces paroles,

Soyez perſuadée, Madame, que vous eſtes dans l'état où le Ciel veut que vous ſoyez. La calomnie que vous ſouffrez, vous eſt commune avec tous les Juſtes, & vos ennemis ne peuvent ſe reſoudre à vous pardonner vôtre vertu. Cette penſée diminuëra vos douleurs, & conſiderant que tout le monde eſt tourmenté par des perſecutions differentes, vous n'eſpererez pas que Dieu vous tire du nombre des autres par une faveur ſinguliere, afin de vous donner un bonheur exemt de la malignité humaine. Et quelques lignes plus bas, l'animant à la patiance, il ajoûte,

Quel spectacle que celuy d'une Chrétienne qui demeure ferme pendant les attaques de ses ennemis, qui les voit pleins de colere, & les regarde avec un cœur intrépide, sans troubler la serenité de son ame, qui entend leur calomnie avec douceur, qui rêpond avec moderation, & qui soûtient son abaissement avec un courage digne de l'Evangile ! Vn tel objet n'est pas une simple idée que je presente à vôtre esprit, vous l'avez vû dans Iob, benissant la main de Dieu qui le frapoit, & vous pouvez le trouver en vous mesme, avec le secours de la Grace : car enfin, Madame, que nous gemissions tant que nous voudrons, nos cris & nos plaintes ne finissent pas nos douleurs, & en quelque desolation où nous jettent les maux, ils vont toûjours leur cours ordinaire, sans qu'ils soient arrêtez ny diminuez par nos larmes.

Et dans une réponse qu'il fait à une Lettre où elle se plaignoit d'estre injustement persecutée, & que ceux mesmes qui vouloient paroistre ses amis, contribuoient secretement

à ſes peines, il lui écrit ces paroles,

Vous ne pouvez ſouffrir d'eſtre injuſtement perſecutée. Voudriez vous, Madame, avoir merité vos malheurs par des crimes ; & ne voyez-vous pas que vous vous plaignez de voſtre innocence ? Les mauvaiſes intrigues de vos amis vous toucheroient peu, ſi vous conſidericz que quelque amitié qu'ils vous ayent promiſe, ils ſont hommes & capables d'infidelité ; & eſtant nez inconſtans ſur tout, le moyen qu'ils vous puiſſent toûjours eſtimer, & que dans ce cercle de differentes choſes, où l'on voit que leur eſprit tourne continuëllement, il y puiſſe avoir un point fixe pour l'arreſter en ce qui vous regarde.

Madame de Montmorency recevoit de ſi grands ſoulagemens de ces Lettres, qu'elle les reliſoit toûjours pour ſoûtenir ſes douleurs. Elle lui écrivoit quelquefois, afin de lui découvrir le fond de ſon ame, & de lui donner la conſolation de voir que ſes diſcours ne lui eſtoient pas

inutiles. Ce qui obligea ce Pere de les continuër, comme il fit dans cette Lettre qu'elle receut en une occasion où elle avoit le plus besoin de secours. Aprés lui avoir dit l'entretien qu'il avoit eu, sur son sujet, avec une personne qui l'estimoit beaucoup, il ajoûte,

C'est ainsi, Madame, que quelques uns parlent de vous : Ie vous écris l'admiration qu'ils ont pour vôtre vertu, afin que vous vous souveniez du langage du monde, & que si vous vous entendez louër, vous ne soyez pas surprise de la flaterie, & que la complaisance que vous auriez pour vous-mesme, ne vous fasse pas perdre le merite de vos larmes. Cachez-les aux yeux des creatures, & ne cherchez que Dieu pour témoin de vôtre fidelité. Les maux doivent estre vôtre occupation, & puisque vous avez pour modele JESUS CHRIST, *qui est l'Homme de douleurs, vous ne devez songer qu'à vos peines. Ce sont les moyens qu'il prend pour vous éloigner du monde. Peut-estre que vos grandeurs passées vous ont empesché de*

connoistre ce que vous estiez ; & vostre état present vous dépouillant de leur éclat & vous laissant à vous-mesme, sans aucun appuy de la fortune, vous oblige de lever les yeux au Ciel pour implorer sa misericorde. Souvenez-vous que les justes perdent souvent leur saintеté, quand ils cessent de vivre dans les afflictions. David a esté plus fidele à Dieu, dans la condition de Sujet, que dans celle de Roy. Aprés avoir épargné la vie de Saul, avant qu'il fust sur le Trône, il fit mourir Vrie, quand il y fut élevé. Et Salomon, qui, nonobstant sa profonde sagesse, est tombé dans l'idolatrie, n'avoit jamais senty de malheurs ; & peut-estre que parmy les tribulations ce Prince auroit toûjours conservé sa vertu. Pensez avec S. Bernard aux souffrances de JESUS-CHRIST, *pour animer vostre courage. Si on vous persecute, croyez que vos pechez le meritent, & cette pensée rendra vos tourmens plus legers. Benissez ceux qui vous maudissent, & calmez leur colere par vôtre moderation. Considerez que celuy qui persecute, & celuy qui souffre, sont tous deux mortels, & que vos peines ne seront pas*

longues. Enfin, Madame, il n'y a perſonne qui ne pleure & qui ne gemiſſe, & la vie eſt un cours de larmes qui ne finit qu'à la mort. Meditez ſouvent ce que je viens de vous écrire. Ie ſçay que tout le monde, & que vos ennemis meſmes, ſont touchez de vos afflictions & de voſtre courage. Demandez-le toûjours à Dieu, afin que les amis qui vous reſtent, ayent la conſolation de voir que la mauvaiſe fortune ne diminuë pas voſtre patience, & qu'au milieu de vos pleurs, vous ne témoignez rien pour vous plaindre de la rigueur du Ciel, & de l'injuſtice des Hommes.

Elle fut une année dans le meſme état, ſans ſçavoir ce qu'elle deviendroit : Mais le Roy ayant enfin connu ſa fidelité, declara que non ſeulement on n'entreprendroit rien ſur ſa vie, mais qu'elle avoit la liberté de ſortir du Château, & d'y recevoir des viſites. Cette nouvelle redoubla ſa douleur ; & au lieu de quitter ſa priſon, elle s'en fit une plus étroite. Elle s'enferma dans un

Alors le cabinet estoit sans fenestre.

petit cabinet obscur, où il n'entroit autre lumiere que celle de quelques bougies ; & elle y demeura six mois sans en sortir, que pour aller à une Chappelle entendre la Messe. Sa consolation estoit de recevoir les pauvres : Elle soulageoit de ses paroles & de ses biens la misere qui les accabloit ; & un jour estant avec une personne qui la vouloit éloigner de cette occupation, elle lui dit, *Qu'elle s'estoit crûë la plus affligée creature du monde, mais que cette pensée ne l'avoit jamais rendüe insensible aux miseres d'autruy. Et les moyens que j'ay eus de les en délivrer*, ajoûta-t-elle, *m'ont tenu lieu de consolation dans un temps où je n'en pouvois recevoir de personne.*

La vie qu'elle menoit dans ce cabinet, fut bien-tôt sceuë de tout le monde ; chacun en parloit diversement. Les amis secrets qu'elle avoit à la Cour, estoient touchez de sa douleur ; & les autres ne pouvoient s'empêcher d'admirer sa constance. Il s'en trouvoit quelques-uns qui, sans penetrer le motif qui la faisoit agir,

condamnoient ſes manieres. Meſme quelques devots de ce temps-là témoignoient du mépris pour ſes regrets qui duroient toûjours ; & ne penſoient pas que tant de larmes pûſſent compatir avec la vertu d'une ame Chrêtienne.

Cependant tous ces differens ſentimens ne changerent pas ſa conduite, parceque ſes déplaiſirs ne l'empêchoient pas de ſe ſoûmettre à la Providence. Les conſolations qu'elle avoit receuës des Lettres du Pere Arnoulx, l'obligerent de luy écrire pour le prier de l'aller voir, & d'eſtre ſon Directeur. Il luy répondit avec toute la charité poſſible ; & comme on avoit refuſé à cette Princeſſe le plaiſir de voir à Lyon la Mere de Chantal, on empêcha auſſi que ce Pere ne priſt le ſoin de ſon ame. Alors elle eut recours au Pere de Lingendes ; mais comme ſes occupations ne lui permettoient pas de la pouvoir diriger, elle retourna au Pere Arnoulx, à qui elle avoit une confiance particuliere, parcequ'il avoit

assisté, comme nous avons dit, Monsieur de Montmorency à la mort : Et aprés lui avoir parlé de l'abandonnement où elle estoit,

Ie vois bien, ajoûta-t-elle, *que Dieu ne veut point que mon malheur diminuë, puisqu'il ne permet pas que j'aye l'honneur de vous voir. C'estoit la seule consolation que je m'estois promise en ce monde ; mais puisque je suis un écueïl, & que mon approche peut faire faire naufrage, il faut que j'en retienne le desir mesme, comme un vent contraire. Ie voudrois voir tous les autres dans la bonace, & je ne demande pas à Dieu que ma tourmente s'appaise, cela ne pouvant plus estre, mais qu'il me commande de marcher sur les flots agitez, comme à son Apostre. Il est vray qu'une creature aussi malheureuse que moy, ne peut meriter ses graces ; mais il en paroistra plus Dieu de fortifier tant de foiblesses, & vous, mon Reverend Pere, bien charitable de les regarder avec compassion, & de donner vos assistances à la malheureuse,*

DES URSINS.

Le Pere Arnoulx lui répondit tout ce qui la pouvoit conſoler ; & aprés l'avoir exhortée à la patience, il lui conſeilla de ſe repreſenter toûjours Jeſus-Chriſt mourant, puiſque la Croix eſtoit le ſeul moyen d'adoucir l'amertume de ſes larmes.

CHAPITRE XII.

Madame de Montmorency tombe dans la ſechereſſe de coeur. Dieu la retient dans une tentation où elle alloit ſuccomber. Le Pere des Vrſins va à la Cour, pour travailler à ſon entiere liberté.

PEndant le cours de ſes maux, le Ciel la conſoloit interieurement par la douceur de la grace ; mais aprés elle ſe ſentit tout à coup privée de la preſence de Dieu, & elle tomba dans la ſechereſſe de cœur, où il ſemble que le Ciel, comme dit le Prophete, ſoit devenu d'airain pour une ame Chrêtienne. Cet êtat l'affligea, ſans lui faire perdre courage. Elle s'attacha continuëllement à la meditation des veritez éternelles, &

à la lecture de l'Evangile, & elle tiroit de ce Livre sacré ce qui pouvoit diminuër sa langueur & relever son abattement.

Cependant malgré ses efforts, Dieu permit que le Demon la tentast d'une maniere dangereuse. Il commença par lui representer la violence & la durée de ses maladies qui la rendoient incapable d'aucune occupation. Elle consideroit l'impossibilité d'executer ses projets, dans le Mauzolée qu'elle vouloit entreprendre, pour conserver la memoire de Monsieur de Montmorency. Elle prévoyoit dans l'avenir une longue suite de malheurs; & pensant que le monde ne cesseroit jamais de la persecuter, & que Dieu mesme sembloit l'avoir abandonnée, elle resolut de mourir. Comme elle estoit dans ce dessein depuis quelque temps, elle vit un jour sortir d'un coin de ce cabinet où elle estoit toûjours enfermée, un Serpent qui se glissa jusques sur le bord de sa robbe. Au lieu d'avoir peur, elle crût que le hasard lui pre-

ſentoit l'occaſion de contenter ſes deſirs. Elle reſolut de ſe faire piquer les bras ; mais comme elle ſe diſpoſoit à les lui preſenter, Dieu jetta tout à coup dans ſon eſprit une lumiere de grace, pour lui faire voir l'horreur de l'action qu'elle alloit entreprendre, rentrant alors en elle-meſme, elle s'humilia devant lui & adora ſa main toute-puiſſante qui la retenoit ſur le penchant de ſa perte.

Elle commença à ſe défier des reſolutions qu'elle avoit faites de ſupporter chrêtiennement ſes malheurs. L'infidelité qu'elle venoit de témoigner, lui faiſoit craindre pour l'avenir ; & ayant de la confuſion meſme de ſes larmes, elle croyoit les verſer pluſtôt comme une Payenne orgueilleuſe, qui tire vanité de ſa douleur, que comme une Chrêtienne qui doit vivre dans l'amertume de la penitence.

Sa chûte lui fit entreprendre des mortifications extrêmes ; elle devint plus ſolitaire qu'auparavant ; elle ſe retira meſme du Sacrement de l'Eu-

chariſtie, & il falut que ſon Directeur lui commandaſt de s'en approcher. Ce qu'elle fit, & ſon obéiſſance lui attira la paix que Dieu repand dans une ame diſpoſée à le recevoir.

En ce temps, les gens qui avoient ſoin de ſes affaires, la firent ſonger à les éclaircir. Elle eut de la peine à s'y reſoudre ; & aprés avoir proteſté qu'elle ne vouloit avoir aucune conteſtation avec les parens de Monſieur de Montmorency, elle témoigna un ſi genereux deſintereſſement, que Monſieur le Prince ayant eu la confiſcation des biens du Duc, elle luy envoya toutes les pierreries de ſon Mary, ſans ôter de ſon Cordon bleu, quelques unes des ſiennes qu'elle y avoit attachées elle-meſme pour l'enrichir. De plus elle s'engagea à payer le legs que Monſieur de Montmorency avoit fait aux Jeſuïtes de Toulouſe, où ſon cœur eſtoit enterré, pourvû qu'on élevaſt le Mauſolée qu'on avoit promis : Mais comme elle trouva alors des obſtacles à ſon deſſein, elle le remit entre les mains

du Pere Arnoulx, attendant sans inquietude une occasion favorable pour le faire réüssir.

Cependant ses malheurs qui estoient connus de toute l'Europe, affligeoient beaucoup les Ducs de Bracciano & de Sangemini, ses Freres, qui souhaitoient de l'avoir auprés d'eux, pour appaiser ses larmes : Mais comme en ce temps la plusparт des Princes d'Italie estoient broüillez avec la Cour de France, pas un ne voulut entreprendre de prier le Roy, en faveur de Madame de Montmorency, pour lui faire donner la liberté ; & il semble que Dieu seul voulut avoir soin de la lui rendre.

Le Pere des Ursins son Frere, fut celuy que le Ciel choisit. C'estoit un Religieux de l'Ordre des Carmes déchaussez, qui vivoit dans un parfait détachement des choses du monde, & qui regardant tous les évenemens comme les effets de la Providence, estoit également indifferent pour la bonne & pour la mauvaise fortune. Cependant la vertu & la constance

de

de la Ducheſſe le toucherent, & il ſe reſolut de quitter la ſolitude pour venir en France, travailler à ſa liberté. Il partit de Rome l'an mil ſix cens trente-trois, & étant arrivé à la Cour, il demanda au Roy permiſſion de voir la Ducheſſe à Moulins. Au premier abord ſe ſentant touchez l'un & l'autre, ils demeurerent un peu de temps ſans avoir la force de parler: Enſuitte le Pere des Urſins, aprés lui avoir dit quelque choſe pour la conſoler, lui apprit la raiſon de ſon voyage, & le deſſein qu'avoient ſes parens de la revoir en Italie, pour lui faire oublier ſes malheurs. Madame de Montmorency témoigna beaucoup de reconnoiſſance de la bonté qu'il avoit: Elle répondit, „Qu'elle eſtoit obligée aux Ducs „de Bracciano & de Sangemini, de „ſonger à ſes peines; mais qu'elle „les remercioit du ſoulagement qu'ils „lui offroient: Qu'elle regardoit tous „les maux qui lui pouvoient arriver, „comme des effets de la miſericorde „divine, & qu'elle recevroit la mort

„avec plus de plaisir, que tous les „biens de la fortune.

Peu de temps aprés, le Pere des Ursins retourna à la Cour, pour obtenir la liberté de la Princesse; & il trouva d'abord de grandes difficultez à surmonter. Personne ne vouloit paroistre dans ses interests, & ses amis avoient de la peine à les appuyer. On persuadoit secretement au Roy, que sa liberté pouvoit avoir des suites fâcheuses; qu'elle estoit toûjours aimée dans le Languedoc, & qu'ayant autant d'adresse qu'elle en avoit, elle pouvoit glisser dans les esprits de l'aigreur contre le Ministere: Qu'il ne falloit pas s'arrêter à ses larmes, ny à sa vertu; qu'elle se serviroit de tout pour venir à bout de ses dessein, & que l'amour qu'elle conservoit pour la memoire de son Mary, estant extraordinaire, elle sacrifieroit sa propre vie pour venger sa mort: & de plus, quand tous ses efforts seroient inutiles, qu'on devoit considerer qu'elle avoit autrefois gagné le cœur des peuples, par sa liberalité:

Qu'ils avoient encore des reſtes de leur amitié paſſée, & qu'elle affecteroit d'aller de Ville en Ville, avec un équipage lugubre, afin d'exciter leur douleur, & de les toucher de compaſſion pour ſa mauvaiſe fortune.

Toutes ces raiſons & d'autres ſemblables, retenoient la clemence du Roy. Le Pere des Urſins trouvoit tous les jours de nouveaux obſtacles; & quelque choſe qu'il diſt pour juſtifier la conduite de la Princeſſe, on l'écoûtoit ſans reflection, de peur de ſe laiſſer perſuader à ſes paroles. Pendant cette negociation, les douleurs de la paralyſie qu'elle ſouffroit depuis longtemps, devinrent plus violentes, & on demanda au Roy permiſſion de l'envoyer aux Eaux de Bourbon. Ce que ſa Majeſté accorda, toûjours ſous la garde de l'Exemt, qui ne la quittoit jamais. Elle y fut, ſans ſe mettre en peine de ſa guériſon. On lui faiſoit prendre tout ce qu'on vouloit, ſans qu'elle fiſt reflexion à la ſuite des remedes; & ſa patience alla juſqu'à ſe laiſſer met-

Univers BIBLIOTHEQUE

tre, pour redreſſer ſon corps, dans une maniere de preſſoir, que ſerroient deux Hommes robuſtes, où elle ſouffroit des douleurs ſi violentes, qu'elle fut pluſieurs fois ſur le point de perdre la vie.

CHAPITRE XIII.

Le Roy donne l'entiere liberté à la Ducheſſe. La Reine lui écrit, pour lui en témoigner ſa joye ; & ſon Alteſſe Royale la va viſiter. Entretiens d'elle & du Pere des Vrſins, qui la confirme dans le deſſein qu'elle a de ſe retirer dans le Convent de la Viſitation. Elle y entre la veille de S. Laurent, de l'année mil ſix cens trente-quatre.

MAdame de Montmorency retourna à Moulins, pour continüer les bonnes œuvres qu'elle avoit commencées. Comme elle entendoit la Langue Latine, elle liſoit ordinairement l'Ecriture Sainte, & ſur tout le Livre de Job, ſe conſo-

lant à repeter ſans ceſſe les meſmes paroles dont il ſe ſervoit pour déplorer ſes malheurs.

Cependant le Pere des Urſins continüoit toûjours ſa negotiation avec aſſez de ſuccez ; & malgré la politique de ceux qui vouloient détruire ſes deſſeins, on lui donnoit quelque eſperance d'en venir heureuſement à bout. En effet, quelque temps aprés, il obtint ce qu'il demandoit ; & le Roy perſuadé de la fidelité de Madame de Montmorency, lui donna une entiere liberté, avec commandement à l'Exemt de ſe retirer. Elle receut cette nouvelle avec indifference. Comme elle avoit perdu en ſon Mary, tout ce qu'elle pouvoit ſouhaiter dans le monde, le reſte ne la touchoit point ; & une perſonne lui allant témoigner la joye qu'elle avoit de ſa liberté, elle lui répondit, *Que n'ayant à chercher que Dieu ſeul, elle ne ſe rejoüiſſoit point de quitter ſa priſon, & de changer de demeure, puiſqu'il eſt également par tout.*

Ce fut alors que la Reine-Mere

l'honora d'une Lettre, pour lui témoigner la part qu'elle avoit toûjours prise à ses malheurs ; & Monsieur le Duc d'Orleans, aprés l'avoir envoyé visiter, la voulut voir luimesme, peu de temps aprés, en passant à Moulins. Mais de peur que sa presence ne renouvellast le souvenir de ses maux, il lui fit demander auparavant, si elle se trouvoit en état de recevoir quelque consolation de sa visite. Quand il la vit, il la trouva si pâle & si défaite, qu'il en fut touché jusqu'aux larmes. Il admira la constance de cette Princesse, & il dit en sortant, à ceux qui l'accompagnoient, *Qu'elle lui avoit parlé comme une Sainte. Ses ennemis*, continüa-t-il, *sont ceux de qui elle ne dit rien ; & je suis ravy de sa vertu.*

Quand le Pere des Ursins fut de retour à Moulins, il y demeura deux mois ; & ce fut alors que ce Religieux commença de considerer en elle la force de la Grace, qui la soulageoit dans les maux. Il lui parloit quelquefois d'aller en Italie, & sans

vouloir changer le dessein que Dieu avoit sur elle, il lui proposoit une retraite dans sa Patrie, pour y vivre plus heureusement. Madame de Montmorency, qui se trouva un jour plus disposée à lui ouvrir son cœur là-dessus, le prit en particulier, & lui dit ces paroles,

Ie ne vous regarde pas tant en cette occasion, comme mon Frere, que comme vn amy fidelle, qui me doit conseiller pour mon salut. Quand je retournerois dans ma Famille, croyez-vous que mes Parens effacent jamais de mon cœur l'affliction où vous me voyez? Ou qu'en sortant de France, je puisse perdre le souvenir de Monsieur de Montmorency, que je sens bien que je pleureray toute ma vie? Mes Freres n'estant touchez de mes maux que comme des Hommes du monde, ne chercheront que des soulagemens humains, pour les dissiper: Mais en l'état où je suis, & Dieu me faisant la grace de le regarder comme mon unique bien, dois-je desirer quelque consolation sur la terre? Peut-estre tâchera-t-on de me donner de l'aversion pour un Pays qui me

cauſe tant de tourmens. Peut-eſtre qu'on me voudra faire entrer dans des raiſons d'intereſt & de fortune ; & j'auray le déplaiſir de me voir perſecutée par des perſonnes qui me ſont cheres, & qui trouveront déraiſonnable la vie retirée que je me propoſe, & le détachement que je ſens de toutes les choſes du monde. Ie ne ſuis plus en état de penſer aux biens preſens. Voſtre exemple m'apprend le chemin que je dois ſuivre ; & il n'eſt plus temps que je cherche des conſolations parmy les Hommes. Ie ſens que Dieu veut avoir ſoin de mon ſalut ; & vous ne me conſeillerez pas de lui reſiſter.

Le Pere des Urſins fut touché de ces paroles, & il ne la preſſa pas davantage ſur la propoſition qu'il venoit de lui faire ; au contraire, il la loüa d'abandonner tous les ſecours humains, pour vivre avec Dieu dans la ſolitude. Alors elle lui découvrit le deſſein qu'elle avoit d'entrer dans le Convent de Sainte Marie ; & le pria de demander au Ciel, pour elle, le moyen de l'executer. Leurs entretiens ne furent plus dans la ſuite que

ſur le mépris du monde. Elle ſe ſentoit animée à la vertu par l'exemple de ſon Frere, que toute la Ville de Moulins regardoit comme un Saint.

L'humilité paroiſſoit ſur ſon viſage & dans ſes paroles ; & un jour qu'il eſtoit allé pour ouïr le Sermon dans l'Egliſe de Noſtre-Dame de Moulins, quelqu'un l'ayant empêché de ſe placer au lieu qu'il ſouhaitoit, il s'arrêta modeſtement ſans ſe plaindre & ſans affecter de faire dire ſon nom, pour s'attirer de l'honneur & pour reparer la petite mortification qu'il avoit receuë. Quoyqu'il fuſt hors de ſon Convent, il ne relâcha rien de ſon auſterité. Il refuſoit les viandes delicates que les Gens de la Ducheſſe lui preſentoient ; & une fois qu'il ſe vit preſſé de prendre quelque rafraîchiſſement, il répondit, *Qu'il n'eſtoit pas ſorty du Monaſtere pour chercher des adouciſſemens à ſa Régle, & que Dieu le faiſoit ſouvenir qu'en quelque lieu qu'il fuſt, il eſtoit toûjours Religieux.*

Quand il fut party pour retourner

à Rome, Madame de Montmorency resolut de se retirer dans le Convent de Sainte Marie. Ce qui la détermina à ce choix, fut non seulement sa devotion particuliere à S. François de Sales, & l'estime qu'elle avoit pour Madame de Chantal, mais encore la pauvreté de cette Maison, qu'elle regarda comme un moyen pour lui faire perdre le souvenir des grandeurs humaines. Le Pere Arnoulx approuva son dessein. Il lui écrivit la consolation qu'il avoit de la voir dans des sentimens si Chrêtiens; & l'exhorta à les suivre au plustôt, puisqu'il n'y avoit plus rien dans le monde pour elle, *& que son cœur devoit chercher dans l'union avec Dieu, le seul bien qui le pouvoit rendre heureux.*

Madame de Montmorency commanda aussi-tôt à ses Gens de prendre une maison prés du Monastere où elle vouloit entrer; & elle leur promit de sortir tous les jours, pour les voir. Ce qui l'obligeoit à en user de cette maniere, estoient les visites

de plusieurs personnes de qualité, qui alloient recevoir dans ses conversations du soulagement à leurs déplaisirs. Comme elle fit reflexion dans la suite, qu'entrant à tout moment dans le Monastere, elle en pourroit troubler l'ordre, elle prit des heures pour entrer & pour sortir. Elle régla aussi tout ce qui regardoit les Filles qui la servoient, avec deffense d'aller dans aucune Cellule, sans la permission de la Superieure. Elle fit aussi tenir prest pour un temps marqué, ce qu'on lui devoit envoyer à ses repas. Enfin aprés avoir fait un réglement pour tout ce qui la pouvoit regarder, elle quitta le Château la veille de S. Laurent, de l'année mil six cens trente-quatre, & entra dans le Monastere de la Visitation de Sainte Marie.

On ne peut dire la joye qu'eurent toutes les Religieuses d'avoir cette Princesse ; mais elles n'osoient la lui têmoigner, à cause de l'état où elles la voyoient. Dés le soir qu'elle fut entrée, elle voulut assister à l'Office :

& dans les commencemens de sa retraite, en prononçant les Pseaumes dont elle entendoit le sens, le Saint Esprit lui en faisoit si bien penetrer les veritez, & touchoit son cœur d'une si vive consolation, qu'on lui voyoit ordinairement le visage couvert de larmes. Cette ardeur divine animoit ces Filles à la saintеté, & le zéle de cette Princesse les incitoit à imiter ses vertus, sans rien trouver de difficile, qui pûst rallentir la ferveur de leurs sentimens. Elles la voyoient toûjours exacte à garder les loix qu'elle s'estoit faites elle-mesme ; & son exactitude fut si grande, qu'ayant appris que le Statut de l'Ordre deffendoit d'avoir dans le Convent aucun animal inutile, elle se défit d'un Agneau qu'elle aimoit, & qui s'estoit accoûtumé à la suivre, répondant à une de ses Filles qui l'en vouloit empêcher, *Que les personnes qui ont l'avantage de vivre dans le Cloître, en doivent observer les régles ; & qu'il seroit bien injuste de causer du trouble dans un lieu où elle-mesme alloit chercher le repos.*

CHAPITRE XIV.

L'attachement de Madame de Montmorency pour le Convent de Sainte Marie de Moulins ; & avec quel zéle elle protegea les Religieuſes, dans une grande occaſion, contre ceux qui décrioient leur vertu.

QUelque temps aprés ſa retraite dans cette Maiſon Religieuſe, ſes maladies l'obligerent de retourner aux Bains de Bourbon, qui lui furent alors extrêmement utiles, & qui la rêtablirent juſqu'au point qu'elle ſe trouva aſſez forte pour entreprendre les jeûnes que le Pere Arnoulx lui avoit deffendus.

Les Filles de Sainte Marie lui témoignerent la part qu'elles prenoient au rêtabliſſement de ſa ſanté ; & elle

leur répondit avec une amitié singuliere, qu'elle fit connoistre dans une occasion importante que nous allons rapporter.

Dans ce temps, la Superieure du Monastere tomba dans l'hydropisie; & les Medecins, aprés avoir inutilement essayé tous leurs remedes, dirent que les Eaux de Bourbon estoient le seul qui la pouvoit guérir. Cependant cette Religieuse ne voulut pas consentir à y aller; & comme une des principales Régles de l'Ordre, est de ne jamais sortir du Convent, pour le recouvrement de sa santé, elle aimoit mieux mourir que de la violer, n'estimant pas sa vie assez precieuse pour la conserver en donnant mauvais exemple à des Filles dont elle avoit la conduite. Cependant ses Freres estoient fâchez de la perdre, faute d'un remede si aisé: & persuadez qu'il n'y en avoit point d'autre pour la guérir, ils eurent recours à l'Evesque d'Authun, qui voyant la justice de leur demande, envoya à cette Superieure une Obé-

C'estoit alors Mr de Ragny

diance pour aller prendre les Eaux, dont elle se trouva extrêmement soulagée : Et ensuite ils la retinrent quelque temps avec eux, pour achever de la rêtablir. Elle estoit accompagnée de quelques-unes de ses Religieuses, & pendant qu'elle fut à Bourbon, ou dans la maison de ses Freres, elle vêcut avec la mesme austerité & la mesme vertu qu'elle faisoit dans le Monastere. Tous ceux qui les voyoient, estoient touchez de leur modestie; & on oüit dire à plusieurs personnes de qualité, *Que les Filles de Sainte Marie se distinguoient par tout ; qu'elles inspiroient le respect & la retenuë ; & qu'ils n'en avoient jamais vû qui eussent pû se seculariser mesme au milieu du monde.*

Le sejour de cette Superieure dans la maison de ses Freres, parut une innovation dans l'Ordre, & Madame de Chantal en receut plusieurs plaintes. Comme elle avoit un zéle extrême pour l'observance des Régles, elle ne se contenta pas de faire faire une reprimende particuliere à

la

la Superieure ; mais pour reparer l'injure qu'elle croyoit que l'Ordre entier avoit receu d'une pareille nouveauté, elle demanda à l'Eveſque d'Autun permiſſion de la faire dépoſer avant la fin de ſa Charge. L'Eveſque y conſentit, & envoya un Viſiteur avec commandement aux Religieuſes de choiſir une autre Superieure. Comme elles avoient beaucoup d'eſtime pour celle qu'on vouloit dépoſer, elles tâcherent de la juſtifier ; mais le Viſiteur les obligea abſolument à une nouvelle élection.

Quelque ſoin que ces Filles euſſent de cacher au public ce qui s'eſtoit paſſé dans leur Monaſtere, elles ne pûrent empêcher que le bruit n'éclataſt ; & la nouvelle élection faite avant le temps, donna à parler à tout le monde. L'eſprit de malignité qui eſt répandu preſque dans toutes les compagnies, fit auſſi-tôt ſoupçonner la Superieure dépoſée, de quelque deſordre ſecret. Les uns approuvoient ſa dépoſition, & les autres diſoient que les Religieuſes ne

devoient pas la souffrir, parcequ'elle laissoit imaginer plusieurs choses desavantageuses à celle qu'on avoit déposée : Et il s'en trouvoit qui raillant de ce nouvel institut, estoient bien aises d'avoir lieu de le condamner par la désunion qu'ils disoient estre dans le Monastere.

Madame de Montmorency, qui estoit encore à Bourbon, apprit aussitôt ce desordre. Ceux qui estoient fâchez qu'elle se retirast dans ce Convent, se servirent de l'occasion pour lui ôter le dessein d'y retourner, sans oublier d'exagerer cette broüillerie, qui, à leur avis, devoit continüer, à cause de l'élection extraordinaire qu'on avoit faite. Ses Gens qui estoient sollicitez par des personnes de la Ville, & mesme par des Religieux, de lui donner du goût pour une autre Maison, lui disoient que les Filles de Sainte Marie avoient perdu par leur mauvaise conduite, l'estime qu'elles avoient acquise : Qu'on voyoit bien que leur vertu n'avoit que de l'apparence, puisqu'-

elles estoient contraintes de déposer mesme leur Superieure. Et ceux qui, sous de beaux pretextes de pieté, vont à des fins bien éloignées de celle du Christianisme, appuyoient adroitement les paroles de ses Domestiques, & faisoient glisser leurs raisons dans l'esprit de cette Princesse, pour lui inspirer insensiblement le dessein que leur interest s'estoit proposé.

Les differens conseils qu'on donnoit à Madame de Montmorency, pour la détourner de rentrer dans le Convent des Filles de Sainte Marie, & le bruit de la nouvelle élection, ébranlerent la resolution qu'elle avoit de passer sa vie avec elles. En effet, ne cherchant que la paix & le repos, elle craignoit de s'engager dans un lieu de contestation & de desordre, & mesme d'estre un jour obligée d'en sortir. Elle crut donc que puisqu'elle en estoit dehors, elle agiroit prudemment de bien penser à ce qu'elle devoit faire : Elle y songea quelques jours sans en rien communiquer à

perſonne ; & ayant prié le Ciel de luy découvrir ſa volonté pour le choix d'une retraite qui devoit faire toute la douceur de ſa vie, elle conſidera qu'il s'agiſſoit de proteger une Maiſon Religieuſe, où il n'y avoit jamais eu aucun déreglement ; qu'elle eſtoit une partie conſiderable d'un nouvel Inſtitut, qui commençoit d'éclater dans l'Egliſe, & que ſi elle l'abandonnoit, ſon éloignement perſuaderoit au monde, qu'elle y avoit reconnu un veritable deſordre ; au lieu que ſon retour pourroit diſſiper le bruit qui eſtoit arrivé, & arrêter les ſuites de la calomnie. Ces raiſons la confirmerent dans la penſée qu'elle avoit de rentrer dans ce Monaſtere ; & comme elle connoiſſoit la vertu des Religieuſes, elle reſolut non ſeulement de les proteger contre leurs ennemis, mais auſſi de donner une partie de ſon bien pour leur fournir tout ce qui eſt neceſſaire à la vie. Quelque choſe qu'on fiſt pour changer ſon deſſein, on n'en pût venir à bout, & elle retourna dans

cette Maiſon au mois d'Octobre ſuivant, où elle receut de la nouvelle Superieure le meſme honneur que lui avoit fait celle qu'on avoit déposée. Elle trouva parmy elles une amitié reciproque, & une parfaite intelligence qui la conſola beaucoup, & la détermina encore plus à les deffendre contre les ſeculiers, & meſme contre des Preſtres, qui pouſſez d'un zéle indiſcret, ſe faiſoient une vertu de les décrier dans le monde.

Comme elle ſceut qu'un Religieux parloit contre elles publiquement, elle lui témoigna qu'elles meritoient un traitement plus doux, & qu'on leur impoſoit tout ce que l'on publioit contre leur conduite. C'eſtoit un ſçavant Docteur d'un Ordre fameux, mais d'une vertu ſevere qui pouvoit autant venir du caractere de ſon eſprit, que de la ſainteté de ſes mœurs. Comme il avoit oüy parler déſavantageuſement des Filles de Sainte Marie, & qu'il ſe perſuadoit que le mal qu'on en diſoit, eſtoit veritable, il s'emportoit dans ſes Prédica-

tions contre leur relâchement pretendu ; & un jour, dans un Sermon qu'il fit en leur Egliſe, il ne pût s'empêcher de les reprendre avec aigreur, comme des Filles décheuës de la perfection de leur Inſtitut. Madame de Montmorency fut ſurpriſe de ſon indiſcretion ; elle le pria en particulier de changer de diſcours, & lui proteſta qu'elle voyoit tous les jours le contraire de ce qu'on lui avoit dit, & que ſi leur Maiſon eſtoit relâchée, elle ne l'auroit pas choiſie pour s'y retirer ; ajoûtant que s'il continüoit à les décrier, elle ſeroit obligée de quitter ſes Prédications, pour ne pas oüir blâmer des Religieuſes, qui, bien loin de meriter des corrections publiques, eſtoient dignes au contraire de l'eſtime de tout le monde.

Cependant le Religieux eſtoit tellement prévenu contre ce Monaſtere, qu'à la premiere occaſion il recommença de parler avec la meſme aigreur ; & ſon imprudence alla juſqu'à propoſer le relâchement desFil-

les de Sainte Marie, comme un écueil qu'il falloit éviter, de peur de tomber dans le desordre. Madame de Montmorency, qui ne pût soufrir ces paroles, sortit du Sermon, & par là elle fit connoistre à tout le monde l'injustice qu'on faisoit à ces Filles, de les persecuter publiquement, & de les accuser d'une désunion où elles n'avoient jamais esté. Cette action surprit & mortifia le Prédicateur; & on remarqua que tous ceux qui estoient presens, estant persuadez que cette Princesse n'entreprendroit pas la deffense d'une Maison où regneroit le desordre, commencerent à se desabuser des mauvaises impressions qu'on leur en avoit données, & connurent encore mieux dans la suite, que le bruit qui couroit de ces Religieuses, estoit un effet de la calomnie. Madame de Montmorency ne laissa pas de conserver toûjours pour ce Pere le mesme respect; & comme elle crût qu'il n'avoit parlé contre le Convent de Sainte Marie, que sur le-

rapport de quelques perſonnes mal intentionnées, elle ne perdit rien de l'eſtime qu'elle devoit à ſon merite & à ſa vertu.

CHAPITRE XV.

Madame de Brechart arrive au Convent de Moulins, & ayant reconnu la vertu de Madame de Montmorency, elle l'obligea d'aider les Religieuſes de ſes conſeils dans la vie ſpirituëlle.

APrés que les faux bruits furent diſſipez, & que ces Filles furent rêtablies dans leur premiere reputation, Madame de Montmorency ſongea à ſoûtenir leur Maiſon de ſes biens, pour ne leur laiſſer que le ſoin de leur ſalut. Mais comme alors elle ſe trouva ſans argent, elle emprunta des ſommes conſiderables, qu'elle paya peu de temps aprés, pour faire des proviſions & pour parer l'Egliſe. Elle travailloit elle-meſ-

me aux ornemens des Autels ; elle veilloit auſſi au ſoulagement des malades, à qui elle fourniſſoit tous les remedes neceſſaires pour leur rendre la ſanté, & elle alloit tous les jours dans leurs chambres, les ſervir & les exhorter à ſouffrir patiamment leurs maux. On la trouvoit auprés d'elles liſant la Vie des Saints, quand la maladie n'eſtoit pas violente ; & elle avoit fait un petit recueïl des plus belles paroles de l'Ecriture, pour la conſolation de celles qui ne pouvoient entendre de longues exhortations.

Dans ce temps là Madame de Brechart, troiſiéme Religieuſe de l'Ordre, & qui avoit eſté la premiere Superieure de cette Maiſon, arriva à Moulins pour conſoler ces Filles de la perſecution qu'elles avoient ſouffertes. Cette Dame, morte en reputation de Sainteté, & dont le corps ſe conſerve entier depuis quarante ans, eſtant au Convent de Sainte Marie, alla auſſi-tôt ſaluër la Ducheſſe, dont elle avoit tant oüy parler ; &

dans ce moment elles conçûrent l'une pour l'autre, une estime & une amitié parfaite. Elle appaisa la douleur de ces Filles, & les entretenoit souvent des veritez éternelles, sur tout lors qu'elle estoit arrêtée dans le lit par ses maladies.

Madame de Montmorency, qui sceut les entretiens spirituels qu'elle faisoit aux Religieuses, se glissa un jour à un coin de la Chambre pour les entendre sans qu'elle la vist. Elle se sentit penetrée de la force de ses paroles ; & peu de jours aprés, elle lui demanda quelques conversations particulieres, pour lui ouvrir son cœur. Ce qu'elle fit plusieurs fois dans la suite ; & ce fut alors que cette sainte Mere commença à découvrir sa vertu & les dons extraordinaires que Dieu avoit répandus dans son ame. Elle vit la charité qui l'animoit, l'indifference qu'elle avoit pour tout ce qui n'alloit pas au salut, & le mépris qu'elle avoit conçû des grandeurs humaines, qu'elle appelloit *les illusions de la fortune, & les*

faux plaisirs des enfans du siecle. Aprés avoir connu les grands talens de cette Princesse, elle l'exhorta de les employer pour le prochain, & d'aider les Novices par ses conseils.

Madame de Montmorency consideroit qu'estant encore dans un état seculier, elle ne devoit pas se mêler de la direction des personnes Religieuses ; & d'ailleurs, comme elle se persuadoit que bien loin de mener les autres à Dieu, elle avoit besoin d'y estre conduite elle-même, elle dit plusieurs choses à Madame de Brechart, pour éloigner l'employ qu'elle lui proposoit ; mais cette sainte Religieuse, aprés lui avoir répondu, Qu'elle sçavoit que les gens du siecle n'ont aucun droit de toucher au Sanctuaire, lui fit connoistre que ce n'estoit que pour des motifs particuliers, qu'elle la vouloit engager à soûtenir par sa vertu un Ordre qui commençoit dans l'Eglise. Elle tâcha donc de vaincre sa resistance, & la pressa de suivre le conseil qu'elle lui donnoit, dans la pensée que Dieu

ſoûtiendroit ſa foibleſſe, & benîroit ſa charité. Enfin, aprés l'avoir fait reſoudre à travailler par ſes inſtructions à l'avancement ſpirituel du Monaſtere, elle dit à ces Filles, „ Qu'elles pouvoient avec confiance „ découvrir leurs peines à cette Prin„ ceſſe, qui poſſedoit mieux qu'elles„ mêmes l'eſprit de leur Inſtitut.

Quand elle fut partie du Convent de Moulins, la Princeſſe fit reflexion à l'engagement qu'elle avoit accepté, & elle crût ne devoir pas commencer une occupation ſi importante, ſans auparavant avoir demandé à Dieu les lumieres neceſſaires pour y réüſſir. Elle s'appliqua pendant quelques jours à des meditations conformes à ce qu'elle alloit entreprendre; & aprés avoir conſideré qu'elle répondroit à Dieu de tout ce qu'elle diroit à ces Filles, au lieu de ſe décourager par la crainte de ſa Juſtice, elle ſe confia à la Miſericorde divine, & commença à leur donner accez auprés d'elle, ſans diſtinction de perſonnes ny de qualité, les recevant à

toutes les heures, pourvû que ce fuſt ſans interrompre les exercices communs. Elle les ſecouroit toutes également, ſans autre veuë que celle de leur perfection ; & neantmoins elle s'attachoit à chacune en particulier, comme ſi elle euſt eſté la ſeule qu'elle dûſt conduire. On remarqua en peu de temps un grand avancement dans le Monaſtere. La Superieure admiroit les lumieres & la vertu de cette Princeſſe, & fut elle-même lui découvrir ſon cœur, pour recevoir ſes conſeils. Elle écoûtoit avec beaucoup de charité les ſcrupules de ces Filles ; & quand quelqu'une avoit de la peine à pratiquer certaines mortifications, elle l'exhortoit à ſe vaincre, lui perſuadant que la victoire qu'elle remporteroit ſur elle-même, lui attireroit peut-eſtre la grace de ſon ſalut.

Une de ſes principales applications eſtoit de les empeſcher d'avoir trop de complaiſance pour elle ; & le reſpect qu'elles témoignoient pour ſes avis, lui faiſoit quelquefois craindre

qu'elles ne se portassent à certaines actions de pieté, plus pour lui plaire, que par un veritable attachement à la vertu. Aussi elle élevoit toûjours leur esprit à Dieu, & épuroit leur intention, afin que Jesus-Christ fust le seul objet de leur amour. Et un jour, comme elle parloit à une Religieuse, *Ie m'estime assez malheureuse*, lui dit-elle, *d'avoir si longtemps dérobé mon cœur à Dieu, sans lui ôter encore ceux que lui-mesme s'est reservé.*

CHAPITRE XVI.

Madame de Montmorency assiste jusqu'à la mort, un de ses ennemis; & elle fait plusieurs grandes charitez à diverses personnes.

LA douceur de Madame de Montmorency trouva souvent les occasions de paroistre envers les pauvres, & envers ses ennemis. Elle soulageoit les uns & les autres, & remettoit à Dieu son ressentiment contre ceux qui l'avoient persecutée, comme nous allons voir dans l'exemple suivant.

Tout le monde sçait qu'en l'an mil six cens vingt-neuf, il y eut de grands troubles dans le Languedoc, pour la creation des Eleus. Monsieur de Montmorency estant Gouverneur de la Province, y alla pour les appaiser,

ſer, & pour faire executer la volonté du Roy. Pendant qu'il y travailloit, un Officier de la Ville de Pezenas, faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour ruiner ſes deſſeins. Il animoit ſecretement le peuple contre lui. Il diſoit qu'il prenoit des ſommes conſiderables pour ſoûtenir ceux qui eſtoient intereſſez dans cette nouvelle creation ; & il ajoûtoit mille fauſſes raiſons pour perſuader ſa calomnie. Quand elle fut découverte, Madame de Montmorency le regarda comme un ennemy declaré de ſon mary ; & cet Homme qui ſe ſentit coupable de pluſieurs autres mauvaiſes actions qu'il avoit faites, ſortit de la Province, & s'alla refugier dans des lieux inconnus, où il crût eſtre en ſeureté.

Quelques années aprés la mort du Duc, il paſſa à Moulins, où il tomba malade. Son mal l'obligea de s'y arrêter ; & comme il ſceut que Madame de Montmorency y eſtoit, il craignit qu'elle ne ſe ſouvinſt de ce qu'il avoit fait à Pezenas contre ſon

mary, & qu'elle n'en vouluſt tirer vengeance. Il ſe logea à l'extrêmité d'un Fauxbourg, ſans vouloir dire ſon nom ny ſon pays ; & il crût par ce moyen n'eſtre connu de perſonne. Cependant ſa maladie augmenta, & ayant dépensé tout ce qu'il avoit, il fut abandonné de tout le monde. Madame de Montmorency qui veilloit toûjours aux occaſions de faire du bien, apprit qu'il y avoit un Etranger malade, ſans avoir les moyens de ſe faire guérir. Elle l'envoya viſiter par deux de ſes gens, qui le reconnurent, & rapporterent à la Princeſſe qui il eſtoit. Alors elle ſe ſentit touchée de ſa miſere, & remercia le Ciel de lui donner occaſion de ſoulager un Homme de qui elle avoit receu tant de déplaiſirs. Elle lui envoya tous les jours ſa Dame d'Honneur, pour apprendre de ſes nouvelles, & lui fit porter tout ce qui eſtoit neceſſaire à ſa guériſon. La longueur de ſa maladie donna le temps à ſa femme & à ſes enfans de l'aller trouver. Comme ils ſceurent

à leur arrivée la charité de Madame de Montmorency, ils s'allerent jetter à ſes pieds pour la remercier. Elle les receut avec beaucoup de tendreſſe ; & quand leur pere fut mort, elle les conſola, & les exhorta à ſouffrir leur affliction avec une conſtance Chrêtienne, & les ayant retenus quelque temps à Moulins, elle leur donna une groſſe ſomme pour ſoulager leur miſere.

Dans ce meſme temps elle protegea une pauvre Femme, contre les pourſuites d'un Homme conſiderable qui la vouloit faire mettre en priſon; & quoyque cét Homme lui témoignaſt de l'aigreur, elle ne laiſſa pas de le tirer de priſon lui-même, peu de jours aprés, où il avoit eſté mis au Siege de Mourron.

Sa charité ne ſe faiſoit pas ſeulement ſentir de ceux qui ſe trouvoient dans le lieu où elle eſtoit, mais elle l'étendoit encore dans pluſieurs Provinces, & répandoit ſes biens dans tous les endroits où elle découvroit la neceſſité, ſe croyant

assez recompensée de pouvoir assister des malheureux „ qui, comme elle „ disoit, benîroient Dieu de les avoir „ délivrez de leurs peines.

Elle apprit qu'un Gentilhomme souffroit à Paris une misere d'autant plus grande, qu'il n'osoit la découvrir, & qu'il languissoit de faim dans une chambre, où la honte le retenoit, sans se pouvoir resoudre à demander du secours à personne. Elle écrivit à son Intendant, de l'aller chercher, & de lui donner huit cens livres, comme s'il lui payoit une debte, sans lui dire de qui cette somme venoit; & elle continüa la mesme charité tant qu'il en eut besoin. Ce Gentilhomme, aprés avoir longtemps demandé le nom de la personne qui l'assistoit, découvrit à la fin que c'estoit Madame de Montmorency. Il lui témoigna une extrême reconnoissance dans la Lettre qu'il lui écrivit, dont voicy quelques paroles.

Ie ne puis vous exprimer, Madame, le ressentiment que j'ay de vostre charité;

& de la maniere dont vous me la faites, vous soulagez ma misere en m'épargnant la honte, qui est un mal aussi grand que la pauvreté. Ie prie le Ciel de vous conserver pour apprendre au monde à prévenir la necessité des malheureux, & à l'adoucir par des aumônes sans ostentation & connuës seulement de Dieu, qui en doit estre la recompense.

Elle apprit dans le mesme temps, qu'un autre Gentilhomme de Languedoc estoit pressé par des creanciers qui le cherchoient pour le faire mettre en prison. Elle lui envoya dequoy payer ses debtes ; & depuis elle lui continüa ses liberalitez à diverses repriſes, jusqu'à ce que ce Gentilhomme l'alla remercier, & lui dit qu'il estoit dans un état plus heureux qu'auparavant.

Cette Princesse ne cessa jamais ses aumônes pendant qu'elle fut dans la vie seculiere. Elle assistoit avec un zéle particulier les Ecclesiastiques qui avoient besoin de secours. Elle donnoit à de pauvres enfans dequoy

continüer leurs études, ou elle les mettoit dans une profeſſion, afin qu'ils pûſſent gagner leur vie chrêtiennement. Elle nourriſſoit les priſonniers qu'on laiſſoit preſque mourir de faim, & délivroit ceux qui eſtoient retenus pour des debtes.

Quand elle ſceut que les gens de guerre, qui ſejournoient à Moulins & aux environs, avoient causé une grande miſere parmy le peuple, elle redoubla ſes aumônes, qu'elle fit ſecretement paſſer à des perſonnes que la honte avoit reduites à l'extrêmité.

Elle plaçoit les pauvres Filles qui le ſouhaitoient. Elle marioit les autres qui eſtoient en danger de ſe perdre ; & faiſoit Religieuſes celles qui avoient un veritable détachement du monde. Elle contribuoit non ſeulement à la ſubſiſtance de pluſieurs Convents, mais encore elle entretenoit des Miſſionnaires dans le Japon & dans le Canada : Et les Urſulines ne pouvant faire ſubſiſter une d'elles, qu'on avoit envoyée dans ces pays pour inſtruire les jeunes Filles

dans la Religion Catholique, eurent recours à cette Princeſſe, qui leur donna, tous les ans, ce qu'elles demandoient pour continüer leur charité.

Aprés avoir ſceu que le Pere d'une Religieuſe qui eſtoit avec elle dans le meſme Convent, ſouffroit une grande neceſſité, elle lui donna dequoy le ſoulager ; & la pria d'aller toûjours à elle lui demander le meſme ſecours. La Religieuſe ayant éprouvé deux ou trois fois ſa bonté, n'oſa plus lui faire la meſme priere, de peur de ſe rendre incommode. Un jour, comme la Princeſſe vit cette Fille dans un grand abattement, elle la prit en particulier, & la conjura de lui découvrir la cauſe de ſa douleur ; mais n'en pouvant venir à bout, *N'eſt-il pas vray*, lui dit-elle, *que vous avez vû voſtre pere, & que vous ne le voulez pas avoüer ?* Alors cette Fille fondit en larmes. *Ie ne laiſſeray pas*, continüa Madame de Montmorency, *de vous donner ce que vous ne me voulez pas demander.* Et

lui mettant dans la main une somme assez considerable, *Ie vous pardonne pour cette fois*, ajoûta-t-elle en l'embrassant, *à condition que ce sera la derniere que vous manquerez de confiance pour moy.*

Dans ce temps-là un Gentilhomme Huguenot, qui avoit esté chassé d'une Place de Languedoc, dont il avoit le Gouvernement, se retira à Moulins avec sa famille. Comme il avoit beaucoup d'enfans & peu de bien, & qu'il se voyoit abandonné de tout le monde, il estoit reduit à une grande necessité. Madame de Montmorency lui envoya une somme d'argent, & le fit prier de lui donner la plus jeune de ses Filles, pour la tenir auprés d'elle. Le Gentilhomme surpris de la generosité de cette Princesse, & de l'honneur qu'elle lui faisoit, la lui presenta lui-mesme, à condition qu'elle ne lui parleroit pas d'estre Catholique. Ce qu'elle lui promit. *Mais*, ajoûta-t-elle, *si elle s'y portoit de bon gré, par les bons exemples qu'elle verra, vous ne serez pas fâché*

que je favorise ses desseins.

Elle travailla si heureusement auprés de cette jeune Fille, qu'elle fit abjuration dans l'année ; & ensuite elle se sentit si vivement touchée de la Grace, qu'elle voulut estre Religieuse dans le Convent de Sainte Marie, où Madame de Montmorency la fit recevoir.

Les prieres de cette Princesse attirerent une si grande benediction sur les autres Enfans de ce Gentilhomme, que non seulement ils se firent tous Catholiques ; mais lui-mesme, qui avoir perdu son Gouvernement, par cequ'il avoit refusé de quitter sa Religion, se convertit à la Foy, & vêcut dans une parfaite vertu. Elle lui fournit toûjours dequoy subsister, jusqu'à ce que par le credit qu'elle avoit auprés de quelques Prélats, elle lui fit donner une pension du Clergé, pour entretenir sa famille.

CHAPITRE XVII.

Madame de Montmorency se met sous la direction du Pere de Lingendes. Les differentes manieres dont Dieu conduit les ames ; & les témoignages que ce sage Directeur rendit de sa vertu. Elle termine plusieurs procez & plusieurs inimitiez entre des personnes considerables.

PEndant ce temps le Pere de Lingendes alla prêcher à Moulins, où il fut écouté avec les applaudissemens ordinaires que sa grande reputation lui attiroit par tout. Madame de Montmorency ne perdit aucun de ses Sermons ; & ensuite elle se mit sous sa direction. Elle commença par lui faire une confession generale, sans rien oublier de ses moindres imper-

fections, pour lui bien faire connoiſtre l'état de ſon ame, afin qu'il lui puſt donner des avis utiles pour ſon ſalut. Peu de temps aprés on remarqua du changement en elle, non pas dans ſes mœurs, qui avoient toûjours eſté reglées, mais en ſa maniere d'agir, qui eſtoit beaucoup plus élevée qu'auparavant. Auſſi le Pere de Lingendes, parlant un jour d'elle à quelques Filles de Sainte Marie, *Si vous ſçaviez*, diſoit-il, *d'où Madame de Montmorency eſt revenuë, & où elle eſt preſentement, vous verriez ce que peut la grace dans un cœur qui s'y laiſſe conduire.* Ce témoignage n'a pas eſté le ſeul qu'il a rendu de ſa vertu ; & nous en rapporterons d'autres pour faire voir l'eſtime ſinguliere qu'il en avoit.

On peut icy remarquer par occaſion, la conduite de Dieu ſur les ames qu'il a choiſies. Le Pere Arnoulx qui avoit eſté ſon premier Directeur, ne l'avoit pas éloignée du ſouvenir du Duc ſon mary, au contraire il le loüoit ſouvent dans ſes Lettres, pour

s'accommoder à sa foiblesse & donner par ce moyen un libre cours à ses larmes. En effet, comme elle avoit receu dans sa mort la plus grande affliction qui lui pûst arriver, elle crût que son amour estant legitime, elle pouvoit pleurer sans mesure. Aussi Dieu ne voulut pas alors lui ôter ce juste sentiment de la nature; il n'estoit pas encore temps de l'élever à l'état de perfection, & la Providence lui laissa la consolation de sa douleur. Mais ensuite Dieu éleva son cœur au dessus des choses humaines; & le Pere de Lingendes qui se voyoit engagé à sa direction, ne lui parla jamais que des grandeurs du Verbe incarné, pour lui remplir l'esprit de divines idées, & lui faire oublier celles de son Mary. Elle estoit surprise de l'affectation qu'il avoit à se taire sur tout ce qui regardoit la memoire de Monsieur de Montmorency: Et un jour, comme elle se hasarda à lui en parler elle-mesme, par maniere d'ouverture de cœur, elle fut étonnée qu'au lieu de

lui répondre, il changea de discours, & ne l'entretint que du seul attachechement qu'on doit avoir à Dieu, abandonnant tout le reste à sa Providence. Elle connut par cette réponse, ce qu'on lui vouloit persuader, qu'il y a un temps de verser des larmes, & un temps de les arrêter; que l'on peut quelquefois écoûter les foiblesses de la nature, mais qu'à la fin il les faut vaincre. Et en effet, estant rentrée en elle-mesme, elle épura tellement son cœur de l'amour des creatures, qu'elle ne chercha plus que Dieu, & renonça mesme au plaisir qu'elle avoit dans l'exercice de la penitence. Elle auroit souhaitté de trouver la vertu toûjours rude & toûjours penible, & non pas douce & facile.

Elle ne pouvoit souffrir aucune loüange sur l'austerité de sa vie. Aussi elle ne répondit rien à une Dame qui admiroit ses mortifications; & elle dit à une personne qui lui demanda la cause de son silence, *Que depuis qu'elle avoit quitté le monde, elle*

n'en connoissoit plus le langage. C'estoit de l'élevation d'ame de cette Princesse, dont parla un jour le Pere de Lingendes, dans un entretien qu'il eut, avant son départ, avec quelques Filles de Sainte Marie. *Je laisse, Madame de Montmorency*, dit-il, *dans la possession de ce qu'elle a le plus aimé, & si je l'ose dire, dans un état pour son ame, où il est mal aisé de rien adjoûter que la perseverance, qui, avec le secours divin, ne sera pas difficile à une vertu comme la sienne.*

Quelque temps aprés, dans une Lettre aux mesmes Filles, *Je pense*, dit-il, *qu'il y a peu d'ames en ce siecle, qui égalent la vertu de Madame de Montmorency, & j'ose asseurer qu'il n'y en a guéres eu dans les precedens qui nous ayent laissé des exemples d'une plus grande humilité. Tout le monde la voit dans sa conduite; mais personne ne sçait mieux que moy, combien lui a coûté sa vertu.*

Il ajoûte dans une autre Lettre aux mesmes Religieuses, *Si l'exemple des morts vous doit exciter à la perfection, l'exemple vivant de Madame de*

Montmorency, que Dieu vous met devant les yeux, vous condamnera, si vous ne tâchez de le suivre. Vous voyez en elle tout ce que vous lirez de meilleur pour vous, dans la Vie des plus grands Saints. Souvenez-vous qu'elle n'en est pas venüe à ce point, sans de grands efforts sur la nature, & de profondes soumissions à la grace. Il est vray qu'elle y a si parfaitement réussi, que les plus difficiles vertus sont celles qui lui semblent les plus naturelles.

Et un jour, lui écrivant à elle-mesme, *La grande idée que vous avez de Dieu,* lui dit-il, *fera toûjours vostre peine à son service. Vous ne serez jamais contente de vous, sur ce point. Mais, Madame, servez-vous du conseil que vous donnez aux autres, mesurez vostre devoir à vos forces, & contentez vous de faire ce que Dieu veut que vous fassiez.*

Madame de Montmorency estoit encore seculiere, quand elle vivoit dans la perfection dont nous venons de parler. Quoyqu'elle se fust retirée au Convent de Sainte-Marie, elle en

sortoit tous les jours, pour des choses necessaires, & elle conservoit sa famille & son train, comme un reste de sa premiere grandeur. On lui avoit conseillé de le faire, parcequ'on estoit persuadé qu'elle n'y avoit aucun attachement; & qu'au contraire ces marques exterieures d'honneur imprimoient le respect à ceux qui ne connoissoient pas son merite, & sembloient lui donner plus de force & d'autorité pour détruire le mal.

Ce fut dans ce temps-là qu'elle accorda plusieurs personnes considerables, qui estoient divisées par de longs procez. Elle termina heureusement celui de Monsieur le Duc de Ventadour, contre Madame la Marêchale de Saint-Geran, pour la succession du Marêchal. Ces deux personnes persuadées de la justice & de l'équité de la Princesse, lui remirent entierement leurs interests; & Dieu lui donna tant de lumieres pour discerner ce qui estoit juste, qu'elle finit, au gré de tout le monde, des contestations qui duroient depuis plusieurs années. Elle

Elle accorda auſſi, mais avec beaucoup plus de peine, deux Officiers de robbe, qui ſe ruinoient depuis long-temps dans la pourſuite de pluſieurs mêchantes affaires, tellement embrouïllées qu'il eſtoit preſque impoſſible de les éclaircir. Ils ne ſe contentoient pas de ſoûtenir leurs intereſts, mais leurs écrits eſtoient pleins d'aigreur & plus propres à ſe décrier qu'a deffendre leurs pretentions. Pluſieurs perſonnes conſiderables avoient tâché de les accorder ; mais comme ils trouvoient dans leur eſprit une opiniâtreté qu'aucune raiſon ne pouvoit vaincre, ils avoient eſté obligez de les abandonner à leur furie. Madame de Montmorency voyant ce deſordre avec douleur, entreprit d'en arrêter le cours. Elle envoya querir ſeparément les deux Officiers, pour apprendre d'eux-meſmes la cauſe de leur diviſion. Quand elle les eut ouïs pluſieurs fois, elle les pria de lui remettre leurs intereſts. A quoy ils conſentirent pluſtôt par complaiſance qu'avec deſſein de s'accommoder. Alors

elle fit venir des gens éclairez & d'une longue experience dans les affaires. Elle leur exposa le sujet de la contestation, & lût elle-mesme tous les papiers qui pouvoient servir à éclaircir & à deffendre les interests de l'un & de l'autre ; & aprés avoir passé plus d'une année dans des Conferences, elle fit dresser les Articles d'accommodement avec toute la justice & l'équité possible.

A peine commença-t-elle à les lire à l'un de ces Officiers, qu'il dit d'abord en l'interrompant, qu'il ne s'accorderoit jamais aux conditions qu'elle lui vouloit imposer. Il souffrit mesme avec impatience la suite de cette lecture, & il la quitta fort échauffé, avec protestation de reprendre au premier jour ses poursuites. Et l'autre la traita presque de la mesme maniere. Neantmoins au lieu de se rebuter, elle disoit que la douceur estoit une agreable ruse pour venir à bout des affaires desesperées. Elle rappella ces mesmes personnes, pour tâcher de les faire parler sans passion.

Sur chaque article, elle leur fit voir clairement & en des paroles obligeantes, le soin qu'elle avoit eu de menager leurs interests, & les pria de signer l'accommodement pour vivre ensemble d'une maniere plus Chrêtienne. Quoyqu'ils n'eussent rien de raisonnable à répondre, au lieu de consentir à ses prieres, ils rompirent toutes les nouvelles mesures qu'elle prenoit pour arrêter leur dessein, & recommencerent leurs poursuites l'un contre l'autre, avec plus de furie qu'auparavant.

Madame de Montmorency qui estoit touchée de leur conduite scandaleuse, alla trouver celui qui avoit paru le plus opiniâtre, & aprés lui avoir parlé avec cette colere que Dieu excite quelques fois dans les grandes ames, elle lui mit devant les yeux tout ce que l'emportement lui faisoit entreprendre. Elle lui demanda où aboutiroient les calomnies qu'il debitoit contre son adversaire, & s'il croyoit que cette maniere pernicieuse de deffendre ses droits, fust

permiſe par la Loy de Dieu, comme elle eſtoit malheureuſement tollerée par la froideur des Hommes. Enfin recommençant à lui parler des Articles qu'elle avoit fait dreſſer pour finir leur conteſtation, elle le ſçût ſi bien perſuader, & Dieu donna tant de force à ſes paroles, que cet Homme ſe trouva tout-à-coup interdit, & lui témoigna qu'il eſtoit preſt de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos. La Princeſſe envoya au moment chercher l'autre Officier, à qui elle parla avec la même efficace; & comme elle vit qu'il ne s'éloignoit de ſes intentions, que parcequ'il diſoit qu'il perdroit mille écus, elle les lui donna ſur le champ elle-meſme, pour le mettre hors d'état de ſe plaindre, & pour conclurre l'accommodement.

Elle n'épargna rien dans une autre occaſion, pour accorder deux Gentilshommes qui ſe haïſſoient depuis pluſieurs années, & qui, par la maxime du monde, faiſoient paſſer leur haine dans le cœur de leurs enfans. Aprés avoir tenté beaucoup de

moyens inutiles, à la fin elle vint à bout de son dessein, & les fit reconcilier en sa presence. Et ce qui est admirable, la resistance qu'ils avoient faite de s'accorder, servit à un autre accommodement entre des personnes qui, sans avoir ensemble de grandes aigreurs, vivoient neantmoins dans une indifference peu Chrêtienne.

Une de ces personnes se trouvant avec elle, & la conversation estant tombée sur la peine qu'elle avoit euë à raccommoder ces deux Gentilshommes, *Ie m'étonne, Madame*, lui dit-il, *que vous n'ayez pû le faire plustôt. Il ne faut que voir vostre douceur & vostre exemple, pour oublier les injures qu'on a receuës. I'ay peine à croire ce que vous dites*, répondit-elle, *mais il ne tiendra qu'à vous de me le persuader, si vous vous voulez rendre vous-mesme à la priere que je vous fais, d'aller voir un tel* (qu'elle lui nomma) *avec qui vous vivez depuis longtemps avec assez de froideur.* Cet Homme surpris de cette réponse qu'il n'attendoit pas, se trouva engagé par honneur, à lui

obéïr. Il alla voir, le meſme jour, celui qu'elle lui avoit nommé ; & ils vêcurent depuis dans une parfaite amitié. Tant il eſt vray que les diſcours de cette Princeſſe ſçavoient porter à la gloire ſolide, qui eſt de ſe vaincre ſoy-meſme & de ſacrifier à Dieu ſes propres reſſentimens.

CHAPITRE XVIII.

Madame de Chantal arrive à Moulins ; ſes entretiens avec Madame de Montmorency.

Aprés que Madame de Montmorency eut longtemps ſouhaitté de voir Madame de Chantal, pour lui découvrir ſon cœur & lui demander des conſeils dans la vie ſpirituelle, ſon deſir fut enfin ſatisfait ; & cette ſainte Religieuſe qui revenoit de Paris, s'arrêta dans le Convent de Moulins, pour la conſolation de la Princeſſe. Comme elles eſtoient liées d'affection depuis pluſieurs années, quoyqu'elles ne ſe fuſſent jamais veuës, leur premier abord fut plein de tendreſſe, avec la meſme liberté que ſi elles euſſent toûjours vêcu enſemble. Madame de Chantal

avoit des lumieres extraordinaires pour la conduite des ames ; elle connoiſſoit & faiſoit pratiquer la vertu avec toute l'élevation & la pureté de cœur dont un Chrêtien eſt capable, ſans s'amuſer à de vains ſcrupules, ou à de certains petits exercices ſpirituels que l'humeur choiſit pluſtôt qu'une veritable pieté, & dans leſquels la plûpart des Dames devotes font conſiſter la perfection de l'Evangile. Comme cette Religieuſe s'entretenoit un iour avec Madame de Montmorency, elle fut ſurpriſe de trouver en elle tant de vertu, & ſur tout un ſi parfait détachement des choſes du monde. Elle lui demanda par quel moyen elle avoit mis ſon ame dans l'état où elle eſtoit, adjoûtant qu'elle ne doutoit pas que ſes malheurs, les perſecutions de ſes ennemis, le renverſement de ſa fortune, & d'autres ſemblables accidens n'euſſent pû contribuër à lui faire mener une vie retirée. Mais, Madame, continüa-t-elle, l'experience m'a ſouvent fait connoî-

tre que tous ces maux sont autant de pecheurs que de Saints ; & j'ay vû plusieurs fois des personnes qui, bien loin d'aller à Dieu pour se consoler des pertes qu'ils avoient faites, & chercher dans lui le soulagement à leur misere, se sont portez contre eux-mesmes à de grandes violences. Les maux, répondit Madame de Montmorency, n'ont pas esté les seules raisons que j'ay euës de me retirer dans la solitude. J'ay toûjours senty de l'indifference pour le monde, mesme lors que j'estois à la Cour. Mes malheurs m'ont trouvée dans cette disposition, & je les ay receus comme des moyens que Dieu me donnoit pour executer le dessein que j'avois dés mon enfance, de vivre dans la retraite, comme une femme inconnuë, sans autre occupation que celle de mon salut. J'ay tâché de me mettre dans l'état que j'aimois, & je vis depuis quelques années, comme vous voyez, dans cette Maison, esperant que le Ciel aura pitié de mon ame.

Madame de Chantal fut touchée de ces paroles, & l'eſprit de Dieu, dont elle eſtoit éclairée, lui découvroit dans le cœur de cette Princeſſe une profonde humilité & une parfaite ſoumiſſion à la volonté divine. Elle admiroit avec quel courage elle avoit ſoûtenu la mauvaiſe fortune, & les biens infinis que ſa patience avoit tirez de ſes malheurs. Elle continüa à lui demander les reflexions qu'elle faiſoit alors ſur ſa grandeur paſſée. *C'eſt un beau ſonge que j'ay fait,* répondit-elle, *& qui s'eſt évanoüy à l'approche de mes douleurs. Heureuſement pour moy il n'a pas eſté long, car peut-eſtre je m'y ſerois accoûtumée.* Puis tombant ſur le ſuiet de Monſieur de Montmorency, dont le ſouvenir lui eſtoit toûiours cher, elle dit que n'aimant que lui, ſa mort avoit achevé de l'éloigner des creatures.

Madame de Chantal répondit d'un air à lui faire connoiſtre qu'elle craignoit de l'affliger, ſi elle continüoit ce diſcours. *Non, Madame,* dit la Princeſſe, *je ne pleure pas comme j'ay fait,*

& Monſieur de Montmorency merite d'eſtre regreté d'une autre maniere qu'avec des larmes. Ces paroles donnerent la liberté à la Mere de Chantal de lui demander en quel état elle s'eſtoit trouvée quand on le fit mourir. *Aprés que les premiers mouvemens de ma douleur furent paſſez*, répondit-elle, *Dieu me fit ſentir tout-à-coup ſa preſence, qui dura longtemps, avec une protection ſi particuliere, qu'il ſembloit m'avoir ôté le pouvoir de l'offenſer; & j'eſtois auſſi fortement retenüe pendant ma grande affliction, que le ſeroit une perſonne qu'une autre plus forte tiendroit ſerrée, ſans lui laiſſer la liberté de ſe remüer.* Enſuite elle paſſa ſur divers points de la perfection Chrêtienne, pour lui découvrir l'état de ſon ame.

Cette ſainte Religieuſe la conjura de lui dire s'il y avoit quelque choſe qui lui fit de la peine dans la vie retirée. Elle lui répondit qu'elle n'avoit jamais eu tant de plaiſir, qu'elle en avoit alors: Qu'elle remercioit le Ciel de l'avoir tirée du ſiecle, où l'on cherche le joug de l'iniquité par

tant de soins & d'inquietude, refusant celui de Dieu, qui est plein de douceur & de consolation : Qu'elle n'avoit plus la douleur de voir l'innocence persecutée, & les gens de bien accablez : Et qu'elle benissoit la Misericorde divine de l'avoir éloignée du monde, où le crime est presque toûiours dans l'éclat, & où il semble qu'il n'y a rien de plus à craindre que la vertu.

Aprés elle lui redit le détail de sa conduite dans la vie qu'elle avoit embrassée ; & Madame de Chantal qui remarqua dans ses discours la ioye qu'elle avoit de s'estre sacrifiée à Jesus-Christ, ne pût s'empêcher de lui marquer par des larmes la consolation que lui donnoient ses paroles. Cependant elle la pria de ne pas s'abandonner trop aux mortifications, de peur d'augmenter les maladies dont elle estoit ordinairement tourmentée. Mais la Ducheſſe dit qu'elle ne devoit chercher que la rigueur de la penitence. *Dieu veut*, repliqua Madame de Chantal, *que vous mena-*

giez vos forces. Si je croyois, reprit la Princesse, *l'avoir aimé un seul jour, pourrois-je souhaiter de vivre plus longtemps?*

Madame de Chantal sortit d'auprés d'elle avec une singuliere veneration pour sa vertu. Aprés avoir consideré, comme avoit fait la Mere de Brechart, que l'Institut estant dans son commencement, pouvoit tirer de grands secours de la Ducheſſe, elle exhorta les Religieuses à continuër de recevoir ses conseils. Elle dit à la Superieure de ne rien entreprendre dans les affaires du Convent, sans demander son avis : Et quand elle fut partie de Moulins, elle ne pût se lasser de parler de sa vertu, dans toutes les Maisons de son Ordre, où elle passa.

Pendant leur separation, elle lui écrivit plusieurs fois, & dans une de ses Lettres on a trouvé ces paroles.

Hé bien, Madame, que fait vostre cœur? Ne se tient-il pas toûjours au dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, &

au dessous de sa volonté, pour suivre les sentimens qu'il vous donnera? Les dispositions que j'y ay veuës, me persuadent qu'il est fait pour cela. Hâ! Madame, aimez tendrement & fortement celui qui ne peut jamais estre assez aimé. Ie conjure le Ciel de vous faire sentir les ardeurs de sa flâme, & les consolations dont jouissent les personnes qui brûlent de l'amour divin.

CHAPITRE XIX.

Le Pere de Lingendes conſeille à la Ducheſſe de s'engager à la Religion.

QUoyque Madame de Montmorency fuſt attachée à la devotion, n'antmoins c'eſtoit ſans aucune régle déterminée, & d'ordinaire ſelon le loiſir que lui donnoit la charité qu'elle avoit pour ſervir le prochain: Mais en l'année mil ſix cens trente-ſept, elle commença à régler ſes heures. Elle en prit pour l'Oraiſon, pour la lecture ſpirituelle, pour l'Office divin, & meſme pour travailler de ſes mains aux Ornemens de l'Autel.

Alors les douleurs de la ſciatique, qu'elle ſouffroit depuis un an, redoublerent avec beaucoup de violence; & les bains lui ayant eſté preſque inutiles, elle reſolut de quitter les

remedes & de s'abandonner entierement à la Providence. Cependant le mal qui augmentoit chaque jour, lui retira les nerfs & la mit hors d'état de marcher. On recommença de nouveaux remedes, qu'elle ſouffrit par obéiſſance, quoyqu'elle en fuſt preſque autant tourmentée que de ſes maux.

Dans ce temps, la Mere Jeanne des Anges, Superieure du Convent des Urſulines de Loudun, qui alloit accomplir un Vœu qu'elle avoit fait, paſſa à Moulins pour la voir. Elle lui raconta quelques particularitez de la poſſeſſion de ſes Religieuſes. Enſuite elle lui dit de quelle maniere elle avoit eſté délivrée par le ſecours de S. Joſeph ; & lui donna quelques Reliques qui avoient contribué à ſa délivrance. Madame de Montmorency les prit avec beaucoup de reſpect. Elle s'adreſſa au meſme Saint ; & eſtant guérie quelque temps aprés, elle fit bâtir une Chappelle à ſon honneur, que l'on voit encore aujourd'huy comme un monument de pieté.

Il y

Il y avoit longtemps qu'elle ſongeoit à quitter le monde & à s'engager à la Religion. Ce deſir la preſſa tellement qu'elle le communiqua au Pere de Lingendes, dans une conference qu'elle eut avec lui, ſur pluſieurs choſes particulieres ; mais ſoit qu'il oubliaſt de lui répondre, ou qu'il ne crûſt pas le devoir faire alors, il ne lui dit rien là-deſſus. Ce ſilence la toucha, ſans qu'elle oſaſt le témoigner. Elle crût qu'il ne la trouvoit pas digne de cet état ; & elle ne lui en parla pas davantage. Cependant elle conſerva toûjours ſon deſſein, juſqu'à ce que Dieu lui euſt donné moyen de l'executer.

En effet, elle commença à mettre ordre à ſes affaires ; & comme elle ſceut qu'eſtant étrangere elle ne pouvoit diſpoſer de ſes biens, meſme en faveur de l'Egliſe, ſans des Lettres de naturalité, elle ſupplia le Roy Loüis XIII. de les lui accorder. Ce que ſa Majeſté fit auſſi-tôt, & accompagna cette grace de pluſieurs marques d'eſtime pour ſa perſonne

& pour sa vertu. Quand elle eut obtenu ces Lettres, elle s'appliqua à suivre exactement la Régle de Sainte Marie, où elle vouloit s'engager, sans manquer à aucun exercice de pieté que les Religieuses faisoient tous les jours, aux heures ordinaires. Elle se priva de tous les parfums qu'elle aimoit beaucoup; & quelque attachement qu'elle eust à la propreté, elle ne voulut changer de linge qu'une fois la semaine, comme on faisoit dans le Monastere.

Elle écrivit aussi à Madame de Chantal le dessein qu'elle avoit d'entrer dans son Ordre, & la pria de venir elle-mesme la former dans la nouvelle vie qu'elle vouloit entreprendre. Madame de Chantal lui témoigna aussi-tôt l'inclination qu'elle avoit à la satisfaire; mais qu'elle n'oseroit partir sans demander auparavant la permission à l'Evêque de Geneve, à qui elle devoit obéir. Et quelques jours aprés, n'ayant pû l'obtenir, elle lui écrivit avec beaucoup de douleur, que ce Prélat l'a-

C'estoit alors Dom Iuste Guerin.

voit retenuë, & qu'ainſi elle ne pourroit avoir la conſolation de l'aider dans ſon deſſein. Cependant Madame de Montmorency ne laiſſa pas d'eſperer le ſecours de cette ſainte Religieuſe, & de lui écrire „ Que „ malgré les obſtacles qu'on mettoit „ à ſon voyage, Dieu feroit pour elle „ ce que les Hommes ne lui vou„ loient pas accorder. Ce qui arriva, & ſon deſir fut accomply, comme nous verrons dans la ſuite.

Pendant ce temps-là, cette Princeſſe redoubla ſon zéle avec une ardeur ſinguliere, & s'attacha ſi uniquement à la Croix de Jeſus-Chriſt, qu'elle oublia, au moins pour un temps, Monſieur de Montmorency, & ne voulut pas ſonger au Mauſolée qu'elle avoit reſolu pour éterniſer ſa memoire. Toute l'application de ſon ame eſtoit d'aimer Dieu. *Tous les autres attachemens,* diſoit-elle, *ſont vains & inutiles, & il n'y a que lui ſeul qui connoiſſant l'étenduë de noſtre amour, le puiſſe dignement recompenſer.* Et un jour, expliquant aux Religieuſes qui

l'alloient voir pendant sa maladie, pourquoy Dieu demande toûjours nostre cœur, elle dit que les Medecins lui avoient autrefois appris que c'estoit la premiere partie qui estoit animée, dans la formation du corps humain, & la derniere qui mouroit: Et qu'ainsi Dieu nous faisoit entendre par ces paroles, qu'il vouloit le premier & le dernier moment de nostre vie. *Voila,* ajoûta-t-elle agreablement, *la leçon que, sans y penser, les Medecins m'ont faite pour mon salut, & la verité que j'ay appriſe de mes maux.*

Elle ne voulut pas demeurer plus longtemps sans communiquer encore son dessein au Pere de Lingendes, comme elle avoit fait deux ans auparavant. Aprés l'avoir entretenu, quelques heures, de la durée & de la force de sa vocation, elle le pria de demander au Ciel, les lumieres necessaires pour la conduire. Elle lui redit tout le détail de sa vie, & s'arrêta aux endroits principaux, pour les lui faire bien remarquer, afin que de cette ouverture de cœur, il pûst

lui donner les avis qu'elle ſouhaitoit. Neantmoins il ne crût pas qu'il fuſt alors à propos de lui répondre ; mais pour la bien conſeiller, il la pria de lui écrire auparavant les raiſons qui la portoient à eſtre Religieuſe, & celles qu'elle auroit pour demeurer dans la vie ſeculiere, afin qu'aprés avoir examiné les unes & les autres, il lui pûſt expliquer la volonté de Dieu. Madame de Montmorency admira la prudence de ſon Directeur, & elle fit au pluſtôt ce qu'il lui ordonnoit, comme on voit dans un Memoire dont voicy à peu prés les paroles.

La premiere raiſon qui me porte à la Religion, c'eſt la volonté que j'en ay toûjours euë, meſme dés mon enfance ; mais je ne l'oſay dire à perſonne, de peur qu'on ne ſe moquaſt de ma reſolution. Cependant il me ſouvient qu'alors j'aimois veritablement la ſolitude ; que je faiſois ſouvent reflexion, eſtant ſeule, au plaiſir qu'il y a d'eſtre éloignée du monde : Et je ſentis une grande douleur quand

mon Pere me vint apprendre le Mariage où la Reine m'avoit engagée. Quand je fus mariée, je ne perdis pas mon dessein; & il me venoit quelques fois en pensée, malgré moy, que si Dieu m'affligeoit de la mort de Monsieur de Montmorency, je finirois ma vie dans un Convent, & j'avois alors en moy-mesme, quelque consolation dans la crainte de ce malheur. Et en effet, au moment qu'il m'arriva, la premiere resolution que je fis, fut d'estre Religieuse : Neantmoins, comme dans la suite je me vis accablée de maladies, je doutois si je la devois executer. Mais le Ciel m'ayant, en quelque façon, rendu la santé, je crois qu'il veut que je perseverе dans mon dessein, d'autant plus que je vois que mes affaires ont de mauvais succez, que presque tous mes amis me quittent, & que j'ay perdu par la mort plusieurs de mes Gens, que j'employois à deffendre mes interests; & je me persuade que Dieu me veut détacher par là de tout ce qui me pourroit encore donner quelque inclination pour le monde.

De plus, je sens que je ne feray jamais mon devoir dans la vie seculiere,

parceque ie ſuis trop foible pour me porter de moy-meſme à la vertu. En effet, il me ſemble que quoyque ie faſſe pour attirer ſur moy la Miſericorde divine, ie ne m'amuſe qu'à des choſes inutiles ; & ie crois que ma devotion eſt pluſtôt un effet de mon choix & de mon humeur, qu'un veritable attachement à la vie Chrêtienne. Ie ſens auſſi que ſi j'eſtois engagée dans quelque Régle, ie ferois beaucoup plus de bien, parceque j'aurois la conſolation de ſuivre la volonté de mes Superieurs, & de ne rien faire que par obéïſſance.

Enfin, ie ne crois pas que mon inclination ſoit temeraire, puiſque ie m'éprouve moy-meſme, depuis longtemps, & qu'au lieu de trouver des difficultez dans les exercices de la Religion, ie m'y ſens portée preſque naturellement ; & i'eſpere qu'avec le ſecours du Ciel, i'auray toûjours plus de plaiſir à les pratiquer. Voila, mon Pere, ajoûta-t-elle, *les raiſons qui m'obligent à me conſacrer à Dieu ; & ie crains que ſi ie refuſe de ſuivre ſa parole, il ne ſe retire de moy & ne rende mon cœur inſenſible aux choſes divines.*

Ce qui pouvoit m'arrêter dans le monde, eſtoit l'eſperance de relever la memoire de Monſieur de Montmorency; mais depuis i'ay trouvé tant d'obſtacles à mon deſſein, que ie n'y penſe plus; & ie ſuis perſuadée que Dieu ſe reſerve la gloire de faire lui-meſme, ce que i'aurois entrepris.

Le Pere de Lingendes ayant examiné, pluſieurs jours, toutes les raiſons que nous venons de rapporter, dit à Madame de Montmorency, qu'elle pouvoit ſuivre ſon inclination, & qu'il croyoit que c'eſtoit la volonté de Dieu, qu'elle entraſt dans l'Ordre de Sainte Marie. Alors elle commença de ramaſſer tout l'argent qu'elle pût avoir de ſes revenus, pour recompenſer ſes Gens, qui la ſervoient depuis pluſieurs années; & quand elle eut fait une grande ſomme, elle les appella dans ſa chambre pour leur dire le dernier Adieu. Comme ils ſoupçonnoient, depuis quelque temps, le deſſein qu'elle avoit de quitter le monde, ils parurent tous les larmes aux yeux, &

avec un abattement dont elle fut touchée. Enfin, se faisant un effort pour le dissimuler, elle les remercia avec beaucoup de tendresse, des services qu'ils lui avoient rendus. *Ie ne doute pas*, continüa-t-elle, *que vous n'ayez pitié de mes douleurs. Vous voyez l'état où m'a mis la mauvaise fortune. Presque tous mes amis m'ont abandonnée, & ie vis depuis longtemps dans des afflictions qui m'accablent. Ie crains que si ie continuë de mener la mesme vie, Dieu n'augmente mes déplaisirs ; & il me semble que pour les finir, ie dois prendre la retraite qu'il m'offre pour mon salut. La Providence m'a conduite dans le Convent de Sainte Marie ; ç'a esté mon azile pendant les persecutions de mes ennemis, & i'ay resolu d'y estre Religieuse. Il n'est plus temps de songer au monde. Vous voyez par le cours de mes maux, combien i'y suis malheureuse ; & mes larmes vous ont touchez plusieurs fois, me voyant chassée des Villes que i'avois protegées, & trahie des personnes à qui ie faisois part de mes biens. Vous vous souvenez encore de nos voyages, où nous*

errions dans le Royaume, comme des criminels, traînans les debris de nostre fortune. Ie remercie le Ciel de m'avoir attachée à lui par la voye des peines. Mais avant que de nous separer, ie vous prie de vous souvenir toûjours que vous avez esté compagnons de mes douleurs, afin de vous entretenir dans l'union de la charité. Que j'aye la consolation de scavoir que vous estes veritablement Chrêtiens ; & sur tout ne courez iamais aprés les biens de la terre. Ie vous en donneray assez pour vous rendre heureux. Appliquez-vous uniquement à vostre salut ; & si quelquefois, parlant de nos malheurs passez, vous songez à moy, demandez à Dieu que ie persevere dans l'état où ie seray engagée.

Le discours de Madame de Montmorency fut receu de ses Gens avec des torrens de larmes. Ils redoubloiẽt leurs cris à chaque moment, & se jettoient à ses pieds pour l'arrêter encore quelque temps dans le monde. Elle les quitta le visage noyé de pleurs, & on l'auroit plustôt prise pour une mere qui embrassoit ses

enfans, que pour une Dame qui ſe ſeparoit de ſes Domeſtiques. Aprés avoir donné à chacun une recompenſe conſiderable, elle leur laiſſa à tous ſa Maiſon, pour y eſtre tant qu'ils voudroient. Sa Dame-d'Honneur la ſuivit au Convent, où elle fut quelque temps pour ſe conſoler avec elle. Il y eut meſme quelques-unes de ſes Filles qui furent Religieuſes dans le meſme Ordre, où elle les fit recevoir. Pluſieurs de ſes Gens demeurerent toute leur vie dans cette maiſon, pour avoir la conſolation de la voir quelques fois ; & ils renoncerent à tous les avantages qu'ils pouvoient trouver dans les differends employs qu'on leur alloit preſenter.

CHAPITRE XX.

La soumission de Madame de Montmorency aux avis de Madame de Chantal, qui lui differe sa reception, & lui donne des conseils pour disposer chrétiennement de ses biens. Elle meurt à Moulins. La Duchesse fait conduire le Corps à Annecy. La contestation qu'elle eut pour retenir son Cœur.

QUand Madame de Montmorency fut entierement dégagée du monde, elle demanda d'entrer dans le Noviciat, comme Postulante, pour commencer le premier essay de la Religion. Alors elle fit ôter du Chœur les carreaux où elle faisoit ses prieres. Elle se mit à la derniere place; elle pria de ne la plus servir en vais-

ſelle d'argent, & qu'on la traitaſt comme une ſimple Religieuſe que l'on avoit receuë dans l'Ordre de la Viſitation, comme dans un azile, pour lui donner lieu de faire penitence & de reparer par ſes larmes le temps qu'elle avoit perdu dans les vanitez du monde.

Peu de jours aprés, une fiévre violente la tourmenta toute la nuit ; mais à la pointe du jour, elle en fut délivrée, & elle pria la Fille qui la ſervoit, de n'en rien dire, de peur qu'on ne la crûſt trop foible pour obſerver les Régles. Elle continüa tous les exercices du Noviciat, avec beaucoup d'ardeur & d'exactitude, s'abaiſſant avec plaiſir aux moindres fonctions, pour animer ſes compagnes à la pratique de l'humilité. Comme elle vit que la Superieure ne lui donnoit aucun avis pour ſa conduite, elle craignit que le reſpect humain ne l'en empêchaſt, & dans cette penſée elle l'alla voir en particulier, pour la prier d'avoir pitié de ſon ame, & de la mettre dans la

voye de la perfection. Elle auroit ſouhaité d'eſtre dans cette Maiſon comme une femme inconnuë, afin que toutes les Religieuſes l'euſſent avertie de ſes deffauts. Elle croyoit en eſtre pleine, & trouvant du zéle dans tout ce que les autres faiſoient, elle ne voyoit de la tiedeur que dans ſes actions. Comme cette pensée l'attriſtoit quelquefois juſqu'à l'accablement, elle dit au Pere de Lingendes qu'elle ſe croyoit incapable de la vie interieure, & ajoûta qu'il feroit beaucoup, ſi ſes conſeils pouvoient ſeulement contribuër au réglement de ſes mœurs. Ce qui obligea ce Pere de dire, peu de temps aprés, à une perſonne qui admiroit la vie de cette Princeſſe, qu'elle avoit atteint la perfection de l'humilité, puiſque cette vertu non ſeulement échapoit à ſes yeux, mais qu'elle lui cachoit auſſi toutes les autres qu'elle poſſedoit.

Eſtant perſuadée que la ſainteté ne ſe conſerve ordinairement que dans le ſilence, elle fuyoit le Parloir comme le plus dangereux endroit

d'une Maiſon Religieuſe. Elle diſoit qu'ayant quitté le monde, on n'y devoit retenir aucun commerce ; que ces entretiens eſtoient toûjours remplis de choſes vaines & ſouvent criminelles, qui corrompoient le cœur & faiſoient perdre, en peu de momens, la vertu qu'on avoit acquiſe en pluſieurs années. Elle diſoit auſſi que dans ces lieux on excitoit, par des diſcours humains, les meſmes paſſions que l'on voit dans les gens du ſiecle : Et un jour, comme elle s'entretenoit là-deſſus, avec quelques Religieuſes, elle leur dit avoir appris autrefois d'une Dame Chrêtienne, que quelque vertu qu'euſt une Fille, elle ne revenoit preſque jamais du Parloir, comme elle y eſtoit allée. Une de celles qui l'écoûtoient, lui demanda ſi la converſation avec les parens pouvoit cauſer quelque deſordre dans l'ame, *Ie ne doute pas*, répondit la Princeſſe, *qu'il n'y ait des parens Chrêtiens, qui ne viſitent leurs Filles que pour les affermir dans la ſainteté ; mais on en voit peu. Vous ſçavez,*

ajoûta-t-elle, *que pour parler de Dieu, il en faut eſtre remply ; & le moyen que des perſonnes qui ne reſpirent ordinairement que le plaiſir, & dont la magnificence des habits marque le luxe & la vanité, puiſſent faire de ſemblables diſcours, à quoy ils ne ſongent preſque iamais.*

Quand elle ſe fut diſposée à prendre le Voile, elle ſouhaita que ce fuſt en preſence de Madame de Chantal. Ce qui l'obligea d'écrire de nouveau à l'Evêque de Geneve, pour obtenir la permiſſion de la faire venir à Moulins. Ce Prélat, aprés l'avoir d'abord refusée, l'accorda quelque temps aprés, s'y ſentant porté de lui-meſme (comme il a dit depuis) par un mouvement dont il ne pouvoit connoiſtre la cauſe. Mais ce fut à condition que Madame de Montmorency la rendroit vive ou morte, au Convent d'Annecy. La Princeſſe y conſentit, & envoya querir cette ſainte Religieuſe, qui arriva à Moulins le neufiéme d'Aouſt de l'année mil ſix cens quarante-un. Elle fut ſurpriſe de trou-

ver

ver Madame de Montmorency dans les fonctions d'une ſimple Novice, & dans un ſi entier détachement de ſa volonté & une ſi parfaite ſoumiſſion à celle de la Superieure qu'elle ne faiſoit rien que par obéïſſance.

Il y avoit longtemps qu'elle penſoit à fonder dans Toulouſe un Convent de Sainte Marie, & à laiſſer un fond conſiderable pour y entretenir les Filles de ceux qui avoient contribué à la mort de Monſieur de Montmorency, en cas qu'elles vouluſſent quitter le monde. Mais comme elle trouva Madame de Chantal opposée à ſon deſſein, elle renvoya avec des preſens conſiderables, le Preſtre qu'elle avoit fait venir pour l'executer. Cette ſainte Religieuſe lui dit qu'il valloit mieux aider par ſes aumônes les Maiſons déja commencées, que d'en établir de nouvelles: Et lui parlant ſur la diſpoſition de ſes biens, elle lui dit de rendre aux Ducs de Bracciano & de Sangeminj, ſes Freres, la dot qu'elle avoit receuë de ſa Maiſon; que Dieu ne vouloit

pas qu'on l'enrichiſt du patrimoine de ſes parens, & qu'il eſtoit beaucoup plus conforme à l'ordre de la charité & au ſentiment de pluſieurs ſaints Evêques, de ſecourir ſa famille, que d'augmenter les biens de l'Egliſe, dont la Diſcipline ſe conſerve plus dans la pauvreté que dans l'abondance. Elle la pria auſſi de ne pas rendre par ſes liberalitez le Monaſtere de Moulins trop riche, par cequ'elle avoit remarqué que les grandes richeſſes eſtoient quelques fois ſuivies d'un grand relâchement dans la vertu, & que la mediocrité de bien ſuffiſoit pour des Filles qui avoient renoncé aux pompes du monde, & qui ne cherchoient que la perfection de la vie Chrêtienne.

Quelques jours aprés, comme cette Princeſſe demanda l'Habit, Madame de Chantal lui répondit qu'il eſtoit plus à propos d'achever ſes affaires auparavant, afin qu'elle n'euſt plus aucun ſoin temporel qui la pûſt diſtraire des exercices de pieté. Elle avoit tant de pouvoir ſur ſon eſprit,

qu'elle n'y trouvoit jamais aucune resistance ; & le jour de S. Barthelemy (qui estoit celui que Monsieur de Montmorency prit congé d'elle) Madame de Chantal la voyant touchée de ce funeste souvenir, lui dit en particulier, qu'elle n'estoit plus en état de pleurer les creatures, & que ses larmes, quelques justes qu'elles fussent, marquoient encore en elle un attachement naturel, qu'il falloit vaincre. Ces paroles appaiserent ses pleurs pour quelques momens ; & elle resolut en elle-mesme de se défaire de toutes les choses dont la veuë renouvelloit ses déplaisirs.

En effet, elle s'enferma dans sa chambre, & aprés avoir tiré d'une cassette le Portrait de Monsieur de Montmorency, enchâssé sous une table de diamant, elle le considera avec une abondance de larmes, & demeura quelque temps immobile. La pensée de se priver pour toûjours de la peinture du seul Homme dont le souvenir lui estoit cher, la jettoit dans une extrême affliction. Enfin, le

regardant & le couvrant de pleurs pour la derniere fois, elle s'en défit & consacra le diamant, que l'on voit encore attaché à la Croix du Soleil où l'on expose le Corps de Jesus-Christ. Elle n'avoit jamais quitté ce Portrait. Pendant qu'elle estoit dans le monde, son unique plaisir & sa contenance ordinaire estoit de le regarder & de le faire voir aux autres ; & cependant elle y renonça, pour n'avoir aucun objet qui lui pûst donner la moindre consolation. Ce qui fit dire à Madame de Chantal, qui admiroit l'élevation d'ame de cette Princesse, qu'il ne falloit pas qu'aucune creature se mêlat de la diriger, que Dieu la conduisoit visiblement par lui-mesme, & qu'on ne devoit pas craindre qu'elle s'éloignast jamais de sa volonté.

En ce temps-là cette Religieuse fit un voyage à Paris, où elle fut environ deux mois, pour les affaires de son Ordre. Ensuite elle retourna à Moulins, le quatriéme Decembre de la mesme année mil six cens qua-

rante-un ; & dit à Madame de Montmorency, qu'à ſa conſideration elle avoit quitté tout autre ſoin que celui du Noviciat. Cette Princeſſe qui y devoit bien-tôt entrer, ſe faiſoit un bonheur d'eſtre ſous la conduite d'une perſonne ſi éclairée : Mais Dieu, dont la ſageſſe eſt impenetrable, empêcha leur deſſein par une violente fiévre, dont Madame de Chantal fut arrêtée le lendemain de ſon retour. Le mal qui devenoit toûjours plus grand, fit d'abord craindre le malheur qu'on tâchoit d'éloigner par les remedes. Madame de Montmorency la ſervit iuſqu'à ſon dernier moment.

Quelques jours avant ſa mort, elle dicta une Lettre pour tout l'Inſtitut de la Viſitation ; & aprés avoir donné les conſeils qu'elle crût neceſſaires pour l'avancement ſpirituel de toutes les Filles qui y eſtoient engagées, elle conjura celles qui l'écoûtoient, d'avoir toûjours une entiere confiance à la Princeſſe, non ſeulement à cauſe des aumônes qu'elle

avoit faites à leur Maiſon, mais en conſideration de ſa vertu, & de la regarder comme un exemple d'humilité & d'une ſoumiſſion veritablement Chrêtienne aux ordres de la Providence. Et le matin du jour qu'elle mourut, aprés l'avoir fait approcher de ſon lit, elle lui parla de la ſorte.

Vous voyez, Madame, que Dieu ne ſuit pas nos inclinations, & qu'il nous ſepare au milieu de nos deſſeins. Soumettons-nous à ſa volonté, & adorons la Sageſſe éternelle, qui diſpoſe de nos vies par des ſecrets qui nous ſont inconnus. L'état où je ſuis ne m'empêchera pas de vous dire en peu de mots, ce que je crois neceſſaire pour voſtre perfection. Il me ſemble que vous refléchiſſez trop ſur vous-meſme: Que vous n'eſtes jamais contente de ce que vous faites; & que vous examinez toûjours voſtre intention, pour voir ſi elle eſt auſſi pure que Dieu la demande. Ces reflections continuëlles ſont des artifices du Demon, qui nous veut dégoûter de la vertu par la peine qu'il tâche de nous y faire trouver; & peut-

cõtre meſme y a-t-il un peu d'amour propre qui nous perſuade que nous pouvons atteindre à la plus haute perfection. Il ſuffit de ne negliger aucune régle de l'Ordre où vous allez entrer, & d'agir dans la ſimplicité des enfans de Dieu. Rapportez-lui toutes vos actions, ſans les trop examiner; & ſouvenez-vous que la vie la plus ſainte eſt toûjours remplie de deffauts. C'eſt cette penſée, Madame, qui vous doit tenir dans l'aneantiſſement, puiſque toute la ſainteté des creatures n'eſt rien devant Dieu. Ie renouvelle le conſeil que je vous ay donné de finir vos affaires avant que de vous engager à la Religion. Ne mêlez point les ſoins du monde avec l'application que vous devez avoir à voſtre ſalut. Et quand vous ſerez preſte à prendre l'Habit, ne ſoyez que cinq ou ſix jours en retraite, aprés quoy confiez vous à la Miſericorde, & embraſſez, ſans une plus grande préparation, la vie que vous ſouhaitez. Ie ne puis vous trop perſuader la prudence que vous devez avoir dans la diſpoſition de vos biens. I'approuve toutes les aumônes que vous avez faites; mais Madame, comme vous m'avez témoigné

voſtre deſſein d'aſſiſter ce Convent, je vous prie que vos liberalitez ſoient moderées: Gardez-vous d'enrichir les Maiſons Religieuſes, la vertu & les richeſſes ſe trouvent rarement enſemble, & il eſt bien difficile de conſerver avec elles la ferveur de la charité. I'oubliois à vous dire qu'eſtant auſſi infirme que vous l'eſtes, vous devez ſuivre, pour voſtre perſonne, les avis de la Superieure. Ie crois qu'il vous faut de petites commoditez que les autres Religieuſes n'ont point. Ie ne doute pas que vous n'euſſiez du plaiſir à vivre auſſi auſterement qu'elles : mais conſiderez que peut-eſtre vous les édifierez trop, & que le Demon vous pourroit tenter de vaine gloire, par la veneration qu'elles auroient pour voſtre vertu. Ainſi, Madame, ſouffrez avec patience qu'on vous donne des commoditez particulieres. Vous en paroiſtrez moins ſainte aux yeux des creatures, mais voſtre ſoumiſſion & voſtre obéïſſance vous rendront plus grande devant Dieu.

Quand elle eut achevé de parler, elle pria la Princeſſe d'arrêter ſes larmes, par la conformité qu'elle de-

voit avoir à la Providence : Et un moment aprés, ſentant diminuër ſes forces, *Adieu, Madame*, lui dit-elle, *il nous faut ſeparer. Souvenez-vous quelquefois de moy.*

Madame de Montmorency ſe retira avec une ſi violente affliction, qu'on craigniſt qu'elle ne mouruſt. Neantmoins, dés que Madame de Chantal fut expirée, elle retourna dans ſa chambre pour lui baiſer les pieds, qu'elle couvrit de pleurs ; & comme elle ſe ſouvint de la parole qu'elle avoit donnée à l'Evêque de Geneve, de rendre cette ſainte Religieuſe vive ou morte, elle fit embaumer ſon Corps, pour le lui renvoyer : Mais elle ne pût s'y reſoudre ſans en retenir le Cœur & les Yeux, ſur l'aſſeurance qu'on lui donna de les tirer ſans qu'on defigurâſt le viſage. Enſuite elle le fit conduire à Annecy, & envoya à meſme temps dix mille livres au Couvent de la Viſitation, pour orner la Chappelle de Sainte Luce, où ce Corps devoit repoſer. Elle retint auprés d'elle la Re-

C'eſtoit la Sœur Ieanne-Thereze Picoteau

ligieuſe qui l'avoit accompagnée, qui depuis a eſté pluſieurs années Superieure du Convent de Moulins, & qui a donné toute ſa vie des exemples de mortification & de penitence.

Alors Madame de Montmorency commença de faire reflexion aux avis de Madame de Chantal, qu'elle écrivit pour les obſerver plus exactement. En effet, elle s'abandonna entierement à la volonté divine, & receut toutes les commoditez qu'on lui preſenta. Elle ſuivit, dans la diſtribution de ſes biens, le conſeil de cette ſainte Religieuſe, qui eſtoit de rendre aux Ducs de Bracciano & de Sangemini ſes Freres, la dot qu'elle avoit tirée de ſa Maiſon; & elle diſpoſa du reſte en faveur des pauvres & des Monaſteres de ſon Ordre, ſans les enrichir, mais leur donnant ſeulement la mediocrité neceſſaire pour s'entretenir dans le ſervice de Dieu. Elle fit un Oratoire de la chambre de Madame de Chantal, dreſſant un Autel auprés du lit où elle eſtoit

morte. Cette Princeſſe a continüé, pendant pluſieurs années, à faire ſes devotions dans cet Oratoire, & elle baiſoit avec reſpect le lit *où elle avoit vû*, diſoit-elle, *comme meurent les Saints.* Elle conſervoit auſſi une ſinguliere veneration pour ſon Cœur, qu'elle avoit fait enchâſſer dans un grand Reliquaire d'argent, ſoûtenu par des Anges. Mais dans le temps qu'elle s'attachoit le plus à l'honorer, un autre Convent de l'Ordre faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour l'avoir. Les Religieuſes diſoient que Madame de Chantal le leur avoit promis elle-meſme, comme elles l'écrivirent à l'Evêque de Geneve, & à la Superieure de la Viſitation d'Annecy. Elles firent auſſi parler à celle du Convent de Moulins, par un Homme de qualité, qui lui proteſta que ſi elle refuſoit ce Cœur, on interpoſeroit l'autorité du Cardinal de Richelieu, pour l'obliger à le rendre. Quoyque Madame de Montmorency fuſt touchée de ces pourſuites, au lieu de s'en étonner, elle eut recours à l'E-

vêque de Geneve, & à l'Evêque d'Autun, qui prononcerent tous deux en sa faveur ; & le dernier qui se sentoit interessé à garder dans son Dioceſe une si precieuse Relique, lui écrivit avec un zéle plein de feu, ces mesmes paroles.

Mr de Ragny.

L'interest que je prens à la conservation du Cœur de Madame de Chantal, dans vostre Maison, m'oblige de vous asseurer qu'à moins d'un Ordre du Roy, j'iray avec tous mes amis perir à vostre porte, avant que de souffrir qu'on l'enleve ; & c'est un gage qui merite bien une bataille pour le conserver.

Enfin ces Religieuses voyant tous leurs efforts inutiles, cesserent leurs poursuites, sans plus inquieter la Princesse en la possession d'un Cœur où elle avoit eu tant de part, & qu'elle continüa d'honorer toute sa vie.

CHAPITRE XXI.

Madame de Montmorency acheve en faveur des Chanoines de Lodeve, une Châsse d'argent, que le Duc avoit fait commencer. Elle apprend la mort de Marie de Medicis, & ensuite celle du Roy Loüis XIII. Plusieurs marques d'estime qu'elle reçoit de leurs Majestez & de son Altesse Royale.

QUand Madame de Montmorency envoya à Annecy le Corps de Madame de Chantal, elle pria ceux qui le conduisirent, de lui amener une pauvre Fille, dont on lui avoit dit la misere, qui demeuroit dans un Hameau prochain, qu'elle leur nomma. Quand elle la vit, elle la trouva autant dépourvûë des gra-

ces naturelles que des avantages de la fortune. Elle estoit laide, malfaite, toûjours triste & toûjours malade, l'air desagreable, la parole rude & l'esprit bas & chagrin. Le motif qu'elle avoit eu de la demander, estoit de la tenir auprés d'elle pour se mortifier continüellement, en souffrant ses deffauts. En effet, elle la gardoit presque toûjours dans sa chambre, & elle avoit un plaisir singulier quand elle lui parloit avec aigreur, ou qu'elle lui disoit quelque chose de rebutant ; de peur que sa charité ne parust, elle affectoit d'apprendre une sorte d'ouvrage que faisoit cette Fille, afin de persuader aux Religieuses qu'elle demeuroit en sa compagnie par necessité. Cette Princesse la tint quelques années dans le Convent de Moulins, comme Pensionnaire, & lui témoigna toûjours beaucoup d'amitié ; & quand elle estoit arrêtée dans le lit par ses maladies, elle la consoloit & l'encourageoit à les souffrir patiemment. Enfin pour contenter le desir qu'elle a-

voit d'eſtre Religieuſe dans l'Ordre de la Viſitation, elle donna une ſomme conſiderable pour la faire recevoir dans la Maiſon d'Annecy, où elle vêcut preſque toûjours dans les maux, qu'elle ſupporta avec beaucoup de patience.

Ce fut environ dans le meſme temps que cette Princeſſe aſſiſta à la mort une de ſes Filles, qui l'avoit ſervie dans le monde, & qui l'avoit voulu ſuivre dans la Religion. Elle fut toûjours dans ſa Chambre, & nonobſtant l'infection dont elle eſtoit pleine, elle ne la quitta qu'au dernier moment de ſa vie. Son eſprit toûjours élevé à Dieu, mettoit toute ſon application à lui plaire par des œuvres de mortification & de penitence. Elle en faiſoit quelquefois de publiques, & malgré l'oppoſition qu'elle avoit à découvrir ſa vertu, on l'a veüe en preſence de toutes les Religieuſes, demander pardon à Dieu avec des paroles ſi touchantes qu'elles leur tiroient les larmes des yeux.

Elle voulut avoir des Lettres d'af-

Ces trois Ordres estoient, des Iesuïtes, des Carmes, des Chartreux.

filiation des Generaux de trois Ordres fameux, afin de participer aux bonnes œuvres que ces Religieux faisoient dans toute la terre. Elle acheva aussi un dessein que Monsieur de Montmorency avoit commencé en faveur des Chanoines de la Cathedrale de Lodeve. Comme il passoit dans leur Ville, il apprit que les Huguenots, entre plusieurs marques de cruauté qu'ils avoient laissées dans leur Eglise, en avoient enlevé la Châsse d'argent où estoient les Os de S. Fulcran leur Patron. Il commanda qu'on en fist une autre, & donna par avance tout l'argent qu'il avoit sur lui. Quelques mois aprés, sa mort estant arrivée, & les Chanoines ayant sçû les aumônes que faisoit Madame de Montmorency, s'adresserent à elle, avec une Lettre de l'Evêque d'Autun, pour lui demander si elle vouloit accomplir le dessein qu'avoit eu son Mary. Cette Princesse qui regardoit les occasions de faire du bien, comme des graces, accepta d'abord la proposition, & acheva

acheva avec plaiſir ce que le Duc avoit commencé.

Dans ce temps elle apprit que la Reine Marie de Medicis, qui depuis pluſieurs années eſtoit ſortie du Royaume, ſe trouvoit en Angleterre dans quelque beſoin. Elle luy fit offrir tout l'argent qui lui reſtoit, & la ſupplia de le prendre, en attendant quelque heureux changement dans ſa fortune. Et en l'année mil ſix cens quarante, elle l'envoya viſiter à Londres, pour lui témoigner la part qu'elle prenoit à ſes déplaiſirs. La Reine receut la Lettre avec beaucoup de conſolation, & pria la perſonne qui la lui rendoit, de l'aſſeurer qu'elle eſtimoit beaucoup ſon amitié, & que ſes paroles lui donnoient tout le ſoulagement qu'elle pouvoit ſentir. Sa Majeſté lui réïtera le meſme honneur dans celle qu'elle lui écrivit par le Pere Sufren, ajoûtant *Qu'elle loüoit le Ciel d'apprendre la vie Chrêtienne qu'elle menoit dans l'oubly du monde & dans l'entiere ſou-*

miſſion à la volonté de Dieu.

Elle eut une joye extrême de ſçavoir la fermeté avec laquelle cette Reine ſouffroit ſes malheurs, & avec quelle vertu elle adouciſſoit ſa mauvaiſe fortune ; & promit de demander au Ciel, qu'il la ſoûtinſt toujours dans le mépris des choſes humaines. Peu de temps aprés, elle ſceut qu'elle eſtoit allée à Cologne ; & dans la ſuite apprenant ſa mort avec beaucoup de douleur, elle ordonna quantité de Meſſes & un Service magnifique dans l'Egliſe du Convent où elle eſtoit, afin de rendre à la memoire de ſa Majeſté tout l'honneur qui lui eſtoit poſſible. Comme on ſçavoit qu'elle eſtoit ſa proche parente, pluſieurs perſonnes de qualité l'allerent voir pour lui témoigner leur affliction ; mais quelque choſe qu'on lui diſt du détail de la vie & des maux de cette Princeſſe, elle tourna le diſcours ſur la pieté, & ſe contenta de répondre que cette Reine avoit vû avant ſa mort, la fin des

vanitez du monde, & que par là Dieu lui avoit donné le moyen de porter ses desirs & ses esperances aux biens de l'éternité : *Et la consolation*, ajoûta-t-elle, *qui reste à ceux qui l'ont aimée, est de sçavoir qu'elle a profité de ses malheurs.*

L'affliction qu'eut Madame de Montmorency de la mort de la Reine, augmenta ses maladies, qui ne la quitterent presque plus. Elle les supportoit avec beaucoup de patience, & répondoit ordinairement à ceux qui lui apprenoient de nouveaux remedes, *Que Dieu & les Medecins auroient soin de sa gueriſon, & que son application devoit estre à souffrir chrêtiennement ses maux.* Cependant elle estoit fâchée de se voir toûjours éloignée du dessein qu'elle avoit de prendre l'Habit de la Religion ; mais le Pere de Lingendes la consoloit par l'esperance de le pouvoir un jour accomplir, ajoûtant qu'il lui seroit inutile de s'engager dans une Régle qu'elle ne pourroit observer.

En ce temps le Roy Loüis XIII.

qui alloit faire un voyage dans le Languedoc, passa à Moulins. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il l'envoya visiter. Elle pria la mesme personne, de témoigner à sa Majesté, *l'étonnement où elle estoit qu'il conservast encore le souvenir d'une femme aussi malheureuse qu'elle, & aussi indigne de l'honneur qu'il lui faisoit.* Et comme elle lui avoit toûjours parlé le visage couvert de larmes, *Monsieur*, reprit-elle, *quand vous direz au Roy ce que je vous prie de lui dire, n'oubliez pas, s'il vous plaist, de lui parler de ce que vous voyez.* Et aprés ces paroles, elle se couvrit les yeux d'un mouchoir, & se retira.

Le lendemain le Cardinal de Richelieu lui envoya faire un compliment. *Monsieur*, répondit-elle, *témoignez à vostre Maistre, que je lui suis obligée de l'honneur qu'il me fait ; mais dites-lui aussi que mes pleurs durent encore.*

Comme les Religieuses l'entretenoient de l'estime que toute la Cour avoit pour elle, *Ie prie le Ciel*, ré-

pondit cette Princeſſe, *que le monde m'oublie autant que je l'ay oublié.* Quelque temps aprés, le Cardinal de Richelieu eſtant mort, on le lui écrivit, & elle eſtoit en converſation avec les Religieuſes, quand la Lettre lui fut renduë. Aprés en avoir lû quelques lignes & avoir trouvé cette nouvelle, elle n'en lût pas d'avantage ; & de peur que le reſſentiment naturel ne ſurpriſt dans ſon cœur quelque premier mouvement de complaiſance, ſi elle diſoit aux Religieuſes une mort qui ne lui devoit pas eſtre deſagreable, elle la leur cacha par une delicateſſe de vertu Chrêtienne, & ſe contenta de l'apprendre à la Superieure, ajoûtant qu'elle vouloit ordonner un Service ſolemnel dans l'Egliſe du Convent : mais enſuite elle apprehenda qu'on ne crûſt qu'elle le faiſoit par oſtentation. Ce qui l'obligea de changer de deſſein, & de donner une ſomme conſiderable pour des Meſſes baſſes. Quelque choſe qu'on lui diſt ſur cette mort, elle ne répondit jamais rien qui marquaſt la

moindre aigreur, au contraire ayant loüé le grand merite du Cardinal, elle dit, *Que tout estoit finy pour lui dans ce monde, qu'il falloit offrir des prieres pour le soulagement de son ame; & peut estre*, ajoûta-t-elle, *c'est à quoy le monde pense le moins.*

Peu de temps aprés, Loüis XIII. tomba dans la maladie dont il mourut. Madame de Montmorency aprit cette nouvelle avec une extrême affliction. Elle fit faire quantité de Prieres publiques, & témoigna sa douleur à la Reine par les paroles suivantes.

MADAME,

Puisque vostre Majesté a eu la bonté de plaindre mes malheurs, j'espere qu'elle aura encore celle de

voir icy l'asseurance que je lui donne, qu'en quelque état que m'ait reduit la fortune, j'ay toûjours conservé pour V. M. des sentimens de respect, qui m'obligent, dans l'occasion de sa grande perte, de lui rendre ce devoir. Mais connoissant combien il contribuë peu à sa consolation, je l'accompagne de vœux trés-ardans vers le Ciel, afin qu'il donne à V. M. toute celle qui lui est necessaire, & qu'il la fasse regner aussi heureusement sur le cœur des peuples, que sa vertu le merite. Ces souhaits sont si justes & si generalement faits, que le témoignage que je rends des miens, pourra sembler inutile : Mais comme je le crois plus sincere & moins intereſſé que celui de beaucoup d'autres, je n'ay pû me refuser le plaisir de l'écrire à V. M. lui protestant que je

ſeray toute ma vie, avec un reſpect profond,

MADAME,

De V. M.

La trés-humble, trés-obéiſſante, & trés-fidelle ſujette & ſervante,

DES URSINS MONTMORENCY.

La Reine répondit d'une maniere fort tendre, & aprés lui avoir promis ſa protection, elle la pria de ſe ſouvenir d'elle dans ſes prieres, & de lui obtenir de Dieu la force de ſupporter chrêtiennement ſon malheur. La Ducheſſe receut ces marques d'eſtime avec tout le reſſentiment poſſible ; & quoyqu'elle euſt de la repugnance à faire nommer ſon nom à la Cour, elle ne laiſſa pas de ſe ſervir de l'offre que lui faiſoit ſa Majeſté, pour lui demander quelques graces dans les occaſions où il falloit témoigner de la charité pour le prochain, ou ſoûtenir la gloire de

Dieu. Elle eut auſſi recours à Monſieur le Duc d'Orleans, pour ſoulager de ſubſides la Ville de Moulins, & la faire exemter de Soldats. Son Alteſſe Royale recevoit ſes recommandations avec joye, & non ſeulement il lui accordoit ſes demandes, mais il les prévenoit ſouvent, comme nous voyons par la Lettre ſuivante.

DAns le ſouvenir que j'ay eu de la recommandation que vous m'aviez faite les années precedentes, en faveur de la Ville de Moulins, je l'ay faite exemter en celle-cy du logement des Troupes, avant que la Lettre que vous m'avez écrite pour cet effet, m'ait eſté renduë. Ie vous prie, ma Couſine, de croire que je fais une eſtime particuliere de voſtre perſonne & de voſtre vertu, & que je ne ſouhaite rien ſi paſſionnément que de vous donner des preuves de mon affection pour tout ce qui vous touche.

Ces témoignages d'honneur perſuadent la veneration que toute la

Cour avoit pour elle. Auſſi, comme un Preſident au Parlement recommandoit un iour, à la Reine, une affaire qui la regardoit, ſa Maieſté lui répondit en ces propres termes, *Pourquoy ne m'en écrit-elle pas ? Eſt-ce qu'elle doute de mon amitié ? Mandez-lui que j'employeray tout mon pouvoir pour la ſatisfaire ; & que je crois devoir à ſa vertu, ce qu'elle peut attendre de moy pour ſes intereſts.* Et cette Princeſſe ayant receu une Lettre d'elle, aprés les troubles de Paris, elle ſe ſentit le cœur ſi touché de ce qu'elle lui écrivoit, que ſa Maieſté ne pût s'empêcher de dire ces meſmes paroles, *Ma couſine de Montmorency s'eſt élevée par ſa vertu au deſſus du monde : Nous avons tous beſoin d'elle, & elle n'a beſoin de perſonne.*

CHAPITRE XXII.

La Ducheſſe fait. tranſporter à Moulins le Corps de ſon Mary; & elle donne des Ornemens d'Autel à pluſieurs Paroiſſes de la campagne.

LA plus forte paſſion qu'avoit eu Madame de Montmorency, aprés la mort de ſon Mary, eſtoit de lui élever un Tombeau pour conſerver ſa memoire, & cette paſſion lui avoit continüé pluſieurs années; mais comme elle avoit en quelque maniere diminüé l'excez de ſa douleur, par les conſeils de Madame de Chantal & du Pere de Lingendes, elle avoit entierement ſacrifié à Dieu ce deſir, abandonnant à la Providence la gloire de ce grand Homme.

Cependant le Ciel qui avoit agréé le ſacrifice de cette Princeſſe, ne voulut pas la priver de la ſeule conſolation qu'elle pouvoit avoir dans le monde, & il lui redonna la meſme pensée : mais de peur qu'elle ne fuſt encore quelque reſte de vanité ou d'inclination humaine, elle en parla au Pere de Lingendes, qui perſuadé de la pureté de ſes intentions, & voyant l'état de ſes biens, ioint aux occaſions favorables que Dieu lui fit naiſtre alors pour executer ſon deſſein, lui dit de le pourſuivre & d'en attendre un heureux ſuccez.

Dés ce moment elle ſongea à faire tranſporter le Corps de Monſieur de Montmorency, de Toulouſe à Moulins, aprés en avoir obtenu la permiſſion de la Reine : Et comme Monſieur le Prince ſon beaufrere, s'y oppoſoit fortement, elle lui envoya cette permiſſion pour l'engager à conſentir. Ce qu'il fit. Enſuite elle demanda l'agrément de ſes deux belle-ſœurs, Madame la Princeſſe & Madame la Doüairiere de Venta-

dour, qui promirent avec Monsieur le Prince, de ne jamais faire enlever de Moulins, le Corps de leur Frere, comme elle craignoit qu'on ne le fist aprés sa mort.

Alors elle donna ordre au voyage de Toulouse, & choisit le Sieur de Maurreins, qui estoit son Escuyer depuis un grand nombre d'années, pour le charger de la commission. Dans ce temps le Sieur de Soudeilles qui se trouva à Moulins, offrit à la Duchesse son carrosse & sa personne, & elle accepta volontiers l'un & l'autre. Ce Gentilhomme estimé de tout le monde, & dont la memoire & la vertu sont honorées dans le Limosin, en la personne d'un Fils qui soûtient dignement son merite, estoit favory du Duc de Montmorency. Il s'attacha à lui, & jamais à sa grandeur : Aussi aprés sa mort, il refusa tous les avantages que le Cardinal de Richelieu lui offrit pour l'attirer à son service ; & conservant toûjours une égale amitié pour le Maître qu'il avoit perdu, il aima mieux

quitter la Cour, que d'y en avoir un autre. Il se sentit obligé de l'honneur que lui faisoit Madame de Montmorency, & partit avec le Sieur de Maurreins, à la fin de l'année mil six cens quarante-quatre, accompagnez de quantité de gens tous en habit de deuïl, avec un train magnifique, qui marquoit l'amour & la generosité de cette Princesse.

Quand ils furent arrivez à Toulouse, on trouva des obstacles invincibles du côté des Chanoines de S. Sernin, qui refuserent de rendre le Corps du Duc, parcequ'il y avoit treize ans qu'ils en estoient en possession. Comme le Sieur de Soudeilles vit que l'Archevêque approuvoit leur refus, il resolut de retourner en poste à Moulins, pour avertir Madame de Montmorency de ce qui se passoit à Toulouse. Aprés avoir pensé aux mesures qu'elle avoit à prendre, elle crût que le moyen le plus seur, estoit d'avoir recours à la Reine pour obtenir du Roy une Lettre de cachet, que sa Majesté lui

accorda avec ſes marques ordinaires d'amitié.

Pendant qu'elle attendoit la Lettre, Monſieur le Prince qui appuyoit le refus des Chanoines de S. Sernin, par les meſmes raiſons qu'il avoit dites lors qu'on lui demanda ſon conſentement, arrêta encore l'affaire juſqu'en l'année mil ſix cens quarante-cinq. Madame de Montmorency en attendit tranquilement le ſuccez ; & quelque ardeur qu'elle euſt pour avoir le Corps de ſon Mary, on ne lui remarqua aucun chagrin pendant les cinq mois que durerent ces conteſtations. Enfin ſon Alteſſe s'eſtant relâchée de ſes ſentimens, & la Lettre de cachet ayant eſté donnée à l'Archevêque de Toulouſe & aux Chanoines, ils furent obligez de remettre ce Corps au Sieur de Maurreins, aprés avoir ouvert le cercüeil de plomb, pour lui faire voir que rien n'y manquoit. On partit le lendemain de Toulouſe ; & comme la Reine avoit fait prier Madame de Montmorency, que le tranſport ſe

fiſt ſans pompe, le Sieur de Maurreins eut ordre de s'éloigner des grandes Villes, ſur tout de celles du Languedoc, pour éviter les honneurs funebres qu'elles auroient voulu rendre à la memoire de leur Gouverneur, dont elles pleuroient encore la perte : Et le tout fut ſi fidellement executé, qu'on n'arrêta que dans des Villages ou des Bourgs, ſans recevoir aucun honneur public qu'en Limoſin, dans les terres du Sieur de Soudeilles, qui, malgré la reſiſtance des Officiers de la Ducheſſe, voulut faire un Service ſolemnel, où aſſiſta toute la Nobleſſe des environs. Aprés on continüa la route ; & quand on fut prés de Moulins, Madame de Montmorency obéït ſi exactement à la volonté de leurs Majeſtez, qu'elle ne fit entrer le Convoy qu'à dix heures du ſoir, ſans permettre qu'aucun Eccleſiaſtique ny aucun Officier de la Ville fuſt au devant pour le recevoir, & elle ſouffrit avec peine que les Chanoines de Noſtre-Dame l'attendiſſent dans le Parvis de l'Egli-

ſe

se de Sainte Marie. Elle estoit tenduë de velous noir, depuis la voûte jusqu'à terre, & toute couverte d'Ecussons. Le Corps fut porté sur une estrade, dans une Chappelle ardante, éclairée d'un nombre presque infiny de lumieres ; & les Religieuses estoient devant la grille ouverte, chacune avec un cierge à la main.

Madame de Montmorency estoit presente à cette pompe funebre. Le lugubre appareil, les Autels revêtus de deuïl, les pleurs de ses Officiers, la consternation dépeinte sur tous les visages, tant de tristes objets renouvelloient sa douleur ; & malgré la violence qu'elle se faisoit pour la cacher, on voyoit de temps en temps sortir de ses yeux des torrens de larmes. Cependant elle assista à toute la ceremonie, & le lendemain elle ordonna des Services solemnels & un grand nombre de Messes, dans toutes les Eglises de la Ville. Celle de Sainte Marie fut pleine de chants & de prieres funebres, pendant un mois, où assisterent le Presidial & les

Treſoriers de France, qui firent faire des Services magnifiques, à leur tour, pour témoigner à la Ducheſſe la veneration qu'ils avoient pour la memoire de ce grand Homme.

Elle fonda à perpetuité des Prieres pour lui, dans l'Egliſe de ſon Convent, où elle lui vouloit ériger un Mauzolée. Mais elle n'oſa rien entreprendre, ſans avoir encore communiqué ſon deſſein au Pere Harel Minime, à qui elle dit qu'avant que de le commencer, elle avoit deſtiné une grande partie de ſon bien pour bâtir l'Egliſe de Sainte Marie. Ce Religieux, aprés avoir loüé ſa charité, la porta, autant qu'il pût, à pourſuivre ſon entrepriſe, & lui dit les paroles de David, qui proteſte *de ne pouvoir repoſer dans des Pavillons magnifiques, tant qu'il verra l'Arche de Dieu ſous des tentes.* En effet, l'Egliſe de Sainte Marie eſtoit ſi pauvre, qu'elle pouvoit en quelque façon, y eſtre comparée ; & elle eſtoit tournée de maniere qu'on fut obligé de prendre une nouvelle place pour l'agrandir.

On parle de celle de Moulins.

Ce deſſein diminüa dans l'eſprit des gens du monde, l'eſtime qu'ils avoient euë juſqu'alors pour la vertu de la Princeſſe. Ils crûrent qu'elle ne trouvoit pas cette Egliſe aſſez belle pour y ériger le Mauzolée de Monſieur de Montmorency, & qu'elle en vouloit faire bâtir une autre par vanité ; & tout ce qu'ils pouvoient dire à ſon avantage, eſtoit de la loüer de generoſité, comme une perſonne extraordinaire. Ce bruit alla juſqu'à elle, & ſans rien dire pour juſtifier ſon intention dans le bâtiment qu'elle devoit entreprendre, elle ſouffrit ces diſcours avec humilité, ne voulant pas meſme deſabuſer des perſonnes pieuſes qui donnoient dans le ſentiment commun. En attendant qu'elle puſt commencer l'Egliſe, elle fit beaucoup de reparations conſiderables au dedans du Convent, pour la commodité des Religieuſes ; & la meſme année elle travailla à de riches Ornemens d'Autel, pour celebrer la Canoniſation de S. François de Sales. Elle fit faire

une Chappelle d'argent cizelé, & un Soleil d'un ouvrage admirable, pour exposer le S. Sacrement, où elle fit enchâsser tout le reste de ses pierreries. Elle donna à plusieurs pauvres Paroisses de la campagne, des Ciboires & des Calices d'argent, au lieu de ceux d'étain qu'il y avoit. Elle se plaignoit quelquefois aux Prélats qui l'alloient voir, de souffrir tant de misere dans les Eglises de quelques Villages de leur Dioceſe : Et un jour, comme elle s'entretenoit là-dessus avec un Religieux, elle dit d'une Dame, sans la nommer, qui avoit toûjours des habits magnifiques, & qui alloit quelquefois prendre l'air dans une de ses Terres, qu'elle ne pouvoit comprendre comment estant dans l'Eglise de sa Paroisse, *Elle avoit la force de tirer son mouchoir devant un Autel couvert d'une nappe si sale qu'elle ne voudroit pas la toucher.*

CHAPITRE XXIII.

La Ducheſſe apprend la mort de Monſieur le Prince, & celle du Roy d'Angleterre. Elle reçoit une viſite de la Reine; & commence le bâtiment de l'Egliſe de Sainte Marie.

Anne d'Autriche.

MAdame de Montmorency ne s'attachoit pas ſeulement à orner les Temples du Seigneur, mais elle s'appliquoit auſſi à remplir ſon cœur des vertus Chrêtiennes, par la lecture continuëlle des Livres de pieté. Elle abregea pour elle & pour une Religieuſe, deux Tomes de Meditations, dont Madame de Longueville, qui eſtoit alors au Convent de Sainte Marie, prit une copie de ſa main: Et ce fut dans cet abregé que cette Princeſſe commença

de connoiſtre les fondemens des veritez éternelles.

La mort de Monſieur le Prince eſtant arrivée quelque temps aprés, elle écrivit à Madame la Princeſſe pour la conſoler ; & fit faire des prieres pour lui, où il y eut quelque diſpute pour certaine préſéance : mais elle menagea les intereſts des perſonnes avec tant de ſageſſe qu'elle finit leur conteſtation.

On a conformé les Lettres receuës par Md. de Montmorency, de la Reine d'Angleterre, touchant l'Hiſtoire du Roy ſon mary, aux Memoires de Galardy, & aux faits rapportez au 24. 25 & 26. Livre de l'Hiſtoire d'Angeterre, d'Eſcoſſe & d'Irlande par Ducheſne, & continuée par Duverdier.

Elle apprit alors les troubles d'Angleterre. La douleur que la Reine lui avoit témoignée à la mort du Duc de Montmorency, & l'amitié qu'elle conſervoit pour cette Princeſſe, l'intereſſoient dans tous ces deſordres, & elle en voulut ſçavoir les moindres évenemens. On lui écrivit la défaite des Troupes du Roy, l'extrémité de ce Prince qui eſtoit ſorty d'Oxfort, déguiſé, pour ſe rendre à l'Armée d'Ecoſſe ; & qu'enſuite ayant eſté enlevé à Holemby, on l'avoit conduit à Neumarket. Elle apprit auſſi la fuite du Duc d'York, du Palais S. Jacques, où ſans eſtre priſon-

nier, on avoit l'œil sur sa conduite. Ce Prince s'estoit fait un jeu de se cacher en divers lieux de ce Palais, afin de se faire chercher par ses Gens. Il crût ce moyen propre au succez de son entrepriſe, & sous ce pretexte il passa dans les Jardins & sortit par une petite porte dont il avoit demandé la clef, qu'on lui donnoit quelques fois pour aller à la chasse. Un carrosse qui l'attendoit, le mena sur le bord de la Tamise, d'où une Gondole préparée le porta premierement à une maison affidée, pour prendre un habit de femme ; & le conduisit ensuite jusqu'à Grinvvich. Alors le Batelier qui pensa que le déguisement n'estoit pas sans mistere, ne voulut point passer outre, tant à cause du mauvais temps, que parce qu'il soupçonna cette personne d'estre quelque chose plus qu'une fille. En effet, voyant sortir le bout d'une jarretiere bleuë, il ne douta plus que ce ne fust le Duc d'York ; & comme un de ses Gentilshommes lui dit que cette Dame estoit presſée

d'aller en Hollande pour des affaires importantes, le Battelier répondit en soûriant, qu'elle avoit un grand privilege, *car*, ajoûta-t-il, *jamais femme n'a esté Chevalier de la Jarretiere.* A ces mots le Prince le regardant avec cette confiance que les grands cœurs ont à leur courage, *Tu as raison, bon Homme*, dit-il en lui tendant la main, *je suis le Duc d'York; mais sois persuadé de ma reconnoissance, si tu contribuës à ma liberté.* Ces paroles animerent si fort le Battelier, qu'il prist sur l'heure le courant de l'eau. *Allons, Seigneur*, dit-il, *où nous conduira la fortune.* Et peu de temps aprés, ce Prince arriva à Midebourg, sans trouver aucun obstacle dans son passage.

La Reine qui alloit en Hollande demander du secours pour le Roy, écrivit encore à la Ducheſſe, que les rebelles l'accusoient faussement de vexation, & que pour la rendre odieuse, ils lui supposoient des trahisons contre l'Etat. Madame de Montmorency avoit le cœur penetré de la désolation de cette Princesse; &

comme elle sceut quelque mois aprés, qu'estant accouchée à Exeter, elle avoit esté obligée de fuir toute malade, pour éviter le Comte d'Essex, elle lui écrivit plusieurs Lettres pour lui donner de la fermeté. Elle lui témoigna dans la suite la joye de sçavoir que le Roy s'estoit mis en seureté dans l'Isle de Vvich ; mais apprenant peu de temps aprés, qu'il estoit tombé au pouvoir de ses ennemis, elle fut dans la derniere douleur, par les mauvaises nouvelles que lui donna un Gentilhomme qu'elle avoit envoyé en Angleterre pour l'informer de tout ce qui se passeroit. Il lui écrivit „ Que Cromüel avoit „ fait conduire ce Prince au Château „ de Hurst pour le faire mourir par „ la malignité de l'air : Que pendant „ qu'il y fut, il avoit menagé des „ intrigues avec les Generaux, pour „ obliger l'Armée à demander sa „ mort : Que les deux Chambres du „ Parlement écoûtoient cette pro- „ position ; & que les Provinces ani- „ mées contre lui par des discours

La Reine estant retournée en Angleterre, accoucha à Exeter, de la Princesse Henriette, qui a esté feuë Madame.

Le Comte d'Essex alloit assieger Exeter.

„ ſeditieux, en attendoient l'execu-
„ tion avec impatience, & ne le re-
„ gardoient plus que comme vn Ty-
„ ran, qui les ravageoit par des guer-
„ res continuëlles.

Il ajoûta dans une autre Lettre, „ Que le Parlement avoit établi une „ Cour de Juſtice pour lui faire ſon „ procez : Qu'on l'avoit conduit à „ Londres, où Cromüel le perſecu-„ toit tellement qû'il avoit envoyé „ ſes Satellites par toute la Ville, „ pour animer le peuple à s'aller „ plaindre de ſon gouvernement; & „ que les Soldats meſmes le menant „ devant les Juges, crioient *juſtice & „ execution.* Il lui apprit auſſi „ Que „ entre autres crimes, on accuſoit ce „ Prince d'avoir voulu abolir les Loix „ de l'Etat, d'avoir entretenu, pen-„ dant pluſieurs années, une cruelle „ guerre dans le Royaume, d'avoir „ des liaiſons avec le Pape pour ex-„ terminer tous les Proteſtans d'An-„ gleterre, d'avoir contribué à la „ priſe de la Rochelle, de favoriſer „ la rebellion d'Irlande, & d'avoir

„ fait perir en un mois, dans la ſeule „Province d'Ulſter, par diverſes ſor- „ tes de cruautez, prés de deux cens „ mille perſonnes.

Toutes ces fauſſes accuſations affligeoient Madame de Montmorency. Elle les regardoit comme des traits de la politique de Cromüel, uny avec les Juges, qui, ſans prévoir la tyrannie qu'il leur préparoit, ſacrifierent leur Prince à ſon ambition. En effet, tout le monde ſçait qu'aprés l'avoir declaré convaincu de tous les crimes dont on l'accuſoit, ils le condamnerent à la mort, & l'abandonnerent à des Soldats inſolens, qui n'ayant jamais receu de lui que des graces, ne laiſſerent pas de lui faire pluſieurs inſultes, juſqu'à lui cracher au viſage, pour achever de le couvrir d'ignominie. On ſçait meſme que leur haine alla ſi loin, qu'ils le tinrent longtemps dans un lieu d'où il entendoit le bruit qu'on faiſoit en dreſſant l'échaffaut, afin que l'idée de ſon ſupplice le fiſt mourir pluſieurs fois de douleur.

Puiſque nous ſommes tombez ſur ce ſuiet, achevons de raconter en peu de mots la fin déplorable de ce Prince. Aprés lui avoir prononcé la Sentence, on le conduiſit au Palais S. Jacques, où la Princeſſe Eliſabeth & le Duc de Gloceſter ſes Enfans, lui furent preſentez. Il les embraſſa tendrement, & leur donna ſa benediction. Et le lendemain on le remena à dix heures du matin, à Vviht-Hall, par le Parc, au milieu d'un Regiment d'Infanterie, & accompagné de quelques-uns de ſes Gentils-hommes, qui alloient auprés de ſa perſonne, teſte nuë, dans la derniere conſternation. Il monta en cet état dans une gallerie, & de là dans ſa chambre, où il s'artêta quelque temps à faire ſes prieres; & ſur le midy il fut conduit au travers d'un grand nombre de Mouſquetaires rangez en haye, le long de la ſalle des Banquets, joignant laquelle eſtoit l'échaffaut en dehors, tendu de noir, où il deſcendit par une feneſtre. La place où ſe faiſoit l'execution, eſtoit

fermée de barrieres pleines d'Infanterie. Il y en avoit auſſi pluſieurs Regimens qui gardoient les poſtes principaux de la Ville ; & on voyoit une grande quantité de Cavallerie mêlée parmy le peuple. Aprés ſa mort, on briſa ſa Statuë, on effaça ſes Armes de tous les lieux où elles eſtoient ; & ayant donné à la memoire de ce Prince toutes les marques d'averſion, ils declarerent dans la ſuite Cromüel Protecteur du Royaume.

Sa Statuë eſtoit à la Bourſe.

Madame de Montmorency penetrée de la conſternation où devoit eſtre la Reine, lui fit rendre par le Gentilhomme dont on a parlé, des Lettres pour lui témoigner la part qu'elle prenoit à ſa douleur ; & ordonna, à meſme temps, à cet Homme de s'informer du deſtin du Prince de Galles. Elle ſceut à ſon retour, qu'on l'avoit proclamé Roy en Ecoſſe & en Irlande ; mais qu'enſuite, aprés pluſieurs negociations, Cromüel avoit défait ſon Armée, forcé le Pont de Porvuick-Bridge, & emporté Vuorceſter,

Peut-estre nous permettra-t-on encore de rapporter icy par occasion, quelques particularitez singulieres de la fortune de ce grand Prince. Quand il eut perdu ses Troupes, il se sauva à l'entrée de la nuit, avec Milord Vuilmot, qui ne l'abandonna jamais ; & de peur d'estre reconnu, se separant d'un gros de Cavalerie qui lui restoit, il prit avec peu de gens le chemin du Château de Boscabel. A la pointe du jour, il arriva à demy-lieuë de là, dans la maison d'un Païsan qui avoit plusieurs freres tous affectionnez à son service. Le Gentilhomme qui le conduisoit, fut bien receu de ce bon Homme, qui estoit dans l'admiration de voir le Roy chez lui. On consulta aussi-tôt des moyens de le mettre en seureté; & pendant qu'on alla vers les ennemis pour découvrir adroitement, si on n'avoit point détaché de party pour chercher ce Prince, on l'habilla en Bûcheron avec un méchant haut-de-chausse verd, un pourpoint de peau de Daim, & un mauvais cha-

peau gris. On lui donna une serpe à la main, & on le mena couper du bois dans une Forest voisine. A peine y estoit-il arrivé, qu'un party de deux cens Chevaux envoyez par Cromüel, environna la maison du Païsan : Mais comme le Capitaine sceut que le gros de la Cavalerie Royale s'estoit retiré vers le Nord, il ne douta pas que le Roy n'y fust, ce qui l'obliga de marcher de ce côté là pour le prendre.

Ce Prince passa tout le jour dans le Bois, & il retourna sur le soir à la mesme maison ; mais croyant estre plus en seureté à six lieuës de là, chez un Gentilhomme affidé, il s'y fit conduire à pied. Il y arriva si tard & si fatigué, que de peur d'estre connu des Vallets, il alla coucher sur du foin dans une grange voisine. Il vit le Gentilhomme le lendemain, qui ne pouvant le servir, l'obligea de s'en retourner. Le Païsan avoit découvert dans la Forest un chaîne fort gros, & dont les branches estoient si épaisses & si entrelassées,

que ſix Hommes s'y pouvoient cacher, ſans eſtre apperceus. Il fit monter le Roy dans cet arbre, où il paſſa la journée avec du pain & de l'eau, & dormit quelques heures. Ce qui le rêtablit de la fatigue qu'il avoit euë. A l'entrée de la nuit il alla au Jardin de Boſcabel, & la nuit ſuivante, ce bon Homme le conduiſit à un lieu où il devoit trouver un azile aſſeuré.

Le Roy eſtoit ſur un méchant Cheval d'un Meûnier, que ce Meûnier menoit par la bride; & comme il bronchoit ſouvent, il pria cet Homme de prendre garde qu'il ne s'abatiſt, ſur quoy le Meûnier fit cette plaiſante rêponſe, *que ſon Cheval portoit trois Royaumes, & que la charge eſtoit aſſez peſante pour l'excuſer s'il bronchoit.* Ce qui fit rire ce Prince, malgré l'état de ſa mauvaiſe fortune. Enfin il arriva à cette maiſon au milieu de la nuit, où Vuilmot le receut avec beaucoup de joye. Il lui dit qu'il falloit ſonger à ſortir promtement du Royaume, & que la Fille

de

de ſon Hôte avoit trouvé le moyen de venir à bout de cette entrepriſe. Il ajoûta que cette Demoiſelle avoit une ſœur mariée à Briſtol, qu'elle obtiendroit un Paſſeport pour s'y faire mener en croupe par un Valet de chambre, & que ce ſeroit lui qui la conduiroit. Le Roy approuva l'invention ; & la Demoiſelle ayant noircy avec une eau le viſage de ce Prince, ils allerent tous deux heureuſement à Briſtol. Le Roy continüa le chemin, & ſe rendit à un autre lieu, dans lequel Vvilmot, l'attendoit avec un Vaiſſeau preſt d'aller en France, où enfin ils arriverent, aprés avoir couru pluſieurs dangers, dont le moindre eſtoit capable de leur faire perdre la vie.

La Reine eſtoit accablée d'affliction de la mort du Roy ſon mary, & Madame de Montmorency continüa de lui écrire pour la conſoler. Le rapport qu'il y avoit de leurs malheurs, la rendoit plus ſenſible à ſes maux ; mais comme elle eſtoit perſuadée qu'on ne trouve de la

consolation qu'en Dieu, elle ordonna plusieurs Prieres, afin d'obtenir quelque soulagement à cette Princesse désolée : Et de là prenant occasion, par un retour vers le Ciel, de parler aux Religieuses, de la fragilité des choses humaines, elle dit qu'on pouvoit juger, par cét exemple funeste, de la confiance qu'on doit avoir aux plus grandes élevations de la fortune.

Ce fut avec le mesme esprit de pieté, qu'elle entretint la Reine, la derniere fois qu'elle passa à Moulins. Sa Majesté entra dans le Convent de Sainte Marie ; & quand elle la vit, se souvenant de l'état heureux où elle estoit lors qu'elle vint en France, & voyant celuy où elle la trouvoit dans ce Monastere, elle ne pût retenir ses larmes. Elle luy parla deux heures en particulier. Madame de Montmorency avoit sur son visage un air de mortification qui touchoit le cœur de la Reine. Sa Majesté ne pouvoit cesser d'admirer l'élevation de son ame ; & aprés lui

Anne d'Aûtriche.

avoir témoigné son étonnement sur l'austerité de sa vie, *Plût à Dieu, Madame,* répondit-elle, *que j'eusse donné à Dieu mes premieres années, & mon seul déplaisir est de ne lui pouvoir offrir que le reste du monde.* La Reine la conjura de se souvenir d'elle dans ses prieres, & la Duchesse lui dit qu'il y avoit longtemps qu'elle demandoit au Ciel de la combler de benedictions. Sa Majesté l'embrassa tendrement, & aprés l'avoir recommandée aux Religieuses qu'on avoit fait venir, elle sortit du Convent avec une consolation qu'elle ne pouvoit exprimer. Elle avoit l'esprit si plein de sa vertu, qu'elle en parloit à tout le monde. Et un jour, comme elle l'entendit comparer à Artemise qui avoit bû les cendres de son Mary, détrempées dans ses larmes, *Il y a plusieurs années,* dit cette Princesse, *que ma cousine de Montmorency boit les cendres du sien, détrempées dans le Sang de Iesus-Christ.*

Peu de temps aprés, elle voulut commencer le bâtiment de l'Eglise,

& elle obtint de l'Evêque d'Autun permiſſion de faire benir les pierres qui en devoient eſtre le fondement. On lui preſenta les paroles qu'on y vouloit graver, & trouvant les mots de *Fondatrice* & *Reſtauratrice*, elle dit qu'elle n'eſtoit ny l'un ny l'autre. Elle les effaça elle-meſme, & laiſſa ceux qui ſuivent.

Trés-haute, trés-puiſſante & trés-excellente Princeſſe Madame Marie Felice des Vrſins, veuve de trés-haut & trés-puiſſant Seigneur Meſſire Henry Duc de Montmorency & Dampville, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy en Languedoc, a posé cette premiere pierre aux fondemens de cette Egliſe, que ſa pieté fit conſtruire à l'honneur de la glorieuſe Vierge Marie & de tous les Saints, ſous l'invocation & ſinguliere protection

du glorieux S. Ioseph : Estant Superieure en ce Monastere la Mere Ieanne Therese Picoteau, compagne de la trés-digne Mere de Chantal, Fondatrice de l'Ordre de la Visitation, le 21. Iuillet 1648.

Quand elle relût cette Inscription elle témoigna quelque peine à souffrir les mots de *trés-haute & trés-puissante ;* neantmoins elle les passa, de peur de faire paroistre de l'affectation à chercher l'humilité : Mais au lieu de permettre qu'on mist ses Armes sur le Portail de l'Eglise, elle fit graver celles de l'Ordre, & protesta que si on mettoit les siennes, elle les feroit effacer. La rigueur de l'Hyver l'empêcha de continuër le bâtiment ; & pendant ce temps là le Lieutenant General lui ayant communiqué le dessein qu'on avoit de consentir à l'établissement des Religieuses Hospitalieres de la Fléche, qui vouloient aller à Moulins, elle offrit une somme considerable pour

contribuër à leur bâtir une Chapelle, qui porte le nom de *l'Immaculée Conception ;* & refusa, comme elle avoit déja fait, la qualité de Fondatrice, se contentant seulement que ces Filles se souvinssent d'elle & de Monsieur de Montmorency, dans leurs prieres.

Quand on ne possede les richesses que pour soulager la misere des pauvres, & pour élever des Temples à Dieu, c'est alors qu'on a le cœur veritablement grand ; le détachement qu'on s'en fait avec une connoissance tranquile, marque qu'on est vertueux, parcequ'on le veut estre, & c'est le caractere de cette Princesse, qui n'a jamais refusé de ses biens, non pas mesme à ses ennemis, & qui n'a rien trouvé de bon dans ceux qui lui restoient du debris de sa fortune, que le pouvoir d'augmenter la gloire de Dieu & de diminuër les peines des malheureux.

CHAPITRE XXIV.

Mademoiſelle de Portes va demeurer quelque temps avec la Ducheſſe. Madame de Longueville ſe trouve auprés d'elle, quand les pieces du Mauſolée arrivent à Moulins. On lui écrit la mort du Duc de Nemours.

IL y avoit longtemps que Madame de Montmorency ſouhaittoit d'avoir auprés d'elle Mademoiſelle de Portes. C'eſtoit une Fille riche, d'un eſprit ſublime, de grande qualité, parente de la Ducheſſe, & pleine d'une vertu ſinguliere. Elle avoit toûjours deſiré de ſe retirer dans un Convent, pour s'attacher à Dieu avec plus d'ardeur ; & ſes parens qui s'y eſtoient longtemps oppoſez, de peur qu'elle ne ſe fiſt Religieuſe,

conſentirent à la fin qu'elle allaſt paſſer quelques mois avec Madame de Montmorency. Dans la ſuite elle remarqua en cette Princeſſe une ſi grande diſpoſition à la vertu, qu'elle diſoit aux Religieuſes, que la ſainteté ſembloit lui eſtre naturelle, & que ſes inclinations la portoient ſi fort à Dieu, qu'elle ſe ſeroit fait violence pour s'en éloigner. Elle ajoûta qu'il ne falloit pas s'étonner de cet heureux penchant, puiſqu'elle venoit d'une Maiſon qui avoit donné tant de Saints & de Martyrs à l'Egliſe, & que ſes Anceſtres avoient eſté les premiers entre les grandes Familles de l'Empire, qui avoient receu la Foy : *Et il paroiſt en cela*, dit-elle, *qu'il y a eu de la Providence qu'elle fuſt unie à Monſieur de Montmorency, dont la Maiſon ſe glorifie du meſme avantage parmy les François.*

Aprés qu'elle eut demeuré quelque temps dans ce Monaſtere, la Ducheſſe eut le déplaiſir de la voir partir pour retourner dans ſes Terres. Cette ſeparation la touchoit ſenſi-

blement ; mais aprés faisant reflexion que le motif de son voyage estoit juste, elle ne voulut pas l'empêcher : Au contraire, comme une Religieuse lui dit qu'on la pouvoit facilement retenir, en lui representant le danger où elle s'alloit exposer, parmy les Huguenots des Sevenes, qui exerçoient plusieurs cruautez sur les Catholiques, elle répondit que Mademoiselle de Portes estoit conduite par l'esprit de Dieu, & que le Ciel auroit soin de sa vie. En effet son voyage fut heureux, & à son retour elle sceut d'une de ses Filles, le bien qu'elle avoit fait parmy les Heretiques, & la benediction que Dieu avoit donnée à son zele.

Elles continüerent de vivre toutes deux dans la mesme union de cœur, & se communiquoient leurs pensées pour s'animer à la saintetè. Mademoiselle de Portes proposoit quelques fois des questions pour égayer l'entretien ; & un jour elle lui demanda, en presence de quelques Religieuses, ce qu'elle aimeroit mieux,

ou conserver toute sa vie l'innocence dans une mediocre vertu, ou tomber dans le peché & s'en relever ensuite par une grande penitence & parvenir à une haute perfection. La Ducheſſe choiſit auſſi-tôt le premier, & allegua quantité de raiſons pour deffendre ſon ſentiment. Elle dit que l'innocence qui dure toute la vie, a des avantages plus grands que la perfection precedée par l'infidelité : Qu'on ne pouvoit expliquer la conſolation d'avoir toûjours obéy à Dieu, & d'eſtre en quelque maniere aſſeuré de ſon amour : Que cette penſée nous donnoit une tranquilité qui ſembloit nous faire goûter par avance quelque choſe de la felicité des Bienheureux ; & qu'outre ce repos, on ſe ſentoit le cœur penetré d'une joye interieure, ſongeant qu'on jouïroit d'une gloire qui ne finiroit jamais. Elle ajoûta le triſte ſouvenir qu'on a, meſme dans la penitence, d'avoir témoigné envers Dieu de l'ingratitude, puiſque par là on ſe rend indigne de tous les biens qu'il nous a donnez.

Elle dit qu'alors il nous fait interieurement le reproche du Prophete Nathan à David, qui eſt de nous avoir créez, de nous deffendre contre nos ennemis, & cependant de faire le mal devant ſes yeux, & de mépriſer ſa Parole.

Quand la Ducheſſe eut ceſſé de parler, Mademoiſelle de Portes qui faiſoit ſemblant d'eſtre du party contraire, chercha pluſieurs raiſons, à la verité bien moins pour l'appuyer ſerieuſement, que pour donner nouvelle matiere d'une agreable conteſtation. Elle dit que la conſolation de paſſer du crime à la penitence, n'eſtoit pas moins grande que celle que l'on ſent dans une continuëlle fidelité : Que meſme il y avoit plus de plaiſir d'eſtre ſorty d'un malheur, que de n'y eſtre jamais tombé : Qu'alors on ſe trouvoit comme un Homme qui, aprés avoir eſté quelque temps dans l'orage, conſidere du port avec joye le danger où il a eſté de perir : Et qu'enfin les maux ont cela de propre, que lors qu'ils ſont

finis, le souvenir produit dans le cœur un plaisir plus sensible que n'est la peine qu'on a euë à les endurer : Qu'il est vray que le peché nous éloigne de Dieu, qu'il jette le trouble dans l'ame, & qu'il la tient dans l'aveuglement ; mais que quand on estoit assez heureux pour dissiper ces tenebres, ces mesmes pechez *lavez dans le Sang de l'Agneau*, devenoient plus éclatans que la lumiere ; & que s'ils nous laissoient quelque reste de penchant à la rebellion, ils nous fournissoient aussi les occasions de combattre & d'augmenter nostre gloire. Elle dit que si S. Pierre n'avoit jamais esté infidelle, l'Eglise ne seroit pas honorée des larmes de sa penitence : Que l'ardent amour de la Magdeleine venoit de ses dereglemens passez ; & que c'estoit à leurs pechez que ces illustres Penitens sembloient devoir leurs douleurs.

Elle ajoûta qu'un Homme juste, qui a toûjours esté uny à Dieu, ne connoist pas assez le mal qu'il y a d'en estre separé : Que l'experience,

quoyque funeſte, nous fait ſentir ce malheur dans toute ſon étenduë, en nous ouvrant les yeux pour voir l'état où nous ſommes reduits : Que quand on n'a iamais perdu la grace, il ſemble qu'on ne peut ſe bien repreſenter ſes foibleſſes : Que l'on eſt en danger, dans une continüelle vertu, de ſe flater de vaine gloire & de ſe confier à ſoy-meſme ; & qu'une ame Chrêtienne qui ne voit dans ſa vie aucune tache qui la puiſſe faire trembler, perd la crainte des Jugemens de Dieu, & s'endort facilement dans ſon propre merite : Mais que lors qu'on a eſté dans le peché, & que nous éprouvons par nos chûtes, le peu de force que nous avons, on entre dans le veritable aneantiſſement de ſoy-meſme, on renonce à ſes lumieres, pour recourir à Dieu avec plus d'ardeur & d'humilité : Que pour le reproche que le Prophete fait à David, il eſtoit aiſé d'y répondre par ces autres paroles, *Que ſi le pecheur fait penitence, Dieu ſe repentira du deſſein qu'il a eu de le punir,*

nous voulant faire comprendre par ce repentir, non seulement l'envie que Dieu a de nostre conversion, mais aussi l'amour dont il est touché pour nous, à la veuë de nos larmes. Toutes ces raisons faisoient conclurre à Mademoiselle de Portes, que l'innocence conservée pendant la vie, dans une mediocre vertu, devoit estre moins estimée que la perfection où s'éleveroit un penitent, aprés ses desordres.

Madame de Montmorency répondit qu'il ne falloit que se considerer soy-mesme, & vouloir découvrir ses erreurs, pour s'humilier veritablement & pour voir le besoin continüel que nous avons de la grace : Que les larmes de S. Pierre auroient esté plus pures & plus saintes, si le seul amour divin les avoit fait couler, plustôt que la douleur de sa chûte ; & qu'enfin, puisque le peché détruit Dieu autant qu'il peut, & que la perfection, quelque grande qu'elle soit, n'est que le bonheur des creatures, il valloit beaucoup mieux

vivre toûjours dans une mediocre ſainteté, que de s'élever, aprés nos pechez, à une haute vertu.

Mademoiſelle de Portes qui, comme on a dit, eſtoit perſuadée dés le commencement de la diſpute, du ſentiment de la Ducheſſe, lui avoüa qu'elle avoit toûjours eſté de ſon avis, & qu'elle n'avoit pris le party contraire, que pour lui donner lieu de parler en faveur de l'innocence.

A la fin de la converſation on rendit à Madame de Montmorency une Lettre d'une Dame qui la loüoit de pluſieurs vertus. La Ducheſſe l'ayant leüe avec des penſées bien differentes de celles que la Dame lui vouloit donner, crût devoir dire à Mademoiſelle de Portes & aux Religieuſes qui s'attendoient à quelques nouvelles, que la Lettre ne contenoit qu'un amas de loüanges où elle ne pretendoit rien : Et comme alors elle ſe ſouvint d'un trait que le Duc de Bracciano ſon pere, fit à ſon occaſion, elle le leur raconta. „ Avant „ mon départ de Rome, dit-elle, mon

„Pere eut envie de me faire pein-
„dre. Le Peintre m'embellit de plu-
„sieurs traits que ie n'ay jamais eus,
„& quand il eut finy son ouvrage,
„il le presenta au Duc, qui me
„voyant plus belle que ie n'estois,
„fit semblant de ne me pas connois-
„tre; & aprés avoir loüé le Portrait,
„il le pria de lui faire voir le mien.
„Le Peintre surpris répondit qu'il
„l'avoit devant ses yeux. Alors le
„Duc faisant l'étonné, lui dit en
„soûriant, *ou faites un Portrait qui ressemble à ma Fille, ou faites que ma Fille ressemble à ce Portrait. Voila justement,* ajoûta la Duchesse, *la réponse que je vais écrire à la Dame, Qu'elle me dépeigne telle que je suis, ou qu'elle me fasse telle qu'elle me dépeint.*

Le repos dont jouïssoit alors la Princesse, fut troublé par le funeste accident de la mort du Duc de Nemours. Elle apprit cette nouvelle avec une affliction extrême, qu'elle témoigna à Madame de Nemours, dans les paroles suivantes.

MADAME, Ie suis plus propre à donner des larmes à vostre perte, que des consolations à vostre douleur. Dieu peut le dernier, & non les creatures ; & j'espere qu'il vous en fera sentir les effets. Il a assez de puissance & de bonté pour guerir les grands maux. Les vostres, que je vois non seulement avec des yeux de compassion, mais d'un cœur interessé à tout ce qui vous touche, me seroient insupportables, s'il ne les falloit souffrir dans la volonté d'un grand Maistre, à qui les personnes que nous plaignons, sont plus cheres qu'à nous-mesmes. La resignation que nous lui devons, adoucit nos souffrances ; & quand on la lui refuse, on se charge d'un repentir que le temps augmente. Vne malheureuse experience m'arrache cette verité de la bouche. Recevez-la comme d'une personne qui souhaite que dans le chemin où elle a tant fait de chûtes, vous n'y fassiez que des pas pour le Ciel. Ie supplie celui qui en est le Seigneur, de vous assister de ses graces. Faites-moy celle de croire que de toutes les personnes qui prennent part

à vos pertes, il n'y en a point qui égale les sentimens de &c.

DES URSINS MONTMORENCY.

Elle lui écrivit plusieurs autres fois pour la consoler. Elle élevoit à Dieu le cœur de cette Princesse, & lui faisoit voir d'où venoit le coup, pour le soûtenir constamment. Comme ses Lettres la soulagerent beaucoup, elle alla à Moulins pour la remercier; & elle lui presenta les deux Princesses ses Filles, qui estoient encore fort jeunes, la priant instamment de leur donner sa benediction. Ce qu'elle ne pût obtenir de sa modestie; mais elle lui promit de demander celle de Dieu pour elles, afin que leur vie fust toûjours heureuse. Madame de Nemours lui parloit avec une entiere confiance, sans lui cacher ses malheurs. Elle disoit qu'elle adoroit la Providence divine, de lui faire sentir le poids du monde, & combien on se trouve accablé du debris de sa propre grandeur.

Ce ſont les meſmes ſentimens que cette Princeſſe a toûjours conſervez. Auſſi Madame de Montmorency, qui connoiſſoit avec quelle force & quelle ſoûmiſſion à Dieu elle ſouffroit ſes douleurs, diſoit ſouvent aux Religieuſes, *Qu'elle portoit ſur ſon viſage le caractere d'une Sainte, & qu'on ne la pouvoit regarder ſans voir en elle les marques de ſa prédeſtination.*

Les entretiens qu'elle avoit eus avec Madame de Montmorency, lui avoient donné le deſſein de s'engager dans la Régle de Sainte Marie : Et la Mere de Changy, qui a laiſſé tant d'Ouvrages dignes de ſa vertu, écrivant à une Superieure de l'Ordre, lui dit ces paroles.

Il eſt vray, ma trés honorée Sœur, que feuë Madame la Ducheſſe de Nemours devoit ſe venir faire Religieuſe auprés de nous à Annecy, choiſiſſant ce lieu où repoſent les Reliques de noſtre ſaint Fondateur, pour qui elle avoit une veneration particuliere : Et je garde precieuſement le Vœu qu'elle en avoit fait & écrit de ſa main.

Et une marque qu'il n'y a eu que la mort qui ait empêché cette Princesse de suivre son dessein, est qu'elle a voulu estre enterrée avec l'Habit de l'Ordre, & inhumée dans un Monastere de la Visitation ; où ensuite les deux Princesses ses Filles, s'estant retirées, n'en sortirent que pour estre, l'une Duchesse de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

C'est dans le Convent de Sainte Marie, de la ruë S. Antoine.

Madame de Nemours n'estoit pas seule d'avoir de la veneration pour Madame de Montmorency, la Duchesse de Ventadour & Madame de Valencé la regardoient comme un exemple de Vertu Crhêtienne, & elles lui donnerent leurs Filles, ne pouvant leur procurer un plus grand avantage que celui d'estre sous la conduite d'une personne si sainte. Elle les receut avec joye ; & comme elle avoit dessein de les retenir dans la Religion, elle leur inspira tous les sentimens qui pouvoient contribuër à le faire réüssir. Elle leur donnoit des instructions proportionnées à leur enfance, pour jetter dans

leur cœur les fondemens de leur ſalut, eſtant bien perſuadée qu'il n'y a rien de bas dans les moindres occupations qui vont à la gloire de Dieu.

Elle prit beaucoup de part aux divers évenemens qui traverſerent, pendant pluſieurs années, la vie de Meſſieurs les Princes de Condé & de Conty ſes neveux. Elle écrivit à feu ſon Alteſſe Royale, & on conjecture par les réponſes qu'elle en receut, qu'elle n'oublioit rien pour changer leur mauvaiſe fortune. Elle prit le meſme intereſt en ce qui touchoit Madame de Longueville, & elle eut un plaiſir ſingulier de la voir à Moulins, où elle fut pour attendre le Duc ſon mary. Cette Princeſſe lui dit qu'elle eſtoit venuë chercher auprés d'elle de la force & de la conſolation pour adoucir les maux qui l'accabloient. Elle demeura dix mois au Convent de Sainte Marie, où elle conſideroit attentivement ſa vie extraordinaire, & ſur tout avec quelle douceur & quelle humilité elle converſoit également

avec toutes les Religieuſes, & avec quel plaiſir elle s'abaiſſoit aux offices les plus bas du Monaſtere. Ces exemples d'aneantiſſement la faiſoient rentrer en elle-meſme ; & elle commença dés lors à jetter dans ſon cœur les fondemens de cette grande vertu où elle s'attacha quelques années aprés, & qu'elle a toûjours conſervée.

Pendant qu'elle fut à Moulins, elle vit arriver les Figures du Mauſolée de Monſieur de Montmorency, que la Ducheſſe avoit fait faire à Paris, & qui avoient eſté admirées de tout le monde. Cette Princeſſe lui témoigna beaucoup de joye d'avoir ſi bien réüſſi, mais elle fut ſurpriſe de la voir ſans empreſſement de faire ouvrir les caiſſes, ſe contentant de répondre tranquilement à celui qui les avoit conduites, *Nous ſçavons aujourd'huy que les pieces du Mauſolée ſont arrivées, nous verrons demain ſi elles ſont belles.* Elle les trouva telles en effet ; mais neantmoins avec des deffauts qui lui donnerent

du chagrin. Quelque précaution qu'elle euſt euë à envoyer à Paris l'Architecte qui devoit bâtir ſon Egliſe, pour prendre les meſures avec le Sculpteur qui faiſoit le Mauſolée, ſes ſoins furent inutiles, & les principales Figures ſe trouverent, pour le regard, d'une ſituation contraire à ce qu'elle ſouhaitoit ; car au lieu de le porter directement ſur l'Autel, elles le tournent un peu vers le bas de l'Egliſe. Ce deffaut lui déplût beaucoup, auſſi bien que la Figure qui la repreſente ſous le nom de la Douleur, ſur la Table du Mauſolée. Elle avoit expreſſement deffendu d'y rien mêler, qui euſt du rapport à ſa perſonne, & elle ne la ſouffrit que parcequ'il n'y avoit pas moyen de l'ôter ſans gâter l'ouvrage : Mais elle perſiſta à faire couvrir la nudité des Genies qui ſoûtiennent le cordon de l'Urne ; & quelque reſiſtance que fiſt l'Ouvrier, elle voulut eſtre obéïe ſans écouter ſes raiſons. Tout le monde admire ce ſuperbe Monument, où l'on a gravé ces paroles,

EPITAPHE.

Henrico Montismorentij Ducum ultimo & maximo,

Franciæ Pari, Thalassiarco Polemarco, terrori hostium, amori suorum,

Maria Felix Vrsina, Romanæ stirpis, digna Conjux,

Cui divitiæ, ex immensis, unæ, olim viventis amor, nunc functi cineres,

Post exactos viginti fœliciſſimi Hymenæi annos,

Marito incomparabili, de quo dolere nihil unquam potuit, niſi mortem,

Bene merenti F. An. Sal. M. DC. LII. luctûs ſui XX.

Madame de Longueville n'ayant plus d'affaires à Moulins, partit dans ce temps-là pour retourner à Paris.

Cette separation les toucha sensiblement ; mais elle se consola par l'amitié que lui promit la Duchesse, & par le plaisir qu'elle auroit de lui écrire. Ce qu'elle fit aussi souvent qu'elle pût, afin de lui rendre compte de l'état de son ame, & de lui demander des conseils pour sa conduite. Aprés lui avoir parlé dans une Lettre, d'un fâcheux accident qui lui estoit arrivé, *Voila, ma Tante*, ajoûta-t-elle, *les fruits du siecle & de l'esprit du monde. On est heureux de l'avoir quitté, comme vous ; mais puisque cela ne dépend pas de moy, il me faut au moins retrancher à en sortir de cœur, afin que si on est enveloppé dans les disgraces de la vie seculiere, on ne contribuë rien au peché qui les cause.*

Et dans une autre Lettre, cette Princesse répondant aux louanges qu'elle donnoit à sa vertu, lui dit ces paroles, *Vous me croyez telle que vous souhaitez ; mais plaignez-moy plûtost de ce que je resiste encore à Dieu, & que je ne suis pas ce que je devrois estre. Ie me regarde comme l'Aveugle né*

de l'Evangile, que Iesus-Christ guerit avec de la bouë. Mes yeux ne sont pas propres à regarder si-tôt le Ciel, & je les dois encore employer à regarder le fond de la terre, d'où la grace m'a retirée.

Lui parlant une autre fois du danger où elle avoit sçû qu'elle avoit esté de mourir, elle ajoûte ces mots, *Conservez-vous pour la gloire de Dieu; & puisque vous lui avez consacré vostre vie, prenez-en autant de soin qu'en prennent pour la leur, ceux qui la sacrifient à la vanité. Demandez à Iesus-Christ, qu'il me preserve de tomber dans celle qui m'environne & dont j'ay eu le cœur si plein autrefois. Hélas! il ne l'est peut-estre que trop encore; mais quelque miserable qu'il soit, il est toûjours à vous.*

On voit encore dans celle-cy ces excellentes paroles, *Tant d'afflictions & de renversemens de fortune, ne redisent au cœur que ce que Dieu lui a dit une fois, qu'il n'y a rien de solide parmy les Hommes, & que lui seul peut faire sa felicité. Mais vous avouëray-je la malice du mien, & pourrez-vous l'ap-*

prendre ſans vous affliger ? Ie vous la diray pourtant, afin que vous plaigniez ſa miſere, & que vous en parliez à Ieſus-Chriſt. I'aime la verité, & je me plais à ouïr ſa voix, & avec cela je ſouffre encore pour des choſes vaines que je ne veux plus poſſeder. Ie me ſuis trouvée preſque accablée ſous le poids de mes afflictions. Vous ſçavez les circonſtances de la derniere qui n'a pas beaucoup paru ; mais les plus grandes croix en apparence, ne ſont pas les plus lourdes ny les plus difficiles à porter. Ie dis cecy ſans me plaindre, car c'eſt à Dieu à nous les impoſer, & à nous à les recevoir chrêtiennement. Ie les adore toutes, & demandez-lui que je n'en rejette jamais aucune.

Ces Lettres ſont pleines de ſentimens ſi humbles & ſi ſaints qu'elles ont fourny autrefois des inſtructions aux Religieuſes de Sainte Marie, à qui Madame de Montmorency les liſoit. Ces Filles en veulent faire part à tout le monde, pour montrer que les grandes vertus ne ſont pas incompatibles avec la naiſſance ; qu'on

peut aimer Dieu dans l'éclat de la fortune, auſſi parfaitement que dans une condition mediocre ; & qu'en quelque rang que l'on ſoit élevé, on ſe peut faire un cœur d'airain pour le vice, auſſi facilement qu'on ſe le fait ſouvent pour la vertu.

CHAPITRE XXV.

Madame de Montmorency ſollicite auprés du Pape, la Canoniſation de S. François de Sales. Avec quelle charité elle traite ſes debiteurs. Les obſtacles qu'elle trouve quand elle veut prendre le Voile. La Reine Chriſtine de Suede lui fait l'honneur de la viſiter.

LA vie que menoit Madame de Montmorency, ne ſervoit pas ſeulement d'exemple pour toutes les perſonnes de la Cour de France, mais ſes vertus eſtoient connuës dans toute l'Italie ; & le Pape meſme a témoigné en pluſieurs occaſions, l'eſtime qu'il avoit pour elle. Aprés la mort d'Innocent X. la Princeſſe écrivit à Alexandre VII. ſon ſucceſſeur,

pour luy marquer la joye que tout l'Ordre de Sainte Marie, & elle en particulier, avoit de son exaltation ; & le fit souvenir à mesme temps de la veneration qu'il avoit toûjours euë pour le Bien-heureux François de Sales, afin de lui persuader par là que Dieu lui avoit reservé la gloire de le mettre au nombre des Saints. Voicy la Lettre qu'elle lui écrivit.

TRés-saint Pere, Ie me prosterne aux pieds sacrez de Vostre Sainteté, pour lui demander sa Benediction, & lui témoigner avec tout l'Ordre de la Visitation, la joye que j'ay du choix que le S. Esprit a fait de vous pour estre Vicaire *de Iesus-*Christ. *I'espere que* Vostre *Saintetè continuëra à cet Ordre l'affection dont elle l'a honoré jusqu'à present, & qu'elle satisfera aux prieres qu'il fait depuis longtemps au S. Siege, de declarer le Bien-heureux François de Sales son Fondateur au nombre des Saints. Nous en aurons une reconnoissance éternelle, prians le* Ciel *de conserver* Vostre *Sainteté, afin que l'Eglise jouïsse longtemps du bon-heur*

de la poſſeder : Et me jettant de nouveau à ſes ſacrez pieds, je lui proteſte d'eſtre toute ma vie, avec une entiere ſoumiſſion, ſa trés-humble, trés-obéïſſante & trés-indigne Servante,

MARIE FELICE DES URSINS
MONTMORENCY.

Sa Sainteté honora la Ducheſſe du Bref ſuivant.

ALexandre Pape VII. Fille bien aimée en Ieſus-Chriſt, excellente Dame, Salut & Benediction Apoſtolique. La conjouïſſance que voſtre Excellence m'a faite, me donne d'autant plus de joye & de plaiſir, qu'elle eſt accompagnée des marques d'une pieté ſinguliere, qui ne donne pas peu d'éclat à voſtre grande & illuſtre naiſſance. L'union que vous faites, en voſtre perſonne, de ces deux choſes ſi précieuſes, contribuë ſans doute beaucoup à porter les autres à l'imitation d'un ſi rare exemple. Ie vous aſſeure que l'une & l'autre ont beaucoup de pouvoir ſur moy, & vous en verrez des preuves qui

vous donneront sujet de vous réjoüir de nostre exaltation au Souverain Pontificat. Ie donne de nouveau à vostre Excellence la Benediction Apostolique. Donné à Rome, à Sainte Marie Majeure, sous l'Anneau du Pecheur, le sixiéme Iuillet mil six cens cinquante-cinq, de nostre Pontificat l'année premiere.

Aussi-tôt que Madame de Montmorency eût receu ce Bref, elle le communiqua à tout l'Ordre de Sainte Marie, pour lui donner la ioye de voir ce qu'il contenoit, qui estoit l'esperance de la Canonization de S. François de Sales. Cette Princesse qui, dés le moment que Madame de Chantal lui eut confié les interests de son Ordre, s'en estoit renduë la Protectrice, sollicita cette Canonization avec tous les soins possibles. Elle commença d'agir en l'année mil six cens quarante-six, qui estoit le temps qu'on renouvella le Procez verbal qui la devoit préceder : Elle employa son credit auprés des principaux de la Cour de Rome, & elle écri-

écrivit ſur tout à ſon neveu le Cardinal des Urſins, qu'elle conjura d'appuyer les inſtances qu'elle faiſoit au S. Siege, pour venir à bout de ſon entrepriſe. Elle ſollicita meſme les Eveſques de France qui y devoient travailler ; & ajoûtant ſes liberalitez à ſon zéle & à ſes paroles, elle contribua une ſomme conſiderable, outre celle qu'elle avoit déja donnée au premier Monaſtere d'Annecy, pour le meſme deſſein. Ce fut elle principalement, qui ſoûtint le choix que tout l'Ordre de la Viſitation avoit fait de M. M. de Bourlon, Eveſque de Soiſſons, & de Henry de Maupas, Eveſque d'Evreux, pour lors Eveſque du Puy, qui avoit une devotion ſi grande à S. François de Sales, qu'il quitta tout ce qui l'auroit pû empêcher de vaquer au Procez de Canonization de ce ſaint Prélat.

Elle ne ſe fatigua point de la longueur de ſon deſſein, qu'elle ne pût achever que dix ans aprés, ſans diſcontinuër, pendant ce temps là,

d'écrire à plusieurs Cardinaux, pour les solliciter de contribuër à une chose qui devoit estre glorieuse à toute l'Eglise. Et l'Evesque d'Evreux à son retour en France, dit aux Filles de Sainte Marie de Moulins, que le credit de Madame de Montmorency avanceroit de beaucoup la joye qu'elles recevroient. Il leur persuada l'obligation particuliere qu'elles avoient de se remplir de l'esprit de S. François de Sales ; & leur dit que le moyen le plus asseuré estoit d'imiter les vertus de cette Princesse. En effet, elle avoit un attachement singulier à l'observance de ce nouvel Institut, & elle en suivoit les régles avec tant d'exactitude, qu'elle ne voulut plus aller aux Bains de Bourbon pour se soulager dans ses maux.

Alors elle continüa le bâtiment de son Eglise ; & comme il falloit de grandes sommes, elle fit solliciter ses debiteurs de lui payer ce qu'ils devoient depuis plusieurs années. Celui qui se mêloit de ses affaires, commença par une Femme, à

qui on enleva tout ce qu'elle avoit. Elle alla voir Madame de Montmorency, les yeux pleins de larmes, pour lui repreſenter ſa miſere, & la conjurer d'en avoir compaſſion. La Princeſſe touchée de l'état où la dureté de cet Homme l'avoit reduite, lui fit rendre tous ſes meubles. Elle pria meſme la Superieure, de la retirer dans une chambre externe du Convent ; & aprés lui avoir remis ſa debte, elle la ſecourut juſqu'à ce qu'elle lui euſt donné moyen de payer ſes autres creanciers qui la vouloient faire arrêter.

Elle eut auſſi pitié d'un Gentilhomme qui lui devoit environ cent mille francs, à qui elle remit les intereſts de pluſieurs années, qui alloient à une ſomme conſiderable ; & comme elle ſceut que les pourſuites qu'on faiſoit contre lui, le reduiſoient à la derniere extrêmité, elle les fit ceſſer, & paya meſme huit cens livres de frais, ſans vouloir eſcouter là-deſſus l'avis de ſes Intendans. Comme l'un d'eux lui dit que

ſi elle continüoit d'agir ainſi, elle perdroit ſes debtes, *Ie n'ay pas la force*, répondit-elle, *de tourmenter perſonne. Si Dieu m'ôte mes biens, il m'ôte auſſi l'obligation que j'ay de les donner ailleurs; & ſa Sageſſe en diſpoſera mieux que je ne pourrois faire.*

Quoyqu'il lui fuſt permis de demander, par des voyes legitimes, les ſommes qu'on lui devoit, cependant elle eſtoit perſuadée qu'aucun droit ne nous diſpenſe de la charité envers le prochain. Elle dit un jour que l'avarice & la dureté des Hommes ſe ſervent ſouvent de la Juſtice meſme, comme d'un pretexte legitime, pour faire mourir de faim des familles entieres, leur arrachant le peu de bien qu'elles ont, au lieu de leur donner du temps, & meſme de leur remettre leurs debtes, puiſqu'ils les voyent dans cet état de neceſſité où Dieu les oblige de les ſecourir. Auſſi comme on la vouloit faire conſentir de nouveau à la pourſuite de ſes debiteurs, ſous pretexte d'avoir de l'argent pour continüer le bâti-

ment de l'Egliſe, *Quelle appare ce*, répondit-elle, *d'élever un Temple à la gloire de Dieu, ſur les ruines de tous les malheureux dont vous me parlez ? Me pourrois-je reſoudre à les reduire à la derniere miſere, & à voir ſur l'Autel de ce meſme Temple, leurs larmes mêlées avec le Sang de Ieſus-Chriſt.* En effet, la compaſſion qu'elle eut pour eux, l'obligea d'emprunter des ſommes conſiderables pour ſoûtenir ſes grandes dépenſes dans les bâtimens qu'elle avoit commencez.

L'Egliſe eſtant achevée au commencement de l'année mil ſix cens cinquante-cinq, elle la fit orner de pluſieurs belles peintures qui repreſentent les Myſteres de la Vie de Jeſus-Chriſt. Ses parens lui envoyerent quantité de Tableaux de prix ; & le Cardinal des Urſins ſon neveu, lui donna celui du grand Autel, qui eſt une Preſentation, où il s'eſt fait peindre avec les Ducs de Bracciano & de Sangeminj, & les Princeſſes Bourgaiſe & de Nerola. Ils lui donnerent encore pluſieurs Reliques en-

châſſées, avec quelques morceaux de la Croix, & les Os de ſept Martyrs, parmy leſquels ſont ceux de S. Ours & de S. Urſin, de la Maiſon de Bracciano. Quand l'Egliſe fut benîte, la Ducheſſe y fit tranſporter le Corps du Duc ſon mary, ſans aucune ceremonie, mais ſeulement précedé des Religieuſes & de quelques Preſtres, chacun un cierge à la main, qui le conduiſirent, les portes fermées, ſous la Voûte, au deſſous du Mauzolée, & poſerent le cercüeil de plomb ſur une table de pierre, où l'on avoit gravé le temps qu'on l'avoit tranſporté de Toulouſe. Et le lendemain on fit des Services ſolemnels, où aſſiſterent tous les Corps de la Ville. Aprés quoy les Religieuſes ſe diſpoſerent à la ſolemnité de la Feſte de la Preſentation, qui eſt le jour où tous les ans, ſelon la coûtume de l'Ordre, elles renouvellent leurs Vœux.

Il y avoit longtemps que Madame de Montmorency eſperoit de prendre le Voile, ce meſme jour:

mais le Pere de Lingendes lui ayant toûjours conseillé de differer, elle passa encore deux années, dans la mesme vie qu'elle menoit depuis quinze ans, qui estoit dans l'observance des moindres régles de la Religion ; & quand elle mangeoit en commun, on la traitoit simplement, sans qu'elle permist qu'on la distinguast des autres Religieuses, par aucun égard particulier. Elle commença dés lors à se separer du commerce du monde, plus qu'elle n'avoit jamais fait. Elle se retrancha mesme de la pluspart des Lettres de civilité, & n'écrivit qu'à quelques personnes de vertu, à qui elle rendoit compte de sa conduite, & dont elle recevoit quelques fois les conseils.

Le soin principal qu'elle eut pendant l'intervale de ces deux années, 56.&57.
fut de prévenir tout ce qui pouvoit encore reculer son engagement à la Religion. Cela l'obligea de retirer de ses debiteurs quelques sommes pour payer celles qu'elle avoit empruntées. Aprés quoy, voyant qu'il

ne lui restoit pas assez de bien pour executer son dessein, qui estoit de faire un fond pour l'entretien des Religieuses de Sainte Marie de Moulins, elle dit qu'il se falloit confier à la Providence, & que Dieu ne manqueroit pas de donner dans la suite les choses necessaires à un Monastere qu'il combloit alors de benedictions.

Quand elle fut au temps de prendre le Voile, le bruit s'en répandit dans toute la Province, & il y eut plusieurs personnes, mesmes des Prestres & des Religieux qui firent leur possible pour l'en détourner. Ils lui disoient que Dieu la vouloit dans la vie seculiere, pour estre le soulagement des pauvres & la consolation des malheureux : Qu'elle ne feroit rien de plus saint dans ce nouvel état, que dans celui où elle avoit esté jusqu'alors : Qu'au contraire, demeurant toûjours libre, elle pourroit exercer la charité envers une infinité de personnes, qu'elle tireroit de la misere : Que c'estoit presque

un auſſi grand merite de diſpoſer de ſes biens, comme elle faiſoit, que de les abandonner entierement : Que ſi elle eſtoit tout-à-fait retirée, elle ne travailleroit que pour elle ſeule, au lieu que ſon êtat preſent lui permettoit pluſieurs bonnes œuvres, qu'elle ne pourroit plus faire quand elle ſeroit dans la Religion. Enfin ils ajoûtoient qu'on la ſoupçonneroit de quelque ſorte de legereté, ſi elle prenoit un engagement qui ne pouvoit augmenter ſa vertu. Et dans le meſme temps Mademoiſelle de Portes qui lui écrivit la peine qu'elle avoit de conſentir à ſa reſolution, lui repreſenta ſes infirmitez continuëlles, & les maladies frequentes qui la reduiſoient quelquefois à l'extrêmité.

La Ducheſſe écouta paiſiblement tout ce qu'on lui dit ; & elle fut étonnée que tant de perſonnes pieuſes vouluſſent empêcher ſon deſſein, ſans auparavant connoiſtre le fond de ſon ame, & ſans examiner les raiſons qu'elle avoit de l'accomplir.

Madame de Longueville au contraire, aprés lui avoir témoigné sa joye, la loüa de quitter entierement le monde, & de vouloir achever le sacrifice qu'elle avoit si heureusement commencé. La Lettre de cette Princesse la consola beaucoup; & le consentement qu'elle eut quelque temps aprés, de Mademoiselle de Portes, acheva de la confirmer dans sa resolution.

Pendant qu'elle se disposoit à l'executer, la Reine Christine de Suede, Fille de Gustave Adolphe, qui revenoit de Paris, passa à Moulins pour la voir. Sa Majesté l'entretint quelques heures en particulier, & connut en elle tant de grandeur d'ame & tant d'humilité, qu'elle dit aux Religieuses de Sainte Marie, *Qu'elle n'avoit jamais vû que Madame de Montmorency, qui sceust joindre l'éclat des Vertus morales avec l'aneantissement de l'Evangile.* Le lendemain elle vit le Mauzolée, & l'ayant long-temps consideré, *Madame*, lui dit-elle, *je crois qu'aprés cet ouvrage, il n'y*

a plus rien à voir icy. Avant que de partir, elle la pria de se souvenir d'elle, & de lui écrire : Et estant à Rome, elle témoigna un si grand empressement au Pere des Ursins Jesuïte, Frere de la Ducheſſe, de recevoir des Lettres de sa Sœur, qu'elle ne manqua pas de donner à sa Majesté cette marque de respect & d'amitié, qu'elle lui avoit demandée.

Telle estoit la veneration que les Grands avoient pour Madame de Montmorency : Ils admiroient sa constance, qui est le seul bien que les malheurs n'avoient pû lui ravir, & qu'elle avoit toûjours conservée dans le renverſement de sa fortune.

CHAPITRE XXVI.

La Ducheſſe prend le Voile, & fait Profeſſion à la fin de l'année de Noviciat. Elle continüe de ſolliciter la Canonization de Saint François de Sales. Leurs Majeſtez & toute la Cour lui font l'honneur de la viſiter.

LES affaires qui avoient empêché le deſſein de Madame de Montmorency, eſtant finies au commencement du mois de Septembre de l'année mil ſix cens cinquante-ſept, elle ne perdit pas un moment à l'executer. Elle écrivit au Pere de Lingendes, pour le prier de venir à Moulins la diſpoſer à prendre le Voile; & elle entretint la Superieure en particulier, & lui demanda ſi elle la

croyoit assez fidelle pour observer les régles, & si le monde n'avoit point laissé dans son cœur quelque reste de vanité qui l'éloignast de la vie Religieuse. Elle la conjura aussi d'assembler le Convent, pour demander les suffrages, afin qu'elle fust receuë en la maniere ordinaire.

Quand le Pere de Lingendes fut arrivé, elle se mit aussi-tôt sous sa direction, & fut huit jours dans les exercices. Il l'obligea d'écrire tous les sentimens que Dieu lui donneroit dans ses meditations ; & quelque repugnance qu'elle eust à se communiquer de la sorte, elle obéit, & exprima les pensées de sa retraite en des termes si forts & si touchans qu'on ne pouvoit les lire sans estre penetré du mesme esprit qui les avoit formées dans son ame.

Le jour de la Vesture estant pris à la Feste de S. Hierôme, elle pria que la ceremonie se fist sans bruit. Elle receut le Voile à six heures de matin, devant peu de personnes, de la main du grand Vicaire, que l'E-

veſque d'Autun avoit envoyé, par cequ'il eſtoit retenu lui-meſme à Paris, pour des affaires conſiderables. On expoſa ce meſme jour, pour la premiere fois, les Reliques des Saints Martyrs, dont nous avons parlé; & le Pere de Lingendes en fit le Panegyrique, loüant Madame de Montmorency d'achever ſes bonnes œuvres par le ſacrifice qu'elle faiſoit de ſon cœur, comme de la victime la plus agreable qu'elle pûſt offrir à Dieu. La Princeſſe parut dans cette action avec tant de modeſtie, qu'elle tira les larmes des yeux de tous les aſſiſtans.

Quand elle fut revêtuë de cét Habit, elle ſe crût obligée de redoubler ſa ferveur & ſa penitence; & l'attention continuëlle qu'elle avoit ſur elle-meſme, l'empêchoit de perdre la moindre occaſion de pratiquer la vertu. Elle quitta ſa chambre pour aller coucher dans une Cellule, où elle ne ſe ſervoit que d'une petite lampe. Elle obtint meſme qu'on retraiſſiſt ſon lit à la me-

ſure des autres, & qu'on ne l'entouraſt que d'une ſimple futaine, comme ceux des autres Religieuſes ; & lors que ſes infirmitez demandoient quelque ſoulagement, il falloit ſouvent l'obliger à le prendre par obéiſſance.

Dés le moment qu'elle eut le Voile, elle pria la Superieure de la diſpenſer des aſſemblées où l'on parloit des affaires de la Maiſon ; & un jour, comme on la preſſoit d'y aller dire ſon avis, elle répondit *Que Dieu vouloit qu'elle fuſt au rang des Novices, & qu'on n'avoit pas beſoin de ſes conſeils pour ſoûtenir les intereſts du Monaſtere.* Neantmoins elle ne reſiſta pas à tout ce qu'on lui demanda pendant l'année de ſon Noviciat ; & la devotion qu'elle avoit à S. François de Sales, l'obligea d'écrire au Pape, comme elle avoit déja fait, pour obtenir la Canonization de ce grand Prélat. Sa Sainteté lui répondit avec beaucoup d'eſtime, & lui donna eſperance de faire ce que tout l'Ordre de la Viſitation ſouhaitoit ; & ayant

receu d'elle une autre Lettre où elle lui marquoit la joye que le Mariage de son Neveu, lui avoit donnée, sa Sainteté la remercia de la maniere suivante.

MADAME & trés-chere Fille en Nostre-Seigneur, Salut & Benediction Apostolique. Les conjouïssances que vous me faites dans vostre Lettre obligeante, sur le Mariage de mon Neveu Augustin Chygi, m'asseurent de la continüation de vostre civilité & de l'affection filiale que vous avez pour moy. En reconnoissannce j'entre dans les mesmes sentimens pour tout ce qui vous regarde, & je ne laisseray passer aucune occasion de vous en donner des marques. I'ay toûjours beaucoup estimé les rares qualitez de vostre esprit, & ie loüe infiniment la sagesse & le courage qui vous ont fait mépriser la vanité des choses du monde, pour embrasser la perfection de la vie Religieuse, dans l'Ordre des Reverendes Filles de la Visitation. C'est pourquoy ie vous prie instamment que dans ce lieu de retraite, que vous avez choisi, vous m'ob-

m'obteniez de Dieu son secours pour vacquer aux soins & aux necessitez de son Eglise : Et moy, Madame, je vous souhaite reciproquement l'abondance des graces du Ciel, & vous donne d'un cœur veritablement paternel, aussi bien qu'à tout vostre Monastere, la Benediction Apostolique. Fait à Rome, à Sainte Marie Majeure, sous l'Anneau du Pecheur, le vingt-sixiéme Novembre mil six cens cinquante-huit, & de nostre Pontificat le quatriéme.

Estant à la fin de l'année de Noviciat, elle écrivit à l'Evesque d'Autun, pour le prier de venir à Moulins recevoir les Vœux de sa Profession. A quoy elle se disposa par les mesmes exercices qu'elle avoit faits avant que de prendre le Voile. Le Pere de Lingendes fut encore son Directeur, & l'assista dans son dernier sacrifice, avec le mesme zéle qu'il lui avoit témoigné dans sa Vêture, l'obligeant toûjours d'écrire les sentimens Chrêtiens qu'elle auroit dans sa retraite. Ce qu'elle fit ; &

ſes dernieres meditations ont eſté conſervées, comme nous verrons dans le Chapitre ſuivant.

Le jour de la Profeſſion eſtant venu, elle parut à la ceremonie avec une ferveur admirable. Meſdames la Ducheſſe de Ventadour & la Princeſſe de Mekelbourg, alors Ducheſſe de Châtillon, eſtoient dans le Chœur, qui ne pouvoient retenir leurs larmes, & qui donnoient des marques publiques de la veneration qu'elles avoient pour la vertu de cette illuſtre Religieuſe. Aprés la ceremonie, elle commença à vivre dans toute l'auſterité de la Régle. Elle parut devant ces Dames avec une profonde humilité, & ſe tiroit modeſtement de leur converſation, quand ſon devoir l'appelloit ailleurs.

l'an 1659 Au commencement de l'année ſuivante, le Roy paſſant à Moulins, l'honora de ſa viſite. Quand ſa Majeſté fut entrée dans ſa Cellule avec ſon Alteſſe Royale, & qu'elle y vit la meſme ſimplicité & la meſme pauvreté que dans celles des autres Re-

ligieuſes, il ne pût s'empêcher de témoigner ſon étonnement à tous ceux qui l'accompagnoient ; & lors qu'il apprit qu'elle obſervoit les Régles de l'Ordre, ſans aucune diſpenſe, il la regarda avec une ſinguliere veneration.

La Reine accompagnée de pluſieurs Princeſſes, lui fit auſſi l'honneur de l'aller voir, une heure aprés ſon arrivée. Elle voulut d'abord l'entretenir en particulier ; & Madame de Montmorency s'eſtant aſſiſe à terre, ſa Majeſté la releva. Elle lui dit *Qu'il ſembloit qu'elle ne s'eſtoit jamais aſſiſe en ſa preſence.* Et à la fin de la converſation, comme cette Princeſſe vit ſes infirmitez, & l'éloignement qu'elle avoit pour tous les remedes qui eſtoient contre la Régle, *Vous nous apprenez bien*, lui dit-elle, *ce que Dieu demande de nous, par le mépris que vous faites de voſtre vie.*

Son Alteſſe Royale Mademoiſelle de Montpenſier lui parla avec toutes les marques d'eſtime & d'affection, qu'elle lui a toûjours conſervées.

Enfin toute la Cour demeura parfaitement édifiée de sa vertu ; & la Reine lui ayant promis sa protection, ajoûta ces paroles, devant le Roy, *Il n'est pas necessaire que je vous recommande de prier Dieu pour mon Fils, vous lui estes assez proche parente pour vous interesser à tout ce qui le touche.* Aprés quoy leurs Majestez la quitterent.

Tous les honneurs qu'avoit receu Madame de Montmorency, ne troublerent pas un moment la tranquilité de son ame, & elle conserva toûjours son recüeillement ordinaire. Ces visites lui donnerent occasion d'entretenir quelques fois les Religieuses de la vanité des grandeurs humaines ; & elle leur dit *Qu'elle ne sentoit jamais plus de douceur dans la vie retirée, que quand elle pensoit au bruit qui se trouve à la suite des Grands.*

Le soin principal qu'elle eut depuis sa Profession, fut de se perfectionner autant qu'elle pût, dans les Vœux qu'elle avoit faits ; & elle consideroit qu'ayant engagé à Dieu sa volonté, par l'obéïssance, elle ne

devoit ſuivre que l'ordre des Superieures, dont elle écoutoit les paroles comme celles de Jeſus-Chriſt. Elle rendoit compte de ſon interieur à la Religieuſe qui la dirigeoit; & la prioit de lui donner les moyens de corriger ſes deffauts. S'il y avoit quelque occaſion où elle ne fuſt pas de l'avis des Superieures, elle ſe jettoit à leurs genoux, & renonçoit d'abord à ſes propres ſentimens, pour s'attacher à celui des perſonnes que le Ciel avoit établies pour la conduire, parceque Dieu leur donne des connoiſſances que les autres n'ont pas. Auſſi eſtoit-elle toûjours la premiere à leur obéïr; & ſi quelquefois on conſeilloit aux autres certaines mortifications, cette Princeſſe les portoit à les recevoir avec humilité, pour donner à leurs compagnes l'exemple de vertu qu'elles leur devoient. Quand elle croyoit avoir fait quelque faute, elle en demandoit pardon publiquement, *pour reparer*, diſoit-elle, *le ſcandale qu'elle avoit donné dans le Monaſtere.*

L'exactitude de ſon obéiſſance alloit au point que quand la cloche des Exercices la trouvoit ou à coudre ou à fermer quelque Lettre, elle laiſſoit l'éguille dans le linge, ou le papier à demy plié : Et l'heure de s'entretenir eſtant paſſée, elle coupoit le diſcours qu'elle avoit commencé, & mettoit le doigt ſur ſa bouche, pour marquer qu'on devoit garder le ſilence ; & il falloit un commandement exprés pour l'obliger à le rompre, dans les occaſions où ſon avis eſtoit neceſſaire. Quoyque Madame de Chantal & toutes les Superieures lui euſſent offert la permiſſion generale de ſe diſpenſer des régles, quand elle le trouveroit à propos, elle ne la voulut iamais accepter, aimant mieux dépendre de leur volonté & avoir recours à elles, comme toutes les autres Religieuſes, que d'en eſtre diſtinguée par une liberté qu'elles n'avoient pas.

Elle garda ſur tout un reſpect inviolable pour ceux que Dieu a choiſis pour gouverner l'Egliſe ; & quand

elle entendoit censurer leurs mœurs & leur conduite, elle détournoit toûjours le discours sur d'autres matieres & disoit *Que les Superieurs, quels qu'ils soient, sont l'Arbre de Science, & qu'il est deffendu d'y toucher, sous peine de la vie.* Elle mettoit toute son application à veiller sur elle-mesme, sans aller chercher dans le cœur des autres, pour avoir le plaisir d'y trouver des foiblesses. Elle sçavoit que Dieu s'est reservé à lui seul la connoissance de leurs pensées ; que les Hommes se trompent ordinairement dans leurs conjectures : Et si les choses estoient devenües si publiques que personne ne les pûst ignorer, Alors bien loin d'écouter la joye maligne qu'on sent à voir les fautes des Superieurs découvertes, elle tâchoit de les excuser avec prudence, pour iustifier leur intention. Et un iour, comme elle s'entretenoit là-dessus avec une Dame, aprés avoir dit plusieurs raisons contre la liberté qu'on se donne de parler mal des Prélats, elle ajoûta ces paroles, *Fuis-*

que Dieu leur a remis sa puissance, qu'il les a faits nos Peres, & qu'ils sont chargez du salut de nostre ame, ne devons-nous pas par respect à la Majesté divine & par une reconnoissance filiale du soin qu'ils prennent de nous, conserver l'honneur qui leur est deub ? Et si nous mépriſons, continüa-t-elle, *ces sacrez dépositaires de la Science & de la Misericorde de Dieu, où trouverons-nous la lumiere pour nous conduire, & la charité pour acquerir la vertu ?*

Elle se faisoit un plaisir de ces petits ouvrages que l'on donne aux Religieuses pour les occuper. Elle estoit exacte aux moindres exercices, & au lieu d'y trouver de la contrainte, elle asseuroit que les assujettissemens du monde lui avoient esté beaucoup plus penibles que n'estoient ceux de la Religion. Elle disoit quelques fois, *Qu'elle ne concevoit pas la difficulté qu'on pouvoit trouver à obéïr aux Superieures, puisque le seul interest des Religieuses estant l'obéïssance, il leur devoit estre indifferend qu'on leur choisist une occupation.*

Les ſentimens Chrêtiens de cette Princeſſe n'eſtoient pas ſeulement utiles au Convent de Moulins, mais encore à pluſieurs autres de ſon Ordre, qui la conſultoient ſouvent ſur divers points touchant l'obſervance des Régles. Elle répondoit avec un zéle & une clarté admirable ; & comme elle s'eſtoit remplie de l'eſprit de ſon Inſtitut, dans les entretiens qu'elle avoit eus avec la Fondatrice, elle le répandoit dans tous les Monaſteres de la Viſitation. Ce fut le meſme eſprit qui anima ſes paroles, quand elle parla à ſa niéce de Ventadour & à Meſdemoiſelles de Valencé, avant que d'entrer dans la Religion. Elle tâcha de leur bien faire connoiſtre l'état où elles ſe vouloient engager ; & les conjura ſur tout, puiſqu'elles vouloient renoncer au monde, de ne iamais penſer à avoir des Abbayes. Quoyqu'elle connuſt la perfection de ces dignitez, elle ſçavoit que la pluſpart des perſonnes qui les cherchent, au lieu d'avoir pour motif leur propre vertu &

le ſoulagement des pauvres, ne ſongent qu'à entretenir leur déréglement & leur ambition. Elle ne ſe contenta pas de connoiſtre la vocation de ces Demoiſelles, elle la fit encore examiner par un Religieux éclairé, afin de voir ſi elles eſtoient veritablement appellées. Elle les pria en particulier de prendre garde de ne ſe pas tromper dans leur choix, & ſur tout de n'avoir aucune complaiſance pour elle dans cette occaſion, qui eſtoit ſi importante pour leur ſalut. Elle leur expliquoit les devoirs de la vie Religieuſe, pour leur montrer les difficultez de l'obéïſſance, & les peines qu'on a de ſe vaincre. Enfin, au lieu de ſe ſervir de pluſieurs artifices, comme il arrive quelques fois, & d'éblouïr de belles promeſſes les ieunes Filles, pour les retenir dans la Religion; & les ſacrifier à l'avarice de leurs parens, elle les exhortoit à prier Dieu, pour bien connoiſtre ſa volonté, leur promettant, ſi elles vouloient, de menager les moyens de les mettre dans le monde.

CHAPITRE XXVII.

La retraite de huit jours de Madame de Montmorency, pour se préparer à la Profession.

QUoyque la vie de Madame de Montmorency ne fust qu'une continuëlle meditation, & qu'elle découvrist Dieu dans toutes les creatures, neantmoins elle prenoit tous les iours un temps pour l'Oraison, outre celui de la Régle. Elle disoit que c'estoit là que parmy les transports l'ame tenoit son Epoux lié par la force de son amour, & que ne connoissant que lui, & s'oubliant elle-mesme, elle tomboit dans ces langueurs mysterieuses, où le cœur allumé du feu divin, exprime ses sentimens d'une maniere qu'on ne peut imaginer ny comprendre.

Le ſujet ordinaire de ſes meditations eſtoit le peu de ſoin qu'elle avoit eu de ſon ſalut. Ce qui lui donnoit un nouveau mépris d'elle-meſme, & comme elle diſoit, *une horreur extrême de ſa vie paſſée.* Elle n'eſtoit pas conduite par les douceurs ſenſibles, quoyqu'on l'ait trouvée quelquefois les yeux pleins de larmes ; mais elle ſuivoit les lumieres de la Foy, & tiroit des reſolutions Chrêtiennes qu'elle pratiquoit ſans s'arrêter à de vaines ſpeculations & à des actes éloignez, qui ne rempliſſent le cœur que d'une vertu chimerique. A proportion qu'elle avançoit dans la penitence, le divin Eſprit rendoit ſon Oraiſon plus ſimple. Il l'élevoit inſenſiblement à un état parfait, & il l'attachoit à lui par la ſeule application de toute ſon ame, ſans lui permettre aucune reflexion ſur elle-meſme. Elle n'avoit plus beſoin de multiplier les actes pour entretenir l'union avec Dieu, mais toutes ſes puiſſances eſtant ramaſſées dans lui, elle le poſſedoit

ſans peine, & ne faiſoit que ſe laiſſer aller aux impreſſions de la grace.

On l'a veuë quelquefois, comme nous avons dit, les yeux pleins de larmes. Une Religieuſe qui l'alla appeller pour le Parloir, la trouva dans ces conſolations ſpirituelles ; & s'eſtant miſe quelque temps à genoux, à côté d'elle, elle ſe retira ſans eſtre veuë & ſans oſer troubler le repos de ſon ame. Et comme une autre fois une perſonne la ſurprit dans le meſme état, au ſortir de la Communion, & qu'elle lui dit que ſon cœur n'eſtoit pas ſi dur pour Dieu, qu'elle le vouloit perſuader, la Ducheſſe répondit les paroles de l'Ecriture, *Que la pierre frapée de la verge, avoit donné quelques gouttes d'eau.*

Elle diſoit auſſi que les douleurs contribuoient à l'union avec Dieu. C'eſtoient les paroles de la Mere de Chantal, qu'elle donna à mediter à une Religieuſe, afin qu'elle apprit de la bouche d'une Sainte, qu'icy bas ſur la terre, il n'y avoit point d'amour ſolide, s'il n'eſtoit ſoûtenu par

la Croix ; & cet amour estoit la fin de toutes ses meditations, comme nous allons voir dans celles qui la préparerent à ses Vœux, & dont nous avons tiré ces paroles.

Meditation de la Creation.

Je considerois le neant comme un abîme infiny, couvert de tenebres impenetrables, où Dieu estoit descendu par sa puissance, afin de m'en tirer & de me donner la vie de la nature & celle de la grace. Je me representois la Majesté de ce Dieu occupé à me distinguer dans ce neant, à marquer le temps & le lieu de ma creation, & à me préparer les differends états où il me vouloit mettre, & les moyens de m'y sanctifier. Un Dieu infiny, plein de gloire, occupé aprés une malheureuse creature, me tenoit dans un étonnement profond ; & par un triste retour sur moy-mesme, examinant ses faveurs, je repassois dans ma memoire, le mauvais

uſage que j'en avois fait. Ce qui me donna de la confuſion & le deſſein de reparer mon ingratitude. En cet endroit l'imagination s'échapant pour quelques momens, me remena dans le monde, pour en conſiderer les grandeurs. Eſt-il poſſible que la Majeſté des Roys, & que ces Armées nombreuſes, qui couvrent la terre & qui portent par tout la terreur & la deſolation, ſoient ſorties du neant ? O Dieu ! il n'y a que vous ſeul qui ſoyez l'Eſtre tout-puiſſant, & qui meritiez noſtre admiration & noſtre amour.

Meditation de l'état Religieux.

Dans ma deuxiéme meditation je conſideray le bonheur de l'état Religieux, & la douceur que l'on goûte dans l'éloignement du monde. Je me repreſentois le Monaſtere comme le Paradis de la terre, où chacun s'applique à augmenter la gloire de Dieu. L'un y pleure ſes pechez, l'au-

tre chante les loüanges du Tout-puiſſant. Celle-cy paſſe ſa vie au ſoulagement des malades, & celle-là élevant les mains au Ciel, arrête la Juſtice de Dieu. Les unes vivent dans l'aneantiſſement de l'humilité & dans les flâmes de l'amour divin ; & les autres ayant oublié les creatures, ne ſont penetrées que des ſentimens de l'éternité. Cette peinture me donnoit un plaiſir interieur, que je ne puis exprimer. Je penſois que c'eſtoit dans un lieu ſi ſaint où ie devois trouver Dieu, qui parleroit à mon cœur par ſes mouvemens, qui ſoûtiendroit ma foibleſſe par les bons exemples, & qui me conduiroit à la ſainteté par les inſtructions de mes Superieures. Quelle grace pour moy, mon Dieu ! Le faux éclat du monde & l'application à la vanité, m'ont tenuë dans un long aveuglement ; mais à preſent y a-t-il quelques creatures qui me puiſſent éloigner de vous ? Je ne les défie pas, mon Dieu, comme faiſoit voſtre Apôtre, ie connois mes foibleſſes, mais j'ay une entiere con-

confiance à voſtre bonté, & comme je me ſens dans la reſolution d'eſtre fidelle à tout ce qui regarde mon état, j'eſpere que vous continuërez ſur moy voſtre miſericorde, & que vous me conſerverez les meſmes ſentimens que vous m'avez donnez.

Meditation du Peché.

Avant que de paſſer à la conſideration du peché, ie demanday à Dieu de me découvrir l'état où j'eſtois autrefois. Je rappellay ma vie mondaine, & quoyqu'elle ne fuſt pas remplie de grands deſordres, j'y voyois neantmoins beaucoup d'inſenſibilité pour les choſes divines, & mon cœur corrompu par mille objets d'ambition, formoit alors des ſentimens bien oppoſez au ſalut. Enſuite ie conſideray le peché en lui-meſme, combien il nous éloigne de Dieu, en nous mettant dans l'état des damnez, dont la plus cruelle peine eſt cet éloignement éternel. Je trem-

blois à la veuë de mes infidelitez. Combien d'inſpirations méprisées, de ſaints mouvemens negligez, combien de fois les Sacremens rendus peut-eſtre inutiles, combien de bons avis oubliez, & de reſolutions avortées ! Vous voyez, mon Dieu, comme ie raconte mes malheurs. Qu'avez-vous fait pour m'en tirer ? J'eſtois indigne de voſtre miſericorde ; & ſi quelques fois ie ſervois le prochain, ce n'eſtoit qu'avec une charité apparente, & ie ſongeois bien moins à vous plaire, qu'à flater ſecretement mon orgueil, penſant que j'élevois des gens qui viendroient s'abaiſſer devant moy, & me reconnoiſtre pour la cauſe de leur fortune.

Meditation de la Mort.

J'ay commençé la meditation de la mort par ces paroles de l'Apocalypſe, qu'il n'y aura plus de temps, & qu'il faudra ſortir du monde. Cette cruelle ſeparation & l'incerti-

tude de mon état dans l'autre vie, m'ont donné une extrême terreur. Je me repreſentois à mon dernier moment, environnée des douleurs de la mort, conſiderant que le monde alloit finir pour moy, & que toutes les creatures, comme autant de phantômes, s'évanouïſſoient comme un ſonge. Je me dépeignois l'empreſſement qu'on auroit à lever mon corps pour le cacher dans la terre. On ne penſera plus à moy, diſois-ie, & mon ame paſſera dans ſon dernier état pour l'éternité. De quelle frayeur ay-ie eſté ſaiſie, à la veuë de cette ame déſolée, ſans appuy & ſans conſolation, qui entre ſeule dans une affreuſe ſolitude, dans une region inconnuë, où elle ne trouve qu'un Dieu irrité, qu'un jugement ſevere, que les Démons pleins de rage, & que l'enfer qui la doit engloutir ! Tous ces objets éfroyables m'ont renduë quelque temps immobile, puis laiſſant aller mon imagination ſur l'illuſion des choſes humaines, ie ſuis deſcenduë en eſprit

dans les tombeaux de ces Hommes fameux, qui ont eſté les maiſtres du monde, pour voir ce qu'ils deviennent en l'autre vie, où la vanité n'a point de part, & où la lumiere éternelle découvre le prix des actions qu'ils ont faites; & j'ay trouvé qu'il ne leur reſte de leur gloire paſſée, qu'un vain phantôme d'honneur qui reſide dans l'eſprit des peuples, & que le temps acheve tous les iours de détruire. L'état funeſte où la mort reduit tous les Hommes, m'a donné un grand détachement de la terre, & une ſolide reſolution de ne chercher qu'en Dieu la veritable felicité.

Meditation ſur le Iugement.

Le Jugement fut le ſujet de ma ſuivante meditation. Je conſideray les ſignes affreux qui paroiſtront dans le Soleil & dans les Etoiles, le bruit épouvantable des mers, les Elemens embraſez, la diſſolution des Cieux &

de la Terre, & la consternation generale de tous les peuples du monde. Je me dépeignois, au travers de tous ces objets d'horreur, les morts qui sortent des tombeaux, Jesus-Christ allumé de colere, qui descend sur les nuës, précedé de sa Croix, couvert de playes & de sang, & accompagné de tous les Anges, qui vient ouvrir les consciences, pour condamner ces fausses bonnes œuvres & cette infinité de pechez qui ont remply la vie presque de tous les Hommes. Quelle frayeur de voir la severité de ce Dieu, & l'éternité des supplices! Qui mettra dans mes yeux des fontaines de larmes pour éteindre les feux éternels? O Croix, vous qui estes le signe de paix & de salut, deviendrez-vous alors le poids éfroyable de la Justice divine? Est-il possible que la Misericorde soit la mesure de nos tourmens, & que le Dieu de consolation nous accable de peine & de desespoir?

Meditation de la conversion à Dieu.

Ces considerations m'ont donné le dessein de me convertir. Je remerciois Dieu de me faire connoistre mes erreurs passées, & de me faire entrer dans l'état Religieux, où je tâcherois de me sanctifier par la penitence. Ma resolution fut de m'appliquer à certaines bonnes œuvres que je marquois en moy-mesme; mais sur tout d'estre fidelle aux Vœux où je m'allois engager.

Meditation de la Pauvreté.

Je meditay les avantages de la pauvreté, non seulement de cette pauvreté d'esprit, qui nous fait renoncer à nos sentimens, mais de celle qui nous détache des biens de la terre. J'ay esté autrefois bien peu sensible à cette verité. J'aimois les richesses comme l'appuy de mes

grandeurs, & l'abondance soûtenoit l'éclat de ma fortune. Cependant combien d'inquietudes m'a donné la conservation de cette fortune ! Vous me l'avez ôtée, mon Dieu, mais je possede tout, en vous possedant vous-mesme.

Meditation de la Chasteté.

Quel est le bonheur d'une Fille qui s'est consacrée à Dieu dés sa jeunesse, sans engager son affection à personne, ny ses soins à la conduite d'une famille ! Les applications aux choses temporelles, font oublier Dieu d'autant plus facilement qu'on les croit legitimes, & on se voit obligée de se conformer aux sentimens d'un Homme, & d'entrer dans ses interests. Voila l'occupation de ma vie passée. Cette reflexion m'aneantit devant Dieu, & j'eus de la confusion de ne lui donner qu'un reste d'esprit & de corps, indigne de porter l'Habit sacré que i'allois prendre.

Meditation de l'Obéïſſance.

Les paroles de S. Paul, que Jeſus-Chriſt a eſté obéïſſant iuſqu'à la mort de la Croix, m'ont conduite dans la meditation de l'obéïſſance, qui eſt le détachement de nos deſirs, & l'aneantiſſement de l'amour propre. Il me ſembla d'abord que la pratique de cette vertu me ſeroit difficile, à moy qui contentois mes inclinations depuis tant d'années, & qui avois encore le meſme penchant à les ſuivre. Cependant, comme le Vœu d'obéïſſance nous ſoûmet à Dieu, d'une façon particuliere, ie ſentis une ioye ſecrete de m'engager dans un état ſi ſaint, & dans l'heureuſe neceſſité de ne rien faire que pour ſa gloire.

Meditation de l'Amour de Dieu.

Quelle douleur n'eus-ie pas de ſentir en moy-meſme ſi peu d'amour

pour Dieu ! Cependant c'eſt lui qui a fait le monde & tout ce qui le compoſe, qui maintient l'ordre & l'harmonie de l'Univers, dans le mouvement de toute la nature. Il nous donne la vie & les biens du corps, de l'eſprit & de la fortune. Ses graces nous élevent à un état ſurnaturel. Il nous éclaire dans nos erreurs, & nous tire de nos deſordres. Quels maux ſa providence ne détourne-t-elle pas de nos teſtes, en nous mettant ſous la garde de ſes Anges, pour nous deffendre de nos ennemis ? Enfin ce Dieu eſt mort pour noſtre ſalut. Quelle confuſion pour moy, mon Dieu, d'eſtre ſi peu touchée de vos faveurs ! Vous voulez que je vous aime, & vous me menacez d'un châtiment éternel, ſi ie reſiſte à voſtre parole, & neantmoins tous vos biens & toutes vos menaces, quelques terribles qu'elles ſoient, ne peuvent me tirer de mon ingratitude ; & ce qui m'accable de honte, c'eſt que vous ne me demandez ny ma vie ny de grandes auſteritez,

mais seulement mon cœur & mon amour, sans que vous puissiez l'obtenir. Alors j'ay pensé au bonheur qu'il y a d'aimer Dieu, aux transports, aux mouvemens, aux élevations & aux langueurs de l'amour divin, qui nous console dans nos afflictions, & qui nous fait trouver des douceurs dans nos larmes. O amour de Dieu, qui allumez le cœur des Anges, donnez-moy les sentimens que doit avoir une malheureuse pechereſſe qui commence à devenir sensible aux bienfaits dont vous l'avez accablée!

Meditation de l'amour du prochain.

Comme j'estois persuadée que ie n'avois pas aimé Dieu, ie n'eus pas de peine de m'avoüer à moy-mesme mon indifference pour le prochain. Quand on l'aime, on souffre ses deffauts, on compatit à sa foiblesse, on prend part à ses afflictions, & on le console dans ses douleurs; on tache

de le tirer de l'oppreſſion de ſes ennemis, on l'éclaire de ſes conſeils, on l'aſſiſte de ſes biens, on ſe réjoüit de ſa proſperité, on modere ſes inquietudes, & on remet la tranquilité dans ſon ame. Conſiderant combien j'eſtois éloignée de cette conduite, j'avois de la douleur en moy-meſme, ſur tout quand ie penſois à la peine que j'ay donnée autrefois aux perſonnes qui me ſervoient. Combien de chagrin ont-elles eu de ma delicateſſe, de mes affectations & de mes impatiences ! Il eſt vray que j'ay fait quelques aumônes, mais eſtoit-ce pour l'amour de vous, mon Dieu, ou plûtôt par inclination naturelle, par bienſéance ou par oſtentation ? Quelque empreſſement que ie fiſſe paroiſtre au dehors pour ſoulager les malheureux, n'avois-ie point au fond du cœur l'amour propre, qui me promettoit ſecretement une grande reputation dans le monde, & qui me donnoit à meſme temps de la complaiſance pour ma vertu ? O mon Dieu, détournez vos yeux de

mes foibleſſes, n'entrez pas en iugement avec moy, mais gravez dans mon eſprit ces paroles, *Que le bien que l'on fait aux autres, c'eſt à vous-meſme à qui on le fait*, afin qu'à l'avenir mes ſoins reparent en quelque maniere, l'indifference que j'ay euë pour le prochain.

Meditation de l'union avec Dieu, dans l'état de la Gloire.

Je commençay avec beaucoup de douceur, la meditation de l'union de l'ame avec Dieu, dans l'état de la gloire. La penſée de cet état éloigné de tous les maux, me combloit de plaiſirs. Il n'y aura plus d'erreur ny d'aveuglement, plus de trouble, plus d'inquietude, plus de mauvais deſirs, plus de crainte ny d'agitation. Enfin, mon Dieu, *l'hyver ſera paſſé, la pluye finie*, les larmes ſeront appaiſées, & les douleurs adoucies. *Dans cette terre heureuſe*, on ne trouvera que des douceurs; l'amour

divin embraſant les puiſſances de l'ame, la tiendra, pour ſon Epoux, dans des tranſports & des langueurs éternelles. O ame ſans tache, épouſe fidelle, ie ſuis touchée de tes ardeurs, *viens pour eſtre couronnée*, entre dans la poſſeſſion de mon amour & de ma gloire ! *Tu as percé mon cœur*, ame ſainte, *tu es toute belle, tes yeux ſont pleins de douceur, ta bouche diſtille le miel, & il n'y a que du laict dans tes paroles.* O mon bien aimé, eſt-ce vous que j'ay cherché pendant tant d'années, eſt-ce vous que ie demandois, avec des torrens de pleurs, à toutes les creatures ? Au lieu de me répondre, *elles me maltraitoient & me laiſſoient courir par toute la Ville*, ſans me dire où vous eſtiez. *Enfin je vous ay trouvé, je vous tiens*, & ie ne vous quitteray jamais. Jamais ! ô mon ame, quelle felicité de poſſeder ton Dieu, & de le voir, pour toy plein d'amour, te combler de bonheur & de gloire ! Aprés avoir paſſé quelque temps dans ces divers mouvevens que m'avoient fourny les paro-

les du Cantique, je penſay que l'eſperance de cette union avec Dieu, devroit bien adoucir nos maux preſens, puiſque ce ſont les voyes qui nous y conduiſent ; & puis retombant inſenſiblement dans la conſideration de cet état glorieux, ie rentray dans mes premiers ſentimens, & ie me trouway dans la pure contemplation de la gloire, avec une ſimplicité & une quietude que ie ne puis exprimer. Cette maniere de ſommeil fut ſuivie de quelques larmes. Enſuite ie conſideray l'engagement que j'allois prendre dans l'Ordre de la Viſitation, & ie vis que cet état pouvoit eſtre pour moy un Paradis avancé, puiſqu'on y trouvoit une continuëlle application à la priere, la charité pour le prochain, l'union de cœur avec Dieu, une grande pauvreté, une ſolide humilité, la ſimplicité Chrêtienne, & un veritable détachement du monde. Je demanday au Ciel la grace d'acquerir ces vertus, pour pouvoir éfacer les crimes de ma vie paſſée.

Aprés que Madame de Montmorency eut achevé sa retraite, elle fit les Vœux, & la suite de sa vie ne fut qu'une meditation continüelle. Elle passoit facilement des affaires, à Dieu, à qui elle estoit si unie qu'elle avoit presque perdu le souvenir de Monsieur de Montmorency. Aussi un iour qu'on lui presenta son Portrait, elle ferma les yeux sans rien dire, & tourna interieurement son cœur vers la Croix, où elle avoit sacrifié toutes ses douleurs.

CHAPITRE XXVIII.

Continüation de la conduite chrétienne de la Ducheſſe dans le Monaſtere ; & l'attachement qu'elle avoit à l'exercice de quelques vertus.

LEs grandes aumônes qu'avoit fait Madame de Montmorency, l'avoient tellement accoûtumée à aimer la pauvreté, que dés le moment qu'elle eut pris le Voile, elle vêcut dans le dénûment de toutes ſortes de biens ; & comme il lui reſtoit encore quelque argent, elle le remit entre les mains de la Superieure, pour en diſpoſer elle-meſme, & lui dit qu'elle n'avoit plus que ſon cœur, qu'elle tâcheroit de donner à Dieu. Elle ſe défit, aprés ſa Profeſſion, de tout ce qu'elle crût avoir de ſuperflû ; & comme elle n'a-

n'avoit pas la force de chanter l'Office, elle rendit le Livre, & demanda permiſſion de garder ſeulement un Pſeautier qu'elle diſoit pour les Religieuſes qui eſtoient mortes.

Elle ſe défit auſſi de quelques Portraits en miniature, de ſes parens, aprés avoir brûlé pluſieurs Lettres de Monſieur de Montmorency, afin de ne rien conſerver où ſon cœur pûſt avoir de l'attachement; & elle refuſa tous les preſens qu'on lui offroit, de peur de prendre quelque choſe de trop riche pour une Religieuſe. Elle avoit une grace particuliere pour exciter les autres au détachement des creatures, & ſes raiſons paroiſſoient ſi fortes à ceux qui l'écoûtoient, qu'elle n'eut preſque iamais là-deſſus d'entretiens inutiles. Sa vertu eſtoit ſi épurée, qu'elle ne pouvoit ſouffrir meſme les inclinations les plus legitimes; & remarquant qu'une Religieuſe l'aimoit d'une amitié ſinguliere, elle ſe mit en ſa preſence, à genoux devant un Crucifix, & la pria de rompre

cet attachement & de retirer son cœur pour le donner tout entier à Jesus-Christ. Elle lui disoit que le Démon estoit si adroit qu'il faisoit souvent glisser l'amour propre dans les liaisons les plus saintes, & qu'il falloit prendre garde mesme, dans les exercices de vertu, d'en aimer un plus que l'autre, de peur que l'inclination naturelle qui nous porteroit à celui-là, ne diminüast le merite que nous aurions à le pratiquer.

Ce fut avec le mesme esprit de détachement, qu'elle consola une personne affligée de ne pas recevoir des biens qu'elle croyoit meriter. *Vous demandez trop*, lui dit-elle, *des Hommes, qui donnent peu. Si vous ouvrez vostre cœur à Dieu, vous en recevrez plus que vous ne sçauriez attendre. Croyez-moy, Dieu nous suffit; & si nous sommes pauvres, ce n'est pas par les biens qui nous manquent, mais par les graces que nous refusons, qui ne nous manquent jamais.*

Les sentimens de cette Princesse estoient toûiours également saints,

parcequ'ils estoient toûiours soûtenus de la foy. Elle estoit si persuadée des veritez éternelles, qu'elle ne trouvoit iamais rien de difficile à croire ; & un iour qu'on lui parloit de la resurrection des morts, & qu'on s'étonnoit qu'une ame connust encore son corps, qui depuis plusieurs siecles avoit passé sous une infinité de formes differentes, elle répondit *que Dieu qui l'avoit tiré du neant, avoit une égale puissance pour le conserver.* Elle fuyoit la conversation des personnes qui vouloient introduire de nouvelles doctrines, ou qui se piquoient de subtiliser sur la Foy ; & se rencontrant par hasard avec un Homme qui raisonnoit trop sur les Mysteres, elle dit *que quand on croyoit que Dieu est ce qu'il est en effet, on croyoit aussi ne pouvoir connoistre rien de ce qu'il est.* Et dans la suite de l'entretien, elle demanda comment on vouloit penetrer dans les abîmes de la Sageſſe divine, puisqu'on ne connoissoit rien avec certitude, mesme dans les choses naturelles. Elle se

La foy de la Princesse.

ſervoit de ces reflexions envers ces ſortes d'eſprits, qui éclairez de fauſſes lumieres, vouloient approfondir les Myſteres de la Religion. Leur orgueil lui paroiſſoit inſupportable, & de quelque qualité que fuſſent ces perſonnes, elle avoit de la peine à les écouter : Neantmoins elle les laiſſoit parler quelquefois, pour voir iuſqu'où pourroit aller leur égarement, & elle leur répondoit enſuite, avec un air de douceur, *que Dieu avoit toûjours caché ſes veritez aux Philoſophes, & qu'il ne les reveloit qu'à ceux qui avoient le cœur humble.* Leur voulant faire entendre par ces paroles, qu'ils avoient beſoin d'humilité pour changer de raiſonnement.

Sa devotion à l'Euchariſtie.

La Foy qui l'attachoit également à tous les Myſteres, lui donnoit une devotion particuliere pour celui de l'Euchariſtie, qu'elle regardoit comme la plus grande conſolation des Chrêtiens & des affligez, qui devoient avoir un ſoulagement extrême, dans la penſée que Dieu eſtoit demeuré ſur la terre pour appaiſer

leur douleur. Elle appelloit ce Sacrement, *le dernier trait de l'Amour divin.* Et un iour qu'elle voulut expliquer ces paroles à quelques Religieuſes, elle leur dit que l'amour avoit toûjours conduit le Verbe, dés le moment qu'il s'eſtoit incarné; que s'eſtoit pour cela qu'au ſortir du ſein de ſon Pere, il l'avoit couvert du voile du corps; que ſur la Croix où il paroiſſoit criminel, il l'avoit couvert du voile de ſang, & que dans l'Hoſtie il l'avoit voilé des eſpeces ſacramentelles, ajoûtant qu'*en cela il ſembloit y avoir qulque rapport de l'Amour divin à l'Amour prophane qui jette un bandeau ſur les yeux de ceux qu'il engage.*

Elle avoit auſſi une veneration particuliere pour le iour de l'Epiphanie, parcequ'elle y receut une grace extraordinaire, qu'on croit eſtre celle de ſa détermination à la vie Religieuſe. En effet, comme une fois elle parloit de ce iour avec tranſport, elle finit ſon diſcours par les paroles des Mages, *enfin nous avons*

vû son Etoille dans l'Orient, & nous sommes venu l'adorer.

Quoyqu'elle fuſt continuëllement dans l'exercice des Vertus Chrêtiennes, neantmoins Dieu ne lui faiſoit pas ſentir les douceurs qu'il donne quelquefois à ceux qui commencent à s'engager dans la voye de la perfection ; mais elle marchoit dans la ſimplicité, & s'occupoit toûjours des veritez éternelles. Elle avoit beaucoup de confiance à la Miſericorde divine, qui l'empêchoit de ſe tourmenter par des reflexions trop exactes ſur ſa maniere de vivre, & par les peines d'eſprit qu'elle avoit euës autrefois. Elle encourageoit celles qui craignoient toûjours de ſe mal acquitter de leur devoir, les exhortant de ſe contenter de faire le bien & de demander pardon à Dieu de leurs imperfections. Et un jour, dans un entretien avec une Dame inquietée de ſcrupules, elle dit „Que quel„ques ſaintes que fuſſent nos ac„tions, comme elles venoient des „creatures, il y avoit toûjours quel-

„que mêlange de deffaut; mais qu'-
„au lieu de nous en plaindre, nous
„devions au contraire en tirer un
„nouveau ſujet d'humilité, puiſque
„nous ne pouvions rien entrepren-
„dre de ſaint, ſans y laiſſer des mar-
„ques de noſtre foibleſſe.

Elle remit auſſi l'eſprit d'une Religieuſe qui, aprés lui avoir découvert le fond de ſon ame, lui dit, les larmes aux yeux, que quelque choſe qu'elle fiſt, ſon cœur eſtoit ſi dur pour Dieu, qu'elle n'avoit aucun goût à ſon ſervice. Cette Princeſſe tâcha de fortifier ſa vertu, & l'exhorta de perſeverer dans les exercices de la Religion, ſans demander au Ciel aucun plaiſir interieur. Elle lui perſuada „Que le deſir de ces dou-
„ceurs eſtoit un effet de l'amour
„propre, & qu'on ne pouvoit eſtre
„ſans conſolation, quand Dieu nous
„donnoit quelques marques de nous
„conſerver en ſa grace. *Il faut ſervir Dieu*, continüa-t-elle, *parcequ'il le merite, & non parcequ'il nous conſole; & dans la pratique de la vertu, on ne*

doit avoir que la volonté de lui plaire, ſans que l'ame ſouhaite le moindre plaiſir en ce qu'elle fait. Elle dit „Que les „conſolations eſtoient, en quelque „maniere, une partie de noſtre re„compenſe ; Qu'on témoignoit à „Dieu un amour plus pur & plus „élevé, quand on le ſervoit pour „lui-meſme, ſans aucun plaiſir ſenſi„ble & dans la ſechereſſe de cœur, „que quand on ſentoit des douceurs „interieures & qu'on verſoit des lar„mes pendant les meditations : Que „neantmoins on devoit recevoir ces „graces, quand il plaiſoit au Ciel de „nous les donner ; mais qu'il les fal„loit eſtimer ſans attachement & „ſans rapport à nous-meſmes, & „ſeulement parceque c'eſtoient des „preſens celeſtes, qui à cet égard „nous devoient toûjours eſtre pré„cieux. Elle ajoûta que ces conſo„lations eſtoient ſouvent dangereu„ſes, & qu'il eſtoit bien difficile que „l'ame ne ſe laiſſaſt aller à ces lar„mes de devotion, & qu'elle ne „penſaſt quelques fois qu'elle eſtoit

„ agreable à Dieu. Ce qui produi-
„ ſoit ordinairement en elle de la
„ langueur pour les choſes divines,
„ & de la negligence à s'avancer
„ dans la perfection. Toutes ces pen-
sées lui faiſoient mener une vie ſim-
ple, ſans neantmoins oublier aucun
ſoin de plaire à Dieu dans tout ce
qu'elle entreprenoit ; & elle appel-
loit les ſcrupules qui la tourmen-
toient autrefois, *une adreſſe du Démon pour éloigner les fidelles de la vertu.*

Ce qui contribuoit beaucoup à la ſienne, eſtoit la preſence de Dieu, qu'elle croyoit toûjours voir comme témoin de ſes actions. Elle conſeil-
loit la meſme choſe à toutes les perſonnes qui aſpiroient à la ſainte-
té, parcequ'il n'eſtoit pas poſſible qu'ayant toûjours Dieu preſent, on ſe pûſt reſoudre à l'offenſer. Elle re-
doubloit cét exercice les iours de Communion, dont elle s'approchoit avec une attention ſi profonde que ſouvent elle ne voyoit rien de ce qu'on faiſoit auprés d'elle. Son exem-
ple & ſes paroles portoient tout le

La preſence de Dieu.

monde à ce divin Sacrement, qu'elle appelloit *la source de lumiere & de misericorde, & le tresor commun de Dieu & des Hommes.* Et un iour, dans un entretien avec une Dame vertueuse qui s'en éloignoit, de peur de n'estre pas assez disposée pour le recevoir, elle dit que si elle attendoit d'avoir toute la vertu necessaire, elle ne communieroit iamais, & qu'une bonne Communion estoit la principale disposition pour en faire une seconde avec plus de fruit.

Elle invoquoit chaque iour la Mere de Dieu, à qui dés son enfance elle avoit eu beaucoup de devotion, lui dressant dés ce temps-là une petite Chappelle, où elle mettoit à l'orner tout l'argent qu'on lui donnoit : Et depuis qu'elle se fust retirée dans le Convent de la Visitation, elle honora particulierement S. François de Sales, & étendit cet honneur à Madame de Chantal, qu'elle croyoit dans le Ciel.

Son esperance. Toutes ces devotions produisoient en elle une entiere esperance à la

Misericorde divine. Cette vertu lui paroissoit aisée, parcequ'elle répond à tous nos besoins, & qu'elle adoucit toutes nos peines. Elle dit que s'il s'agissoit des biens temporels, elle nous fait regarder Dieu comme nostre Pere, qui veut soulager nos necessitez: Et qu'à l'égard des biens éternels, c'estoit l'ancre dont parle S. Paul, qui nous tient le cœur ferme au milieu des tempestes du monde. C'est par l'esperance qu'elle regardoit tous les maux sans les craindre; & si les biens du Monastere perissoient par des accidens imprévûs des saisons, ou par les débordemens des rivieres, elle exhortoit les Religieuses à supporter ces pertes avec patience, disant *que le plus grand mal qui soit en nos disgraces, est de nous en laisser vaincre.*

Sa douceur.

La douceur qu'elle conservoit pour tout le monde, paroissoit dans le Convent, où elle avoit une complaisance extrême pour toutes les Religieuses. Elle s'accommodoit facilement à leur humeur, & les en-

tretenoit de ce qui estoit proportionné à leur connoissance. Elle en visitoit une qui avoit un mal incurable ; & comme elle vit que les carresses la consoloient, elle lui en faisoit souvent, & touchoit son mal pour la soulager. Quand elle estoit malade, elle prioit celle qui la gardoit, de laisser entrer dans sa chambre toutes les Religieuses qui lui alloient demander conseil. Elle souffroit volontiers leur conversation, pourvû qu'elle leur pûst inspirer de bons sentimens. Ce qu'elle faisoit toûjours en tirant insensiblement le discours sur des matieres saintes, dont elle parloit avec beaucoup de plaisir. Sa charité agissoit dans les occasions où il falloit adoucir l'aigreur qu'elle trouvoit quelquefois dans l'esprit de ceux qui l'approchoient. Comme une personne poussée d'un zéle indiscret, la pria d'en faire punir une autre pour une faute qu'elle exageroit, au lieu d'entrer dans sa passion, elle tâcha de l'appaiser, & l'exhorta à quitter son emportement contre ce-

lui qu'elle pretendoit l'avoir offensée : Mais voyant que tous ses efforts ne faisoient que l'irriter d'avantage, *Je suis longtemps avant que de condamner,* lui dit-elle ; *& comme j'ay grand besoin de misericorde, je la souhaite pour tout le monde.* Cet Homme aigry de ces paroles, s'échappa à répondre d'une maniere insolente. Elle le souffrit tranquilement, & lui dit *qu'elle n'avoit pas assez de lumiere pour connoistre la griéveté de la faute dont il lui parloit, ny assez de prudence pour la punir.*

Cette conduite montroit en elle une grande inclination à excuser les deffauts de son prochain. Elle avoit toûjours des raisons pour le justifier, & rejettoit la malice de l'action sur la surprise de celui qui l'avoit faite, ou sur la fragilité naturelle. Elle empêchoit les médisances, parcequ'elles sont ordinairement fausses. Elle estoit persuadée que nous parlions d'autruy, plûtôt selon qu'il nous plaisoit, ou qu'il nous estoit desagreable, que suivant ce qu'il estoit en effet : Et elle asseuroit avoir autrefois re-

marqué dans le monde, que l'on médisoit tout differemment de la mesme personne, & que souvent ceux qui en parloient mal, ne pouvoient convenir de ses deffauts. Son plus grand soin estoit de publier les siens & de cacher ses perfections. Aussi elle parloit simplement, & fuyoit mesme jusques dans ses Lettres, les termes choisis, pour ne conserver aucun reste du monde. Elle évitoit en compagnie de faire paroistre la vivacité de son esprit, s'abstenant de tous les traits agreables qui lui venoient en pensée; & un jour, comme elle se trouva avec une Dame qui l'estoit allé visiter, sur la grande reputation qu'elle avoit dans la Province, elle l'entretint de discours si communs, que cette Dame, aprés l'avoir quittée, dit qu'elle ne comprenoit pas quel grand genie on pouvoit trouver en cette Princesse. Cependant elle avoit acquis, par le moyen de la Langue Latine, beaucoup de connoissances dans la Theologie, comme des personnes sçavan-

tes remarquoient ſouvent dans les paroles qu'elle laiſſoit échapper ſans y penſer ; & neantmoins au lieu de ſoûtenir la converſation par des choſes relevées, elle ne demandoit que des inſtructions pour ſa conduite, & cachoit toutes ſes lumieres ſous le voile de l'humilité.

CHAPITRE XXIX.

Les ſentimens d'humilité de Madame de Montmorency, tirez de ſes actions & de ſes paroles.

QUoyque la vie de la Ducheſſe ne fuſt qu'un exercice continüel des Vertus Chrêtiennes, cependant elle regardoit l'humilité, comme le fondement de la perfection. Auſſi le Pere de Lingendes diſoit que perſonne n'avoit jamais mieux connu ſon neant, que cette Princeſſe. Elle vouloit perſuader qu'elle ne paſſoit pas dans le monde pour avoir de l'eſprit ; mais comme elle remarqua que ſes paroles, au lieu de produire ce qu'elle ſouhaitoit, ne faiſoient au contraire que donner à ceux qui l'écoutoient, une nouvelle eſtime pour ſa modeſtie, elle ne parla plus de ſes deffauts, eſperant que le

le silence leur feroit oublier les bons sentimens qu'ils avoient pour sa vertu. Jamais aucun discours de sa fortune & de tous les avantages qu'elle avoit eus dans le monde, ne furent mêlez dans ses entretiens. Si quelquefois on lui en touchoit quelques mots, elle ne répondoit que par la rougeur qu'on voyoit paroistre sur son visage. Et elle disoit au Pere de Lingendes, *qu'on ne la faisoit jamais souvenir de sa grandeur, qu'à mesme temps elle ne se reprochast la cause de ses vanitez passées.*

Elle avoit de la peine qu'on remarquast dans sa conduite quelque chose digne de loüange ; & un jour comme elle s'entretenoit avec une personne pieuse, sur le commerce de flaterie qui se trouve parmy les grands, *on a beau les louër*, dit-elle, *leur plus triste occupation est de se découvrir à eux-mesmes ; & je sçay par ma propre experience, qu'ils se fuyent pour éviter la honte qu'ils auroient à se connoistre.* Ces pensées la tenoient dans un abaissement continuël, & elle ne se consi-

deroit que comme une pechereſſe que Dieu avoit attachée, par compaſſion, à un coin du monde, pour mediter ſes deffauts. Auſſi ſes reflexions lui avoient tellement caché ſes vertus, qu'elle les ſuivoit ſans le croire & preſque par une inclination naturelle. Comme on voit dans la Lettre que Mademoiſelle de Portes écrivit à Madame de Saint-Simon, où l'on a trouvé ces paroles.

Dans un âge avancé, elle captiva ſon eſprit ſous une obéïſſance étroite, qu'elle a toûjours gardée comme la moindre Religieuſe, ſans que jamais ny la grandeur de ſa naiſſance, ny ſes infirmitez l'ayent portée à prendre d'elle-meſme le moindre ſoulagement. Ie l'ay veuë refaire ſes Lettres ſur des avis que de jeunes Filles lui donnoient qu'elles n'eſtoient pas bien. Elle les prioit de les corriger, & trouvoit leurs penſées beaucoup meilleures que les ſiennes; & ce qui eſt admirable, elle faiſoit cela ſans croire pratiquer l'humilité, parcequ'elle eſtoit veritablement perſuadée que rien de ce qu'elle faiſoit, n'eſtoit bien

fait. Enfin il sembloit qu'elle n'avoit point de sentiment propre, tant elle estoit facile à se soumettre à ceux d'autruy.

Le commencement de cette Lettre contient ces mots si avantageux à la Princesse.

Il est vray, ma chere Sœur, que j'ay passé quelques années auprés de Madame de Montmorency, & que les tendresses dont elle m'a honorée, les douceurs que j'ay goûtées en sa conversation, & les exemples des plus grandes vertus, qu'elle m'a donnez, me font regarder ce temps là comme le plus heureux de ma vie. Mais quoyque ses bontez & ma reconnoissance m'ayent remplie de respect pour sa memoire, j'avouë pourtant qu'il m'est difficile de satisfaire à vostre desir. Pour bien connoistre ses vertus, il faudroit avoir quelque participation de la connoissance de Dieu. Sa profonde humilité la cachoit si fort à elle-mesme, qu'elle lui fournissoit mille moyens pour se tirer de la veuë des autres, d'autant plus propres à couvrir les graces de Dieu, qu'ils venoient d'une

ſincere perſuaſion de ſon peu de merite ; & que les détours que l'amour propre fait prendre quelquefois aux ames les plus ſaintes, qui découvrent ce qu'elles veulent cacher, n'avoient aucune part à ſes actions ny à ſes paroles.

Trois jours aprés ſa Profeſſion, l'Eveſque d'Autun, qui avoit fait la ceremonie, la pria au nom de toutes les Religieuſes, de ne plus s'aſſujettir aux pratiques du Novitiat, & d'aſſiſter aux aſſemblées du Monaſtere, pour donner ſon avis ſur les choſes qu'on y propoſoit. Ce Prélat n'oublia rien pour la faire conſentir à ſa volonté. Il lui dit que les réglemens établis pour les autres Sœurs, n'avoient pas lieu pour elle ; & qu'afin de mettre ſa conſcience en repos, il ſe ſervoit de ſon authorité pour l'en diſpenſer. Mais aprés pluſieurs inſtances que ſa modeſtie rendit inutiles, elle lui répondit qu'en ſe faiſant Religieuſe, elle avoit ſouhaité de n'eſtre jamais diſtinguée des autrés par aucun privilege particulier :

Qu'elle le conjuroit de ne point l'obliger à recevoir l'honneur qu'on lui vouloit faire : Que ce seroit la plus grande mortification qu'elle pûst souffrir ; & que n'estant pas capable de rendre par ses conseils aucun service à l'Ordre, elle auroit une sensible douleur de lui nuire par son mauvais exemple. Cette réponse toucha toute la compagnie, & le Prélat admira son humilité, sans oser repliquer pour lui faire changer de sentiment.

Cette Princesse estoit tellement penetrée de cette vertu, qu'un jour écrivant à une Dame mondaine, elle eut peut-estre quelque raison d'inserer dans sa Lettre ces paroles.

Peut-on souhaiter un plus grand bonheur que celui d'une Crêtienne persuadée de sa bassesse ? Elle se cache en elle-mesme, & autant qu'elle peut, elle ne fait rien qui paroisse aux yeux du monde. Elle fuit les loüanges ; & comme elle se croit pleine d'erreur, elle ne s'étonne pas qu'on la mépriſe. Ses discours ne sont ja-

mais de ce qui la regarde, & si quelques fois on l'oblige à parler d'elle-meſme, elle le fait avec tant de moderation & d'un air ſi ſage & ſi retenu, qu'elle ne donne de la jalouſie à perſonne. Elle loüe les autres, toûjours preſte à leur ceder, & quelque choſe qu'elle faſſe pour ſon prochain, elle croit lui eſtre inutile. Si on lui demande ſon ſentiment, elle le dit ſans chaleur, avec la diſpoſition de le quitter pour ſuivre les lumieres qu'on lui donnera; & ſi elle tombe en quelque faute, elle l'avoue ſincerement, & non pas avec une fauſſe modeſtie qui nous fait tirer de la vanité de connoiſtre & de condamner nos deffauts.

Elle crût une fois avoir témoigné de l'orgueil d'avertir une ſœur ancienne, de quelque legere imperfection. Quoyque la Sœur la remerciaſt de ſon avis. La Ducheſſe s'alla jetter à ſes genoux pour lui demander pardon & pour lui dire que ce n'eſtoit pas à elle à inſtruire les Religieuſes.

Elle ne ſe contentoit pas de leur baiſer les pieds, avec un profond

aneantiſſement, mais on la ſurprenoit quelquefois qu'elle baiſoit les traces où elles avoient paſſé ; & les regardant comme des ames pures aux yeux de Dieu, elle avoit de la confuſion d'imiter ſi peu leur vertu. Quand on en reprenoit une de quelque legere faute, la Ducheſſe croyoit que c'eſtoit elle-meſme qui y eſtoit tombée. Elle s'en accuſoit enſuite devant tout le monde ; & un jour la Superieure lui répondit *qu'elle voyoit bien qu'à la fin il n'y auroit plus qu'elle de coupable dans le Monaſtere.*

Ces humiliations continuëlles lui donnoient du dégoût pour les loüanges, & elle avoit meſme de la peine à ſouffrir qu'on lui marquaſt quelque regret de l'avoir offensée. Alors elle attribuoit la faute d'autruy à l'imprudence de ſa conduite, & quelque injure qu'on lui euſt faite, elle excuſoit ſi bien les perſonnes qui lui demandoient pardon, qu'elle ſembloit ſe rendre la cauſe de leurs deffauts.

Un Homme qui tenoit ſa fortune

de la liberalité de cette Princeſſe, la voulut engager à ſoûtenir ſes intereſts ; mais comme il l'y trouva opposée, à cauſe de l'injuſtice de ſes pretentions, il ſe laiſſa emporter à la colere, & aprés lui avoir dit pluſieurs choſes deſobligeantes, il lui témoigna du mépris pour ſa protection. Madame de Montmorency tâcha de moderer ſes emportemens, & lui répondit avec douceur *que comme elle ne ſervoit le prochain que dans la vûë de Dieu, elle ne pouvoit rien faire contre ſa gloire.* Peu de jours aprés, cet Homme rentra en lui-meſme, & touché de ſon ingratitude, il alla demander pardon à la Princeſſe, qui le receut avec beaucoup de bonté ; & de peur que ſa faute ne l'empêchaſt de recourir à elle avec la meſme confiance qu'il avoit auparauant, elle l'envoya chercher pluſieurs fois, pour lui renouveller les marques de ſon amitié, & pour lui demander les occaſions de le ſervir.

Elle avoit une veneration extrême pour les Superieures de l'Ordre, à

qui elle écrivoit d'une maniere si humble, qu'elles en estoient dans la confusion. Quand elle recevoit quelque chose de leurs mains, elle se jettoit à genoux, la baisant avec respect ; & elle tâchoit dans toutes les occasions, de faire connoistre leur prudence & leur saintеté, afin de porter les Religieuses à avoir une entiere soumission à leurs sentimens.

Ce fut avec ce mesme esprit d'humilité qu'elle s'entretint avec un jeune Homme, parent de Monsieur de Montmorency, qui passa à Moulins pour la voir. Comme elle remarqua dans ses discours qu'il avoit l'esprit remply de lui-mesme, elle se contenta de dire d'abord quelques mots pour diminüer en lui ces vaines idées ; & voyant que ses paroles n'estoient pas entierement inutiles, elle continüa de parler avec tant de force, & fit une si vive & si naturelle peinture des foiblesses humaines, que ce jeune Homme touché des choses qu'il entendoit, la pria de les lui écrire, pour y faire plus de re-

flexion. Quoyque Madame de Montmorency euſt, comme on a remarqué, une peine extrême à communiquer ſes pensées, cependant elle le fit dans cette occaſion qu'elle crût que Dieu faiſoit naître pour donner à un Homme penetré de ſon merite, les veritables ſentimens qu'il devoit avoir de lui-meſme. C'eſt de divers endroits de cet écrit que l'on a recüeilly ces paroles.

L'Homme entre dans le monde avec une raiſon enveloppée de chair & de ſang. Lors qu'il commence à parler, il ne ſçait ce qu'il veut ny ce qu'il demande, & à peine a-t-il autant de connoiſſance que les animaux. Sa jeuneſſe eſt pleine de deſordres & d'erreurs ; & au lieu de tâcher à découvrir la vertu, il ſe porte à tous les déreglemens que les paſſions lui inſpirent. Il ne s'occupe que des plaiſirs, tous les temps & tous les lieux lui ſont propres pour les goûter, & il eſt dans le terrible état que Ieremie reproche au peuple Iuif, qui ſe proſtituoit à toute ſorte de brutalitez. Enfin non ſeulement il cher-

che le vice, mais il en fait gloire, il se loüe meſme des pechez qu'il n'a pas commis, & ne trouve de confuſion que dans la vertu.

Quand il ſort des fougues de la jeuneſſe, & qu'il eſt dans ces occupations qu'il appelle importantes, ſon cœur fatigué de plaiſir, ſe remplit d'ambition. Il n'y a rien d'injuſte qu'il ne mette en uſage pour venir à bout de ſes deſſeins; & de toutes ſes actions, celle qu'il croit la plus glorieuſe, eſt d'opprimer la vertu, pourvû qu'elle contribüe à ſa fortune. L'avarice ſuccede à ſon ambition, à meſme temps que ſa vieilleſſe commence. Que trouve-t-on en tout cela qui nous puiſſe élever? Et peut-on tirer de la gloire de tant de ſujets de honte & de confuſion? &c.

En un autre endroit, *Quelle prodigieuſe legereté ne voit-on pas dans ſes penſées & dans ſes mouvemens? Tantôt il eſt dans la joye, tantôt dans la douleur. Il craint, il eſpere, il ſe trouble, il reprend la tranquilité, qu'il perd un moment aprés, par le ſouvenir de quelque objet fâcheux, qui renouvelle ſes agita-*

tions. Enfin il se tourne de tous les côtez, comme un malade, pour chercher du repos, sans en pouvoir trouver. Son esprit est un abîme d'ignorance & d'obscurité. Il ne connoist rien de ce qu'il voit, il ne sçait ce qu'il est, & soit qu'il demeure en lui, ou qu'il en sorte, il se trouve toûjours au milieu d'une infinité d'objets, comme autant d'énigmes qu'il ne peut ny deviner ny comprendre.

Et quelques lignes plus bas, *Peut-on croire que l'Homme ait un veritable merite? Et ne voit-on pas au contraire qu'il n'est fidelle & genereux que par vanité? Si l'on alloit fouïller dans son cœur, on n'y trouveroit qu'un fond d'orgueil, qui est la mesure de ses vertus; & bien loin de voir naître de ce mesme cœur, qu'il estime si grand, les actions dont il se vante, l'Esprit de Dieu lui apprend qu'il n'en sort que des trahïsons & des vengeances.*

Voila, ajoûta-t-elle au bas du papier, *une legere peinture de ce que nous sommes. Pensez-y quelquefois, & voyez l'estime que nous devons avoir de nous-mesmes.*

Madame de Montmorency avoit augmenté ſon humilité dans la lecture des Livres de S. François de Sales, dont elle avoit fait des extraits, & dans les entretiens qu'elle avoit eus autrefois avec les Filles de Sainte Marie, au commencement de ſa retraite. L'aneantiſſement où elles vivent, & la ſeparation des choſes du monde, la détermina entierement, comme on a dit, à s'engager dans leur Inſtitut, où regne toûiours la meſme ſimplicité chrêtienne, dont on va voir icy une preuve dans la Requête que les Religieuſes de cet Ordre preſenterent au Roy, il y a quelques années, pour le ſupplier de ne nommer aucune d'elles à des Abbayes.

AV ROY.

SIRE,

Les graces que les Filles de Ste Marie ont receuës de Voſtre Ma-

jesté, dans toutes les occasions où elle a pû témoigner l'estime qu'elle a pour leur Institut, leur donnent une confiance pleine de respect, qui les prosterne à vos pieds pour demander à Vostre Majesté une nouvelle protection, dans l'interest le plus considerable de leur Ordre. Il fait une profession particuliere, Sire, de vivre dans l'oubly du monde, & dans un état de simplicité chrétienne qui lui a toûjours fait regarder les honneurs & les dignitez, mesme celles qui sont approuvées dans les autres Congregations, comme la ruine de l'esprit d'humilité, que lui a laissé S. François de Sales. C'est la conservation de cet esprit qu'elles demandent à V. M. la suppliant trés-humblement de ne choisir jamais aucune d'elles pour des Abbayes, & de declarer qu'elle

n'écoutera point les instances qui lui seront faites par des parens qui pour satisfaire leur ambition, sollicitent avec opiniâtreté de pauvres Religieuses, jusqu'à ce qu'ils les fassent renoncer à la grace de leur vocation & à l'engagement qu'elles ont pris devant Dieu, de mourir dans l'observance de leur Régle. Elles ont prié Monseigneur l'Archevesque de Paris de representer à V. M. la consequence de leur demande, qui empéchera les intrigues qu'on n'a point encore jusqu'icy pratiquées dans leurs Maisons. Si leur Institut conserve la pureté de son premier esprit, il la devra au zéle de V. M. & si les prieres de ces Filles peuvent estre agreables à Dieu, elles les lui offriront sans cesse pour la conservation de vostre sacrée Personne, de la Famille Roy-

ale & pour la grandeur & la gloire de voſtre Couronne.

Cette demande ſurprit le Roy, qui dit qu'on ne lui en avoit jamais fait de ſemblables ; & comme ſa Majeſté ſe fait une gloire de deffendre l'Egliſe, & de maintenir tous les Ordres dans l'eſprit de leur Inſtitut, elle voulut entrer dans le ſentiment de ces Filles, & les honora de la réponſe ſuivante.

Lettre du Roy aux Filles de Sainte Marie.

CHeres & bien amées, Nous avons favorablement conſideré les raiſons que vous avez de nous prier inſtamment de ne point faire choix d'aucunes Religieuſes de voſtre Inſtitut, pour les nommer Abbeſſes des Maiſons des autres Ordres, qui viendront à vacquer, quel-

que inſtance que leurs parens nous en puiſſent faire : Et comme nous ſouhaitons de maintenir voſtre Inſtitut dans la ſimplicité & l'humilité Chrétienne qu'il profeſſe, & de vous donner toûjours des marques de noſtre bonne volonté & de l'eſtime que nous faiſons de voſtre pieté & de voſtre bonne conduite, nous ſommes bien aiſes de vous aſſeurer par ces lignes, que nous ſatisferons à ce qui eſt en cela de voſtre deſir, & que nous ne nommerons aucune de vos Religieuſes pour les Abbayes qui viendront à vacquer. Donné à Verſailles le vingt-huitiéme jour du mois d'Octobre mil ſix cens ſoixante-ſeize. Signé LOUIS. Et plus bas, COLBERT.

Et au dos eſt écrit, *A nos che-*

res & bien amées les Superieures des quatre Maisons de la Visitation Sainte Marie, de nostre bonne Ville de Paris.

Cette Lettre est un témoignage de l'humilité des Religieuses de la Visitation, qui se croyant veritablement indignes de toute sorte de dignitez, les laissent aux autres Ordres où elles reconnoissent une grande vertu qui merite d'estre recompensée.

CHAPITRE XXX.

La patience de la Ducheſſe dans les maladies. Elle exhorte ceux qui la vont voir, à eſtre liberaux envers les pauvres ; & elle raconte par occaſion quelques traits de la liberalité de ſon Mary.

QUelque deſir qu'euſt Madame de Montmorency de vivre dans la continuëlle pratique des vertus, neantmoins elle eſtoit ſouvent arrêtée par des maladies qui la reduiſoient quelquefois à l'extrêmité ; & le Ciel qui avoit remply ſa vie d'amertume, voulut augmenter ſes douleurs corporelles, pour lui faire exercer ſa patience. Elle en fut tourmentée beaucoup plus qu'elle ne l'eſtoit auparavant. A peine avoit-elle quelque relâche d'un mal, qu'-

elle tomboit dans un autre. La fiévre ne la quittoit presque jamais. Tantôt la migraine, & tantôt les foiblesses de cœur, la jettoient dans de longs évanouïssemens ; & ensuite l'asthme lui ôtant la respiration, la faisoit souvent retomber dans le mesme état, d'où l'on avoit eu de la peine à la tirer. Au lieu de faire des plaintes, elle disoit qu'il falloit peu parler de ses maux, & tâcher mesme de les oublier. En effet, les personnes qui la servoient, l'ont veüe plusieurs fois dans les ardeurs de la fiévre, qu'elle souffroit avec un visage tranquile, sans demander aucun rafraîchissement, & sans mettre dans sa bouche une goutte d'eau pour moderer le feu qui la brûloit. Le jour estant finy, elle souhaitoit, comme Job, le retour de la lumiere, qui à peine reparoissoit dans le ciel, qu'elle attendoit encore la nuit, la passant dans les mesmes souffrances, sans esperer aucun relâche, & recitant dans son esprit les Pseaumes de David, qu'elle ne pouvoit prononcer à cau-

ſe de ſes douleurs.

A peine eſtoit-elle guérie, qu'elle reprenoit les mortifications. Elle jeûnoit autant que ſes forces le lui pouvoient permettre, ſans témoigner du dégoût pour aucune viande, de peur qu'on ne lui en donnaſt d'autres ; & quelquesfois on l'a ſurpriſe dans ſes repas, qu'elle mangeoit du fruit gâté, ſans rien dire. On la voyoit travailler au Jardin, comme les autres Sœurs ; & quand elle trouvoit des vers, elle les prenoit entre ſes mains, & penſoit qu'elle en ſeroit un jour la nourriture. Sa mortification alloit juſqu'à ſe priver des nouvelles. Elle croyoit que n'ayant plus de commerce avec le monde, elle le devoit entierement oublier. Quand elle ſentoit quelque envie de parler, elle attendoit qu'elle fuſt paſſée ; & elle avoit tant de pouvoir ſur elle-meſme, qu'elle ne diſoit jamais que ce qu'elle vouloit dire.

Le ſujet ordinaire des converſations avec les perſonnes qui l'alloient voir, eſtoit de leur repreſenter la.

misere des pauvres. Comme elle ne pouvoit plus les assister, elle n'oublioit aucun soin pour porter les autres à le faire ; & un jour, s'entretenant là-dessus avec une Dame mondaine, peu disposée à secourir son prochain, elle lui dit qu'il y a des occasions où l'Eglise vend iusqu'aux Vases sacrez, pour soulager les pauvres, & que cette conduite nous montroit l'obligation de les assister, d'autant plus qu'ils sont l'image de Dieu, & rachetez du Sang de Jesus-Christ. Cette Dame eut de la peine à entendre ces paroles, qu'elle prit peut-estre pour un reproche tacite qu'on lui faisoit de sa dureté, & elle répondit que les pauvres estoient des imposteurs, qu'ils se servoient de plusieurs méchants moyens pour se rendre dignes de compassion, mesme qu'ils se faisoient les maux qu'on leur voyoit, & que leurs playes estoient artificielles. La Princesse surprise de cette réponse, *Quand cela seroit*, dit-elle, *bien loin de nous justifier par là, nous sommes nous-mesmes*

coupables de leur tromperie, puiſque ne pouvant nous toucher par la neceſſité qui les preſſe, nous les reduiſons à eſtre fourbes, pour arracher de nos mains le ſecours que nous leur devons.

Ce fut par le meſme motif de charité, qu'avant que d'eſtre Religieuſe, elle promit à une jeune Fille une place dans le Convent de Sainte Marie de Moulins, quand elle ſeroit en âge : mais comme alors on ne la trouva pas propre à la Régle, la Ducheſſe lui fit donner mille écus pour entrer dans un autre Ordre. Cela donna occaſion à une Religieuſe, de lui dire qu'on ſçavoit que dans le monde elle avoit toûjours eſté liberale. Madame de Montmorency qui eut de la peine à ſouffrir cette loüange, répondit que le Duc ſon Mary avoit tâché de la rendre telle, ſans en pouvoir venir à bout ; & comme elle ſe trouva d'humeur plus gaye qu'à l'ordinaire, elle leur raconta quelques traits de ſa liberalité.

„Eſtant un jour ſeule avec lui, „dit-elle, je lui parlay du grand

„ nombre de Domeſtiques inutiles
„ qu'il gardoit, & ie lui voulus per-
„ ſuader de les congedier avec une
„ recompenſe proportionnée aux ſer-
„ vices qu'ils avoient rendus. Mon-
„ ſieur de Montmorency fit d'abord
„ ſemblant d'entrer dans ma penſée,
„ & me répondit qu'il falloit comp-
„ ter ſes Gens, pour voir ceux dont
„ il pourroit ſe défaire ; mais quand
„ j'en nommois quelques-uns, il me
„ diſoit les raiſons qu'il avoit de les
„ garder, ou ils eſtoient neceſſaires
„ pour ſervir ſes Gentilshommes, ou
„ ils avoient eſté receus à la priere
„ de quelqu'un de ſes amis. Enfin il
„ ne demeura d'accord que de deux,
„ qu'il feignit de m'abandonner ; mais
„ me demandant aprés, ſi ie croyois
„ ſa Maiſon chargée de deux Do-
„ meſtiques, *Ne ſont-ils pas aſſez mal-*
„ *heureux*, ajoûta-t-il, *de n'eſtre capa-*
„ *bles de rien, ſans leur donner encore*
„ *le chagrin de les congedier ?*

„ Une autre fois, continüa-t-elle,
„ comme ie lui montray un article
„ du compte de ſa dépenſe, qui eſ-

„toit excessif, & sur lequel l'Intendant m'avoit fait de grandes plaintes, ie le priay tout de bon de moderer ses prodigalitez, & qu'il lui êtoit impossible de les pouvoir continuër. Aprés m'avoir écoutée tranquilement, il me demanda à voir l'article, & quand il l'eut vû, il prit la plume & écrivit au bas ces paroles, *Ie voudrois estre Empereur pour en faire davantage.*

„Un iour, ajoûta-t-elle, comme il ioüoit, il se trouva sur le ieu environ trois mil pistoles. Un Gentilhomme qui estoit present, dit tout bas à son compagnon, que cette somme feroit sa fortune. Le Duc ne fit pas semblant de l'entendre; mais l'ayant gagnée un moment aprés, il se tourna vers lui, *Ie voudrois*, dit-il, *que vostre fortune fust plus grande*; & le pria de recevoir cet argent.

La Princesse leur raconta plusieurs autres profusions qu'il faisoit sur tout aux Officiers de guerre, à qui il donnoit des sommes considerables pour

avoir ce qui leur estoit necessaire, & pour les animer au service du Roy.

„Un jour à Montpellier, leur dit-„elle, afin d'éviter une troupe de „Soldats qui l'attendoient au sortir „de chez lui, pour l'accompagner „avec leurs acclamations ordinaires, „il s'avisa de leur jetter des poi-„gnées d'argent, à dessein de les a-„muser ; mais ces Soldats le suivi-„rent toûjours, sans s'arrêter à l'ar-„gent. Ce qui fut admiré de tout „le monde, & cela leur attira une „grande recompense.

„Une autre fois, comme il voya-„geoit dans le Languedoc, suivy de „quelques Gentilshommes, avec qui „il s'entretenoit de ce qui peut fai-„re le bonheur de la vie, il apper-„ceut de loin dans un champ, qua-„tre Laboureurs assis sur l'herbe, qui „dînoient à l'ombre d'un buisson. A „l'occasion de cet entretien, la cu-„riosité le prit de les approcher ; & „leur ayant fait plusieurs questions, „il les pria de lui avoüer sincere-„ment, s'ils s'estimoient heureux. Il

„y en eut trois qui lui répondirent „qu'ils l'eſtoient, parcequ'ils avoient „une femme & des enfans tels qu'ils „ſouhaitoient : Et comme ils bor„noient leur felicité à leur condi„tion, ils ajoûterent qu'ils ne deſi„roient plus rien dans le monde. „Le Duc demanda à l'autre, s'il eſ„toit auſſi content que ſes compa„gnons. Ce bon Homme répondit „que ce qui l'en empêchoit, eſtoit „de ſe trouver hors d'état d'acque„rir un heritage que ſes parens a„voient autrefois poſſedé. Et ſi tu „l'avois, reprit le Duc, te croirois„tu parfaitement heureux ? Autant, „répondit-il, que je le puis eſtre. „Alors Monſieur de Montmorency „ſe tournant vers un de ſes Gentils„hommes, *Ie vous prie que je puiſſe „dire avoir rendu un Homme heureux „une fois en ma vie :* Et il lui fit „donner deux cens piſtoles, qui eſ„toit la ſomme neceſſaire pour a„cheter l'heritage que le Laboureur „ſouhaitoit.

„Toutes ces actions, continüa la

„ Princeſſe, m'auroient renduë libe-
„ rale, ſi j'avois pû le devenir; mais
„ comme je n'ay jamais eu l'ame
„ grande, j'ay toûjours eſté bien éloi-
„ gnée de ſes ſentimens. Puis tour-
nant le diſcours ſur la pieté, elle a-
joûta que ce qu'elle eſtimoit le plus
en lui, eſtoit l'attachement qu'il a-
voit à Dieu, & le ſoin qu'il prenoit
de ſoulager les pauvres. „ Il ne re-
„ fuſa iamais, dit-elle, ſes biens ny ſa
„ protection aux Egliſes. Il avoit u-
„ ne application extrême pendant la
„ Meſſe; & il eſtoit tellement at-
„ tendry à l'élevation de l'Hoſtie,
„ qu'on lui voyoit quelques fois ver-
„ ſer des larmes. Enfin on ne remar-
„ quoit rien dans ſes diſcours qui
„ approchaſt de l'impieté: Et s'il eſt
„ vray que la voix du peuple ſoit,
„ comme l'on dit, la voix de Dieu,
„ ie puis croire que le iour de ſa
„ mort, fut celui de ſon bonheur
„ éternel, puiſque tout le monde
„ cherchoit de ſon ſang, & qu'il té-
„ moignoit par ces marques de ve-
„ neration, la gloire que Dieu lui a-
„ voit préparée.

On pardonnera facilement la disgreſſion qu'on vient de faire ſur le ſuiet de Monſieur de Montmorency. Il y a tant de liaiſon entre ſa vie & celle de la Ducheſſe, qu'on auroit pû quelques fois paſſer de l'une à l'autre, ſans s'écarter du deſſein qu'on s'eſt proposé. Et puis ne refuſons pas à ce grand Homme, le foible honneur que nos paroles lui peuvent rendre ; & faiſons voir qu'il eſtoit digne par ſes vertus de l'illuſtre ſang de Montmorency, qui a eſté le premier dans ce Royaume, de recevoir la Foy & de produire le premier Chrêtien.

CHAPITRE XXXI.

La Ducheſſe eſt éleuë Superieure. Sa conduite dans le Monaſtere. Le Cardinal des Vrſins donne le Voile à Mademoiſelle de Ventadour & à Meſdemoiſelles de Valencé : Et on ſolemniſe la Canoniſation de S. François de Sales.

LA veneration que les Filles de Sainte Marie avoient pour Madame de Montmorency, leur donna la penſée de l'élire Superieure, dés l'année mil ſix cens ſoixante-deux. Comme alors il s'en falloit encore ſix mois qu'elle n'euſt les cinq années de Profeſſion, que demande la Régle de l'Ordre & le Concile de Trente, elles reſolurent d'en obtenir la diſpenſe : Mais Madame de Mont-

morency ayant découvert leur deſſein, témoigna tant de repugnance à y conſentir, qu'elles furent obligées de faire une autre Superieure.

Quand le temps de cette derniere élection fut acheyé, ne doutant pas qu'elles n'euſſent repris leur premiere pensée, elle fit prier le Pere Charlet Jeſuïte, de la venir voir. Elle lui dit la peur qu'elle avoit qu'on ne la fiſt Superieure; & lui repreſenta à meſme temps ſon incapacité & ſon peu de lumiere dans la vie ſpirituelle. Elle aioûta qu'une des raiſons qui l'avoit obligée à differer ſon engagement à la Religion, dans un âge avancé, eſtoit la conſolation qu'elle avoit qu'on ne lui donneroit jamais cette charge. Enfin elle n'oublia rien pour empêcher ſon élection par le moyen de ce Pere; mais malgré tous ſes efforts, elle fut êleuë, & s'eſtant miſe à genoux, elle prononça la proteſtation de Foy, ſuivant la maniere accoûtumée de l'Ordre. Aprés quoy on acheva le reſte de la ceremonie.

Au sortir de là, elle se rendit à sa chambre, où l'attendoient toutes les Religieuses, qui se jetterent à ses pieds pour lui dire qu'aprés avoir receu, pendant plus de trente ans, des marques de son affection, elle ne leur pouvoit refuser la grace de les accepter pour ses Filles. Elle les embrassa toutes avec la mesme amitié qu'elle leur avoit toûjours témoignée; & aprés les avoir entretenuës un peu de temps, elle alla à l'Infirmerie voir une Religieuse malade d'un herespele, qui lui avoit laissé sur tout le visage une croûte noire, qu'on ne pouvoit regarder sans horreur. Comme cette Princesse sentit de la repugnance à l'approcher, elle lui découvrit le visage & le baisa pour se vaincre elle-mesme; & aprés lui avoir dit plusieurs paroles de consolation, elle recommanda à celle qui la servoit, de ne rien épargner pour la guérir.

L'élection de Madame de Montmorency fut si generalement approuvée, que toutes les personnes consi-

dera-

derables de Moulins, allerent au Convent témoigner leur joye. Quelques Religieux meſme furent à l'Egliſe du Monaſtere, remercier Dieu de la grace qu'il avoit faite aux Filles de Sainte Marie. Il n'y avoit qu'elle qui ſe plaignoit quelquefois du poids qu'on lui avoit imposé : Neantmoins, comme elle le vouloit porter chrêtiennement, & qu'elle penſoit à l'obligation qu'elle avoit de répondre des actions de celles que le Ciel venoit de mettre ſous ſa conduite, elle ſongea à tout ce qui la pouvoit inſtruire, pour s'acquitter fidelement de ſon devoir. Cette raiſon l'obligea de lire pluſieurs fois les Régles de l'Ordre, afin d'en bien prendre l'eſprit & de le communiquer à toutes les Religieuſes ; & ce fut pour obſerver exactement ces meſmes Régles, qu'elle demanda à l'Eveſque d'Autun la viſite annuëlle.

Celui qui la fit, admira ſa prudence, & dit qu'il n'avoit jamais vû dans aucun Convent, plus de paix, plus de zéle pour Dieu, & plus d'e-

xactitude à lui obéïr. Elle prenoit un soin extrême de chaque Religieuse en particulier ; *parcequ'il estoit bien juste*, disoit-elle, *de pourvoir aux necessitez des personnes qui avoient tout abandonné, pour s'appliquer uniquement à leur salut.*

Dans le premier Chapitre qu'elle tint aprés son élection, elle commença par témoigner de la confusion de se voir Superieure. Aprés elle fit lire ce que la Mere de Chantal avoit dit en mourant. Elle s'arrêta à leur persuader l'union des cœurs, que cette sainte Religieuse avoit tant recommandée ; & aprés les avoir portées à cette divine union, qui adoucit les rigueurs de la penitence, & qui fait le charme de la solitude, elle repeta les mesmes paroles de cette mourante. *Vous les avez entenduës vous-mesmes*, ajoûta-t-elle, *& vous estiez toutes presentes, lors que la sainte Fondatrice nous exhorta à l'observance de ce precepte. Ie suis persuadée que vous n'avez pas changé de sentiment ; & la consolation qui me reste, est de croire que*

nous n'avons toutes qu'un meſme cœur.

Elle leur fit connoiſtre ſa tendreſſe dans la premiere conference ſpirituelle, où les Religieuſes lui rendirent compte de leur interieur. Elle ne voulut jamais ſouffrir qu'aucune ſe miſt à genoux devant elle ; & dans le temps qu'elles lui découvroient leurs imperfections, on lui voyoit tomber des larmes, qu'elle ne pouvoit retenir, diſant que les anciennes faiſoient en ſa preſence, ce qu'elle devoit faire elle-meſme pour honorer leur vertu.

C'eſtoit principalement pendant le temps des retraites, qu'elle redoubloit ſon zéle, pour les aider à augmenter leur ſainteté. Elle leur faiſoit part des bons ſentimens qu'elle avoit eus dans ſes exercices ; & un jour, leur parlant d'une meditation qu'elle avoit faite ſur la défiance de ſoy-meſme, & ſur l'attachement à la Miſericorde divine, elle leur dit qu'elle fut touchée de ces paroles d'un Prophete, *Iſraël eſtoit foible, & je le ſoûtenois ; il s'eſt retiré de moy, & il eſt tombé.*

Aprés leurs retraites, elle ne se lassoit point de les animer, les unes à la mortification, & les autres à la patience. Elle adoucissoit leurs maux, & les exhortoit à sacrifier à Jesus-Christ leur douleur. Elle les portoit à cacher leur vivacité & à retenir leurs paroles dans les occasions où elles avoient le plus envie de parler, afin que par une mesme action, elles pûssent mortifier leur langue & combattre la complaisance qu'on a d'avoir dit quelque chose qui plaise & qui attire de la reputation. Comme elle avoit beaucoup d'experience dans la vie spirituelle, elle leur disoit que ces ménagemens, tout foibles qu'ils paroissoient, estoient les moyens de s'élever à la perfection. Elle les faisoit souvenir que Dieu s'appelle luimesme, *vn Dieu jaloux :* Que ce nom marquoit le détachement qu'il demandoit d'une ame Chrêtienne ; & que les moindres inclinations que les personnes pieuses peuvent avoir à se faire estimer par leurs qualitez naturelles, rallentissoient en eux la

ferveur de la grace, & les laiſſoient dans l'état de langueur ſi éloigné de celuy où Dieu fait ſentir au cœur ſa preſence avec la paix interieure.

Quand ſes Filles lui découvroient leurs fautes, elle leur diſoit les ſiennes, pour les conſoler & pour leur donner le courage de faire avec plaiſir les actions d'humilité que demandoit la Régle. Enfin elle adouciſſoit toutes leurs peines, & aprés avoir écouté leurs doutes, elle les éclairciſſoit & remettoit la paix dans leur ame. Jamais perſonne ne ſortit d'auprés d'elle qu'avec beaucoup de conſolation de lui avoir découvert ſon interieur : Et ſans employer des raiſonnemens inutiles, elle ſe ſervoit de paroles pleines de lumieres & ſi conformes aux ſentimens de l'Evangile, qu'elle ne laiſſoit aucune incertitude de la verité.

Un jour, comme elles eſtoient en recreation toutes enſemble, & qu'elles s'entretenoient de pluſieurs choſes pieuſes, elles tomberent ſur le diſcours de la vie des Hermites, ad-

mirant la simplicité où ils vivoient, sans chercher autre perfection que l'accompliſſement de leur Régle. Aprés que Madame de Montmorency eut fait le détail de leur conduite, une Religieuſe lui demanda ſi ces Solitaires ne s'attachoient pas quelquefois à de bonnes œuvres particulieres, pour ſe diſtinguer de leurs compagnons, & pour faire entre eux une maniere de combat innocent qui leur donna de l'émulation, afin de s'élever à une plus grande vertu.

La Princeſſe qui n'avoit autre deſſein que de maintenir ſes Filles dans l'uniformité & dans la ſimplicité Chrêtienne, où conſiſte l'excellence de la vie Religieuſe, ne fut pas fâchée de cette queſtion. Elle répondit que la plus grande diſtinction que l'on pouvoit ſouhaiter, eſtoit l'obſervance des Régles; & que celle dont on venoit de parler, eſtoit dangereuſe dans le Monaſtere, parce qu'il arrive ſouvent que pour faire certaines bonnes œuvres, on abandonne ſon devoir, & qu'on tombe

dans un desordre qui ruine l'esprit de la Religion. Le desir de se distinguer, continüa-t-elle, vient ordinairement de l'orgueil qui nous porte à vouloir paroistre plus saintes que nos compagnes ; & il faut au contraire aller à Dieu par la voye qui nous est marquée, afin que nostre fidelité soit confonduë avec celle des autres, & que l'amour propre ne nous flate pas secretement d'avoir une vertu singuliere.

Mais, ma Mere, lui dit la Religieuse, ne pourroit-on point abandonner une petite action de la Régle, pour en faire une grande, qu'elle n'ordonne pas ? Car on iroit à Dieu d'une maniere plus parfaite. Bien loin que ce soit une perfection, répondit Madame de Montmorency, c'est une faute dangereuse ; & ce seroit aller contre la perfection, que de choisir une vertu, quand mesme elle n'empêcheroit pas l'exactitude à la Régle, parceque cet exercice peut estre une vertu d'humeur, où nous porte l'amour propre, & quoyque

l'action soit sainte d'elle-mesme, on la gâte par le plaisir de suivre sa volonté. Est-il possible, reprit la Religieuse, qu'il ne soit pas permis de rien faire de saint, que ce qui est ordonné ? Il est permis, repartit la Mere de Montmorency : Mais pour s'élever à une grande sainteté, au lieu de choisir nos vertus, il faut demander à nos Superieurs, qu'ils nous marquent celles dont nous avons besoin ; & comme on renonce par là à ses propres lumieres, nos actions ont non seulement leur merite particulier, mais encore celui de l'obéïssance, où l'on pratique cette simplicité qui est la plus grande élevation de la vie Chrêtienne.

Ma Mere, continüa la Sœur, nous vous prions de nous expliquer ce que vous entendez par cette simplicité. C'est, répondit Madame de Montmorency, de n'avoir point de volonté ny aucun goût particulier pour certaines bonnes œuvres ; c'est un état de parfaite indifference & d'une egale promptitude à suivre

Dieu par tout où il nous veut conduire, avec la disposition de quitter mesme nostre devoir, si Dieu veut que nous le quittions. La simplicité nous deffend de nous attacher à Dieu mesme, avec un plaisir sensible, mais seulement parcequ'il le veut; afin que dans nos exercices spirituels nous ne mêlions rien qui ait le moindre rapport à nous-mesmes. Quoy, repliqua la Religieuse, on ne doit point avoir de goût particulier par exemple pour l'Eucharistie? Non, répondit Madame de Montmorency, il s'en faut approcher seulement parceque c'est la volonté de Dieu, prests à nous en éloigner, quand il lui plaira de nous le faire connoistre, le prenant sans attachement naturel, & le quittant sans trouble; mais conservant une parfaite indifference pour tout ce qu'il lui plaira là-dessus de nous ordonner. Prendre Jesus-Christ sans attachement, répondit avec surprise la Religieuse? On doit estre bien aise, dit la Ducheſſe, de s'acquitter

de ſon obligation, en le recevant; mais on doit empêcher le cœur d'avoir de ces joyes purement humaines, qui font que s'il falloit s'en priver, on ne le feroit pas ſans douleur, ce qui marque que l'on n'eſt pas dans cette parfaite ſimplicité que demande la pureté de la vertu.

Il me vient dans l'eſprit, ajoûta-t-elle, une choſe qui peut-eſtre éclaircira ma penſée. Vous ſçavez que les Apoſtres eurent de la peine à ſe ſeparer de Jeſus-Chriſt, quand il voulut monter au Ciel; & vous ſçavez auſſi qu'il leur dit que s'il ne les quittoit, le S. Eſprit ne deſcendroit pas ſur eux. Pourquoy croyez-vous que l'abſence de Jeſus-Chriſt leur fuſt neceſſaire pour recevoir cet Eſprit, ſi ce n'eſt parceque les Apoſtres, quoyque ſaints, avoient pour ſon Humanité ſacrée une inclination naturelle, le regardant comme leur Maiſtre & leur Protecteur, qui les deffendoit contre les Juifs; & il falloit que l'abſence ôtaſt de leur cœur cet attachement humain, & qu'il ne

leur restast que le simple desir de plaire à Dieu, afin de parvenir à cet état parfait de saintetè, où l'Esprit divin les éleva par la confirmation dans la grace ? Vous voyez par là, ajoûta-t-elle, que pour vivre dans la simplicité, qui est cette indifference dont nous avons parlé, il faut n'avoir aucun goût particulier, de peur que l'amour propre ne se glisse dans nos bonnes actions, & qu'au moins il n'en diminuë la gloire.

De cette façon, reprit la Religieuse, on ne doit témoigner aucune ardeur à faire son devoir. C'est à dire, répondit Madame de Montmorency, qu'il ne faut rien affecter avec trop d'empressement, mais agir simplement & sans une trop grande reflexion sur nous-mesmes, de peur que la veuë de nos deffauts ne nous retire du chemin de la vertu, où de fausses raisons nous pourroient persuader que nous ne faisons aucun progrez. Il y peut avoir des personnes qui n'osent se distinguer en pratiquant des vertus extraordinaires ;

mais qui tâchent de le faire en s'aquittant de leurs obligations, avec des rafinemens singuliers. Le desir de paroistre vertueux, fait qu'on s'accuse toûjours de n'estre pas assez exact à la Régle. Cette disposition est bien êloignée de la simplicité ; ce n'est qu'une affectation pour faire dire à ceux qui nous écoutent, que nous sommes bien purs devant Dieu, puisque nous avons tant d'attachement à nostre devoir ; & que nous avons l'ame bien tendre & bien élevée, puisque malgré toute nostre application, nous craignons toûjours de n'estre pas fideles. Enfin, mes Sœurs, conclud-elle agissons avec Dieu le plus simplement que nous pourrons, & laissons aller nostre cœur à toutes les impressions de la grace.

Aprés avoir achevé ces paroles, on la vit tout à coup dans un recüeillement interieur & dans un silence qui faisoit aisément connoistre que Dieu la rappelloit dans elle-mesme, où elle l'écoutoit avec la simplicité dont elle venoit de parler ;

& la fin de la recreation la surprenant en cet état, elle se retira avec une quietude qui découvrit en quelque maniere sa perfection.

C'estoit dans de semblables entretiens que sans y penser, Madame de Montmorency faisoit connoistre son interieur, & formoit à la saincteté les Filles que Dieu lui avoit confiées.

Une autre fois, comme on lui parla d'une Religieuse d'un autre Ordre, qui ne s'appliquoit qu'à faire des liaisons dans le monde pour élever sa famille, elle témoigna de la compassion pour son aveuglement : Et là-dessus une personne lui ayant demandé s'il est deffendu d'assister ses parens, elle rêpondit que non, si le secours qu'on leur donne, tend à un établissement medioere & à la gloire de Dieu ; mais que s'il faut beaucoup d'intrigues pour les élever à une grande fortune, il est honteux à une Religieuse persuadée que l'abaissement est la source des Vertus Chrêtiennes, de contribuer à leur

ambition. Enſuite, aprés avoir parlé des deſordres que fait en nous le deſir de la grandeur, elle ajoûta ces paroles, *Avant que de nous mêler dans les affaires de nos parens, ſouvenons-nous du conſeil donné à ce Diſciple qui vouloit aller enterrer ſon pere, laiſſons aux morts le ſoin d'enſevelir les morts, abandonnons aux gens du monde les inquietudes du monde; & au lieu de contribuer à leur élevation, qu'ils apprennent par nos diſcours & par noſtre exemple, l'humilité où ils doivent vivre, & les aneantiſſemens de Ieſus-Chriſt.*

L'attachement qu'elle avoit à l'obſervance de la Régle, l'empêchoit d'en donner aucune exemption, qu'elle n'examinaſt auparavant elle-meſme, s'il y avoit raiſon de l'accorder. Elle ne pouvoit ſouffrir qu'aucune Religieuſe quittaſt l'Office divin, pour vaquer aux affaires temporelles de la Maiſon; & quand la neceſſité l'exigeoit, c'eſtoit toûjours avec une douleur extrême, voyant qu'on eſtoit obligé de donner au beſoin corporel un temps deſtiné à la gloire de Dieu.

Rien n'eſtoit capable d'interrompre la vigilance qu'elle avoit pour la clôture. Elle vouloit voir tous ceux qui entroient dans le Convent, & qui en ſortoient : Et quand quelqu'un travailloit dans la maiſon, elle deffendoit qu'on le retinſt aprés l'heure de la retraite ordinaire ; & elle ne voulut jamais accorder demy-heure à un Ouvrier qui la demandoit pour achever un ouvrage preſſé, qu'on deſtinoit à la ſolemnité de la Canoniſation de S. François de Sales.

C'eſtoit pour la meſme raiſon qu'elle empêchoit, autant qu'elle pouvoit, l'entrée des Dames dans le Convent, parcequ'elles y laiſſoient l'eſprit du ſiecle par le luxe des habits, par leurs manieres mondaines, & par des converſations remplies de diſcours inutiles. Et quoyque l'Eveſque d'Autun lui euſt permis d'y recevoir qui elle voudroit, elle ne ſe ſervit jamais de cette permiſſion qu'en faveur de quelques parentes de Monſieur de Montmorency, les priant

meſme d'entrer ſeules, de peur que leur ſuite ne troublaſt le ſilence du Monaſtere. Sa rigueur là-deſſus alloit au point que quand elle avoit quelque indiſpoſition, pourvû qu'elle ne fuſt pas dangereuſe, elle aimoit mieux la ſouffrir ſans rien dire, que d'appeller un Medecin, & elle differoit à prendre du ſoulagement, qu'une autre Religieuſe tombaſt malade, auquel cas le meſme Medecin les ſecouroit l'une & l'autre.

Elle uſa de la meſme reſerve envers ſon neveu le Cardinal des Urſins, à qui elle n'offrit pas l'entrée du Convent, quand il l'alla voir dans ſon voyage de France : Mais comme il eſtoit Protecteur de l'Ordre, il entra ; & l'ayant entretenuë quelque temps, il ſortit d'auprés d'elle avec beaucoup de conſolation, & témoigna que de toutes les parentes qui lui reſtoient au monde, c'eſtoit celle pour qui il avoit le plus de reſpect. Il lui donna toutes les Reliques qu'il avoit apportées de Rome, ſans vouloir accepter autre preſent

que

que quelques petits ouvrages que lui offrirent les Religieuſes. Il partit peu de jours aprés, pour aller à la Cour, où il fut agreablement receu du Roy, qui l'honora d'une riche Croix de diamans.

Pendant ce temps-là, Madame de Montmorency s'appliqua à examiner de nouveau la vocation de ſa niéce de Ventadour & de Meſdemoiſelles de Valencé. Comme elles eſtoient dans un âge capable de connoiſtre la perfection de l'état Religieux, elle les exhorta à bien penſer à l'engagement qu'elles vouloient prendre : Et de peur qu'elles n'euſſent oublié la promeſſe qu'elles lui avoient faite de vivre toûjours dans le Convent en qualité de ſimples Religieuſes, ſans prendre des Abbayes, elle les pria de la lui renouveller, pour ſe conformer au ſentiment de Madame de Chantal, qu'elle a expliqué elle-meſme dans les paroles ſuivantes. *S'il ſe trouvoit une de nous qui écoutaſt cette propoſition* (qui eſtoit d'avoir des Abbayes) *au lieu d'eſtre Fille de la*

Mad. de Chantal, dans l'explication des Régles de l'Ordre.

Visitation, elle renverseroit tout le bonheur, toute la paix & la saintetè de nostre Institut. Ie puis vous asseurer que les intentions de nostre saint Fondateur estoient si contraires à cette pensée, qu'il disoit souvent qu'il vaudroit mieux que l'Ordre perist; & je me persuade qu'il ne l'auroit jamais institué, s'il eust crû qu'on fust capable d'ouvrir la porte à cette pernicieuse ambition.

Le Cardinal des Ursins arrivâ alors de la Cour, & aprés avoir demeuré quelques jours à Moulins & avoir exhorté ces deux Demoiselles à s'attacher à Dieu avec des sentimens dignes des instructions qu'elles avoient receuës, il prit le lendemain de Pâques, pour leur donner le Voile. Le bruit s'en estant répandu par tout, il y eut ce iour là une grande foule de gens dans l'Eglise, qui furent presens à la ceremonie, & qui admiroient avec quelle ardeur les Novices se consacroient à Dieu. Madame de Montmorency eut une joye singuliere de les embrasser dans ce nouvel Habit; & elle les faisoit

ſouvenir de temps en temps d'eſtre fideles aux obligations qu'elles s'eſtoient imposées. Quelques iours aprés, le Cardinal des Urſins, qui eſtoit ſur ſon départ pour Rome, prit congé de la Ducheſſe; en lui témoignant l'eſtime & la veneration qu'il conſerveroit toûjours pour ſa perſonne & pour ſa vertu. Elle lui fit preſent d'un riche Voile de Calice; & aprés qu'il fut party, elle ne ſongea plus qu'à ſe préparer à la Feſte de S. François de Sales.

Comme le Pape venoit de le canoniſer, & que tout l'Ordre de la Viſitation faiſoit de grands préparatifs, elle n'oublia rien pour contribuer à la ſolemnité generale. Elle prit ſoin elle-meſme de faire parer l'Egliſe & d'orner les Autels, ſans pourtant y mêler aucun de ces ornemens prophanes, plus propres à la pompe du monde, qu'à la veneration d'un Saint. Elle retrancha donc de l'Egliſe toute la parure qui auroit ſenty la vanité; & au lieu de pluſieurs dépenſes inutiles qu'elle au-

roit esté obligée de faire pour soûtenir un faste indigne de la sainteté des Autels, elle fit de grandes aumônes, & crût par là honorer bien mieux la Feste de son Fondateur, & d'une maniere plus sainte, que par toute la magnificence imaginable.

Quand les préparatifs de la ceremonie furent achevez, elle prit le temps d'exhorter les Religieuses à solemniser interieurement la canonisation de ce S. Prélat, par la meditation de ses vertus, demandant à Dieu la grace de les pouvoir imiter. Cette exhortation fut suivie d'un si bon effet, que la Princesse touchée du zéle de ses Filles, *Seigneur*, dit-elle, *vous écoutez les desirs des pauvres, & vous faites par vous-mesme dans nos cœurs, ce que toutes les creatures n'oseroient entreprendre.*

CHAPITRE XXXII.

La maladie & la mort de la Mere de Montmorency.

L'Octave eſtant achevé, comme elle ſe préparoit à redoubler ſes ſoins pour conſerver dans le Monaſtere le meſme eſprit de ſainteté, qu'elle y avoit répandu, elle commença de ſentir les approches de ſa derniere maladie ; & l'aſthme qui la tourmentoit ordinairement, ayant augmenté, elle ſe trouva preſque hors d'état de reſpirer. Cependant, comme elle cachoit ſes maux, autant qu'elle pouvoit, afin de vaquer toûjours à ſon devoir, elle ſouffrit quinze jours, ſans ſe plaindre, & Dieu lui donna des preſſentimens de ſa mort. Auſſi elle dit à un Religieux, qu'elle croyoit que la fin de

la premiere année de sa Superiorité, seroit celle de sa vie. Ce qui fut veritable, comme nous allons voir dans la suite.

Le Lundy des Rogations, dernier jour de May de l'année mil six cens soixante-six, elle fut attaquée du Rheume. Les Religieuses l'obligerent de se faire saigner, & elle garda la chambre jusqu'au jour de l'Ascension, qu'elle voulut communier. Ensuite elle alla dîner avec les autres; aprés quoy elle s'entretint avec elles, comme à l'ordinaire. Pendant la conversation, elles apperceurent que son visage changeoit. On la conduisit à sa chambre, où le frisson la prit, qui fut suivy de plusieurs accidens. Le Superieur la visitoit tous les jours. On lui fit quantité de remedes; mais comme le mal augmentoit toûjours d'avantage, on commença de craindre, & non seulement on exposa le S. Sacrement pour obtenir sa guérison, mais on fit aussi des prieres dans toutes les Maisons Religieuses.

Le lendemain, sur les cinq heures de matin, les Medecins dirent que son mal alloit à la mort. Cette nouvelle remplit tout le Convent de douleur. Cependant elle avoit l'esprit si tranquile, qu'ayant receu le mesme jour, des Lettres d'un Monastere de l'Ordre, elle dit ce qu'il falloit répondre.

L'aprés-dîné on la trouva notablement mieux ; ce qui surprit tout le monde. Neantmoins elle passa la nuit suivante sans dormir, & retomba le lendemain dans son premier état ; ce qui l'obligea de se confesser : Aprés quoy toutes les Religieuses se retirerent. Il n'y en eut que deux qui demeurerent dans sa chambre pour la servir ; & comme elles lui demandoient si les approches de la mort ne lui donnoient aucune crainte, elle répondit *Que Dieu lui faisoit la grace de tenir son cœur en paix, & que la confiance qu'elle avoit à sa Misericorde, l'empéchoit de penser à l'incertitude de l'éternité.* Quelques heures aprés, comme elle

s'apperceut d'une augmentation de fiévre, elle demanda le Viatique ; & de peur d'oublier quelque choſe de ce qu'ordonne la Régle, elle ſe fit inſtruire de tout ce qu'elle devoit faire dans cette occaſion. Elle renouvella ſes Vœux en preſence du S. Sacrement, que le Superieur tenoit à la main, & elle ſe ſervit de ces termes,

Cieux, oyez ce que je vais dire, & que la terre écoute mes paroles. C'eſt à vous, ô Ieſus! mon Redempteur, à qui je parle, quoyque je ne ſois que poudre & que cendre. Ie confirme & je renouvelle de tout mon cœur, les Vœux que j'ay faits de vivre en perpetuelle chaſteté, pauvreté & obéiſſance, ſelon la Régle de S. Auguſtin & les Statuts de la Congregation de Noſtre-Dame de la Viſitation, que je promets obſerver juſqu'au dernier moment de ma vie.

Enſuite elle receut le S. Sacrement avec un zéle qui faiſoit fondre en pleurs tous les aſſiſtans. Aprés quoy, conformément à la Régle de

l'Ordre, elle demanda pardon à toutes les Religieuſes, des mauvais exemples qu'elle leur avoit donnez. Elles la prierent de demander à Dieu ſa guériſon ; mais elle ne le voulut pas, parcequ'elle ſe croyoit inutile à tout le monde. Enſuite on lui preſenta ſa Niéce, à qui elle recommanda d'eſtre fidele à ſa vocation. Comme elle vit les Religieuſes couvertes de larmes, elle les conjura de remercier plûtôt le Ciel de la grace qu'il lui faiſoit, de ſortir de cette vie malheureuſe, pour joüir du bonheur éternel. Elle ajoûta peu de temps aprés, *Que jamais elle n'avoit ſi bien connu combien il eſt neceſſaire d'eſtre frappé de la main de Dieu, pour ſe détacher du monde.* Et alors ſe ſouvenant des paroles que Joſüé dit aux Iſraëlites, quelques momens avant qu'il mourut, *Mes cheres Filles,* continüa-t-elle, *je vais entrer comme toutes les creatures, dans le chemin de l'éternité. Dieu vous avoit miſes ſous ma conduite ; aimez-le toûjours, & ſoyez perſuadées qu'il combatra lui-meſme pour*

vostre gloire. A peine eut-elle achevé ces derniers mots, que sa foiblesse augmenta, & elle n'eut plus la force de parler. On lui apporta le cœur de Madame de Chantal, qu'elle receut avec beaucoup d'amour ; & aprés l'avoir serré tendrement sur le sien, elle le rendit. On lui donna l'Extrême-Onction, peu de temps aprés ; & la ceremonie estant achevée, elle mourut, & alla dans le Ciel joüir de Dieu, qu'elle avoit toûjours aimé sur la terre, dans tous les états où sa Providence l'avoit mise.

Sa mort arriva le Samedy cinquiéme Juin, à cinq heures du soir, de l'année mil six cens soixante-six. D'abord que le bruit en fut répandu, on n'entendit par tout que des plaintes & des gemissemens. Les pauvres alloient crier à la porte du Monastere, qu'ils avoient perdu leur consolation & leur secours. Et les prisonniers qu'elle faisoit assister, rempliſſoient leurs cachots de torrens de larmes.

Ce fut en ce temps-là qu'un grand Prélat apprenant sa mort, dit ces paroles, *Peut-estre que Madame de Montmorency ne sera pas fort regretée des Grands, qui se contenteront de la louer froidement, sans faire reflexion aux loüanges qu'ils lui auront données. C'est la maniere du monde*, ajoûta-t-il, *qui craint la saintеté dans la personne des Saints, & qui a plus de douleur de voir dans la vie d'un Chrêtien la condamnation de ses impietez, que de l'entendre dans l'explication des veritez éternelles.*

Quand Madame de Montmorency fut morte, les Religieuses demanderent, contre la coûtume de l'Ordre, permission de la faire ouvrir, pour prendre son cœur qu'elle leur avoit donné. On fut surpris de trouver dans son corps tant de causes des maux qui l'avoient tourmentée presque toute sa vie. Mais ce qui augmenta l'étonnement des Medecins, fut de voir qu'au lieu de fiel, elle avoit une eau blanche & claire comme du cristal. Ce qui persuada

à tous ceux qui estoient presens, l'extrême application qu'elle avoit euë à la douceur & à la charité.

Aprés l'ouverture, on exposa le corps deux jours, dans le Chœur du Monastere, où allerent tous les Religieux & les Prestres de la Ville, suivis d'une foule de peuple, qui crioit à la grille, que c'estoit *la Sainte qu'ils voyoient.* Personne ne se vouloit retirer sans avoir quelques-unes des fleurs qui estoient sur ses habits ; & les Religieuses furent obligées d'en couvrir son corps plusieurs fois, afin d'en donner à tout le monde.

Le Lundy au soir, les Prestres entrerent à la maniere accoûtumée, pour la sepulture. Ils observerent premierement les ceremonies de la Religion ; & aprés, considerant que Madame de Montmorency n'avoit jamais esté regardée dans le Convent comme une simple Religieuse, on lui fit de nouvelles funerailles, où l'on rendit à sa naissance & à sa qualité, les honneurs qui lui estoient deubs,

ſans craindre que ces obſeques magnifiques fuſſent contraires à l'humilité dont l'Ordre de Sainte Marie, comme on a dit, fait une profeſſion particuliere. Cette triſte pompe attira dans l'Egliſe du Monaſtere, une auſſi grande foule qu'on en avoit veuë trois ſemaines auparavant, à la ſolemnité de la Canoniſation de S. François de Sales ; & la difference de ces deux ceremonies, rendoit la derniere plus touchante & plus douloureuſe.

Enfin, aprés avoir finy toutes les prieres, on porta le corps dans la cave commune, où l'on enſevelit les Religieuſes, & on poſa le cercüeil de plomb ſur une table de pierre, où il eſt encore aujourd'huy. On garde ſon cœur dans une boëte d'argent, & on voit ſes entrailles qui, ſans avoir jamais eſté embaumées, ne laiſſent pas de ſe conſerver depuis pluſieurs années, ſans aucune marque de corruption.

La vïe de Madame de Montmorency eſt un modele de toutes les

Vertus Chrêtiennes & Religieuſes. Elle donne aux perſonnes du monde les moyens de ſouffrir conſtamment leurs malheurs ; & celles qui ont renoncé aux vanitez du ſiecle, trouvent dans ſes actions la ſainteté qu'elles vont chercher dans la ſolitude. Cette Princeſſe aima ſon devoir dés ſon enfance, ſans changer de ſentiment dans les differends états de ſa fortune. La grandeur ny l'abaiſſement, les loüanges ny les perſecutions, n'ont ny élevé ny abatu ſon courage ; & ſon cœur toûjours ferme dans la vertu, & toûjours égal dans ſes mouvemens, ne s'eſt jamais porté qu'à Dieu, comme à la veritable gloire & au bonheur de l'éternité.

Fin.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I.

Naissance de Madame de Montmorency, & ce qu'elle a fait jusqu'à son Mariage. Page 1.

CHAPITRE II.

Madame de Montmorency arrive à la Cour. La maniere dont elle y vit. page 5.

CHAPITRE III.

La charité de Madame de Montmoren-

cy à un voyage que fit la Reine. Elle apprend la mort de son Frere le Cardinal des Vrsins, & ensuite celle du Duc de Bracciano son Pere. p. 11.

CHAPITRE IV.

La reception de Madame de Montmorency dans le Languedoc, comme Gouvernante de la Province. La maniere dont elle y vit, & la conduite qu'elle a dans sa famille. p. 19.

CHAPITRE V.

Madame de Montmorency retourne à la Cour, où elle apprend la maladie de son Mary. p. 30.

CHAPITRE VI.

Madame de Montmorency prend congé de

de Madame Henriette de France, Reine d'Angleterre ; & elle ſuit la Cour à la guerre de Savoye. p. 34.

CHAPITRE VII.

La conduite de Madame de Montmorency, envers ſon Mary, quand Monſieur le Duc d'Orleans ſe voulut retirer dans le Languedoc. p. 44.

CHAPITRE VIII.

Madame de Montmorency apprend les bleſſeures & la priſon de ſon Mary ; & elle ſort deux fois de Beziers. p. 50.

CHAPITRE IX.

Madame de Montmorency apprend la mort de ſon Mary. p. 58.

CHAPITRE X.

L'indifference de Madame de Montmorency pour la conſervation de ſes biens. Elle apprend le détail de la mort du Duc ſon mary. p. 73.

CHAPITRE XI.

On conduit Madame de Montmorency priſonniere au Château de Moulins. Sa douceur dans ſon voyage. Elle envoye viſiter à Lyon Madame de Chantal. Ses occupations dans ſa priſon ; & le commencement de ſa liberté. p. 77.

CHAPITRE XII.

Madame de Montmorency tombe dans la ſéchereſſe de cœur. Dieu la retient dans une tentation où elle alloit ſuccomber. Le Pere des Vrſins va à la

Cour, pour travailler à ſon entiere liberté. p. 92.

CHAPITRE XIII.

Le Roy donne l'entiere liberté à la Ducheſſe. La Reine lui écrit, pour lui en témoigner ſa joye ; & ſon Alteſſe Royale la va viſiter. Entretiens d'elle & du Pere des Vrſins, qui la confirme dans le deſſein qu'elle a de ſe retirer dans le Convent de la Viſitation. Elle y entre la veille de S. Laurent, de l'année mil ſix cens trente-quatre. p. 101.

CHAPITRE XIV.

L'attachement de Madame de Montmorency pour le Convent de Sainte Marie de Moulins ; & avec quel zéle elle protegea les Religieuſes, dans une grande occaſion, contre ceux qui décrioient leur vertu. p. 110.

CHAPITRE XV.

Madame de Brechart arrive au Convent de Moulins, & ayant reconnu la vertu de Madame de Montmorency, elle l'obligea d'aider les Religieuſes de ſes conſeils dans la vie ſpirituëlle. p. 121.

CHAPITRE XVI.

Madame de Montmorency aſſiſte juſqu'à la mort, un de ſes ennemis ; & elle fait pluſieurs grandes charitez à diverſes perſonnes. p. 128.

CHPITRE XVII.

Madame de Montmorency ſe met ſous la direction du Pere de Lingendes. Le differentes manieres dont Dieu conduit les ames ; & les témoignages que ce ſage Directeur rendit de ſa vertu. Elle termine pluſieurs procez

& plusieurs inimitiez entre des personnes considerables. p 138.

CHAPITRE XVIII.

Madame de Chantal arrive à Moulins *: ses entretiens avec* Madame de Montmorency. p. 151.

CHAPITRE XIX.

Le Pere de Lingendes *conseille à la Duchesse de s'engager à la Religion.* p. 159.

CHAPITRE XX.

La soumission de Madame de Montmorency *aux avis de* Madame de Chantal, *qui lui differe sa reception, & lui donne des conseils pour disposer chrétiennement de ses biens. Elle meurt à* Moulins. *La Duchesse fait conduire le Corps à Annecy. La contestation*

qu'elle eut pour retenir ſon cœur. p. 172.

CHAPITRE XXI.

Madame de Montmorency acheve en faveur des Chanoines de Lodeve, une Châſſe d'argent, que le Duc avoit fait commencer. Elle apprend la mort de Marie de Medicis, & enſuite celle du Roy Loüis XIII. Pluſieurs marques d'eſtime qu'elle reçoit de leurs Majeſtez & de ſon Alteſſe Royale. p. 189.

CHAPITRE XXII.

La Ducheſſe fait tranſporter à Moulins le Corps de ſon mary ; & elle donne des Ornemens d'Autel à pluſieurs Paroiſſes de la campagne. p. 203

CHAPITRE XXIII.

La Ducheſſe apprend la mort de Mon-

sieur le Prince, & celle du Roy d'Angleterre. Elle reçoit une visite de la Reine Anne d'Autriche ; & commence le bâtiment de l'Eglise de Sainte Marie. p. 213.

CHAPITRE XXIV.

Mademoiselle de Portes va demeurer quelque temps avec la Duchesse. Madame *de* Longueville *se trouve auprés d'elle quand les pieces du* Mausolée *arrivent à* Moulins. *On luy écrit la mort du Duc de Nemours.* p. 231.

CHAPITRE XXV.

Madame de Montmorency *sollicite auprés du Pape, la Canonisation de S. François de Sales. Avec quelle charité elle traite ses debiteurs.* Les *obstacles qu'elle trouve quand elle veut prendre le Voile.* La *Reine Christine de Suede luy fait l'honneur de la visiter.* p. 253.

CHAPITRE XXVI.

La Ducheſſe prend le Voile, & fait Profeſſion à la fin de l'année de Noviciat. Elle continuë de ſolliciter la Canoniſation de S. François de Sales. Leurs Majeſtez & toute la Cour lui font l'honneur de la viſiter. p. 268.

CHAPITRE XXVII.

La retraite de huit jours de Madame de Montmorency, pour ſe preparer à la Profeſſion. p. 283.

CHAPITRE XXVIII.

Continuation de la conduite Chrétienne de la Ducheſſe, dans le Monaſtere; & l'attachement qu'elle avoit à l'exercice de quelques vertus. p. 304.

CHAPITRE XXIX.

Les ſentimens d'humilité de Madame de Montmorency, tirez de ſes actions & de ſes paroles. p. 320.